ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

2005

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION 2005

Adopté par l'Assemblée générale à sa
XXXIV Session ordinaire – Juin 2004
AG/RES. 2059 (XXXIV-O/04)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

http://www.oas.org/budget/

AG/RES. 2059 (XXXIV-O/04)

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2005 QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS AU FONDS SPÉCIAL MULTILATÉRAL DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (FEMCIDI) POUR 2005

(Version provisoire sujette à la révision de la Commission de style)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

VU:

Le projet de Programme-budget de l'Organisation soumis le 4 mars 2004 par le Secrétaire général pour l'exercice budgétaire 2005 (AG/CP/doc.664/04);

Le rapport de la Commission préparatoire sur le projet de Programme-budget de l'Organisation pour 2005 (AG/doc.4329/04);

Le Rapport annuel de la Commission des vérificateurs extérieurs (OEA/Ser.S, JAE/doc.34/04) soumis au Conseil permanent le 5 mai 2004;

CONSCIENTE de la multiplication des mandats et du besoin d'éliminer ou d'envisager de transférer à d'autres institutions ou entités les initiatives liées aux mandats pour lesquels l'Organisation ne jouit pas d'avantages comparatifs;

CONSIDÉRANT:

Qu'aux termes des articles 54 et 55 de la Charte, l'Assemblée générale approuve le Programme-budget de l'Organisation, et établit le barème des quotes-parts que doit verser chaque gouvernement pour le fonctionnement de l'Organisation, en tenant compte de leurs capacités de paiement respectives et de leur détermination à y souscrire d'une façon équitable;

Que l'Organisation a pour responsabilité d'accorder la préférence aux priorités fixées par ses membres en fonction des ressources dont ils disposent;

Qu'en vertu de la politique de la parité des traitements avec les Nations Unies consacrée dans la résolution AG/RES. 1319 (XXV-O/95) et à l'article 40 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général (Normes générales), le Secrétaire général a effectué en 2004 des ajustements aux barèmes des salaires de base, augmenté l'indemnité de poste pour Washington, D.C. en 2004, et qu'il effectuera peut-être de nouveaux ajustements en 2005 qui déboucheront sur des augmentations de l'Objet de dépenses 1 dans le Programme-budget de 2005;

Qu'une augmentation dans l'Objet de dépenses 1, ajoutée à d'autres augmentations obligatoires de dépenses qui se produiront dans d'autres objets de dépenses dont on n'attend pas de croissance appréciable des niveaux de recettes de l'Organisation, exigera une gestion particulièrement avisée de la structure du personnel de l'Organisation s'avérera nécessaire, et pourra exiger que le Programme-budget de 2005 soit révisé périodiquement au cours de 2005 si l'on veut assurer que les besoins de l'Organisation soient satisfaits;

Que lors de sa trente-quatrième Session ordinaire, l'Assemblée générale a élu un nouveau Secrétaire général qui a reçu un mandat de cinq ans,

Que l'Assemblée générale a chargé le Conseil permanent de tenir une séance privée les 21 et 22 juin 2004, pour réfléchir à la fois sur le rôle que devrait remplir l'OEA dans le Continent américain et sur les modalités d'une réorganisation qui mettrait le Secrétariat général mieux en mesure d'appuyer ce rôle, et qu'elle a également demandé au Secrétaire général de soumettre au Conseil permanent d'ici au 31 janvier 2005 un "Plan de restructuration" pour le Secrétariat général, en tenant compte du rapport de cette séance privée, de l'Étude de gestion du fonctionnement du Secrétariat général effectuée par le cabinet *Deloitte and Touche* ("Étude de gestion"), du rapport et des recommandations du Conseil permanent sur l'Étude de gestion, des commentaires présentés par l'Inspecteur général sur l'Étude de gestion, ainsi que d'autres études et rapports pertinents;

NOTANT:

Que dans la Déclaration de Québec, les ministres des affaires étrangères ont été appelés à faire avancer le processus de réforme à l'OEA, à l'approfondir et à améliorer sa mise en oeuvre, de sorte que l'Organisation soit mieux en mesure de donner suite aux mandats émanés des Sommets;

Qu'en vertu de la résolution AG/RES. 1974 (XXXIII-O/03) le Conseil permanent a été saisi de l'Étude de gestion établie conformément à la résolution AG/RES. 1909 (XXXII-O/02) l'a analysée et a formulé des recommandations (CP/doc……/04),

AYANT PRÉSENT À L'ESPRIT que les Nations Unies et d'autres institutions internationales ont déployés des efforts fructueux en matière de levée de fonds à titre d'appoint de ceux qui sont fournis par les États membres, et qu'il est indispensable de coordonner les activités de levée de fonds,

DÉCIDE:

I. CRÉDITS BUDGÉTAIRES

1. D'approuver et d'autoriser le Programme-budget de l'Organisation pour l'exercice budgétaire s'ouvrant le 1er janvier et clos le 31 décembre 2005, financé par les fonds suivants et correspondant aux montants indiqués ci-après:

		2005 (en milliers de $EU)
a.	Fonds ordinaire	76 275,5
b.	Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI)	8 156,0
		84 431,5

2. D'approuver les montants spécifiques des crédits suivants, par chapitre, programme et sous-programme, avec les recommandations, directives ou mandats spécifiés ci-après:

		2005 (en milliers de $EU)
CHAPITRE 1 — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET AUTRES ORGANES		12,274,0
10A	Assemblée générale (trente-cinquième Session ordinaire)	157,9
10B	Sessions du Tribunal Administratif	45,6
10D	Commission des vérificateurs extérieurs	154,5
10E	Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent	1,351,3
10G	Secrétariat des conférences et réunions	5,040,1
10H	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)	356,6

		2005 (en milliers de $EU)
10K	Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et des Commissions interaméricaines	151,7
10O	Commission interaméricaine des droits de l'homme	3,077,8
10P	Comité juridique interaméricain	269,6
10Q	Cour interaméricaine des droits de l'homme	1,391,3
10W	Conférences de l'OEA	277,5
CHAPITRE 2 — ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET AUTRES ENTITÉS		4,181,7
20A	Organisation interaméricaine de défense et Collège interaméricain de défense	1,486,9
20B	Institut interaméricain de l'enfance (IIN)	1,188,2
20C	Commission interaméricaine des femmes (CIM)	823,1
20D	Fondation panaméricaine de développement	140,0
20J	Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)	543,5
CHAPITRE 3 — CABINETS ET BUREAUX DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL		10,901,7
30A	Cabinet du Secrétaire général	2,421,9
30B	Cabinet du Secrétaire général adjoint	1,322,5
30C	Département de l'information	2,050,4
30D	Département des services juridiques	967,9

		2005 (en milliers de $EU)
30E	Bureau de l'Inspecteur général	811,2
30F	Musée d'art des Amériques	699,1
30G	Bibliothèque Colomb	908,4
30H	Service du Protocole	492,6
30I	Fonctions officielles (SG/SGA/CP)	40,7
30J	Bureau des relations extérieures	465,7
30K	Secrétariat au processus des Sommets	721,3
CHAPITRE 4 — UNITÉS ET SERVICES SPÉCIALISÉS		11,384,7
40A	Unité sur le commerce	1,590,5
40B	Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)	368,4
41C	Unité pour la promotion de la démocratie (UPD)	2,579,7
42D	Unité intersectorielle du tourisme et Organisation du tourisme des Caraïbes	642,0
43A	Cabinet exécutif de la CICAD	1,741,1
44E	Unité du développement durable et de l'environnement	1,678,6
46F	Unité du développement social, de l'éducation et de la culture	1,517,2
48H	Bureau de la science et la technologie	1,267,2
CHAPITRE 5 — AGENCE INTERAMÉRICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT		11,442,9
50A	Cabinet du Secrétaire exécutif au développement intégré/Directeur général	1,729,2

		2005 (en milliers de $EU)
50B	Département des politiques en matière de coopération	498,1
51A	Département des programmes de développement	759,5
52A	Département des bourses d'études et de perfectionnement	8,018,3
54B	Département des de la technologie de l'information et du développement humain	437,8
CHAPITRE 6 — BUREAUX HORS SIÈGE DE L'OEA		5,880,6
60G	Bureaux hors siège de l'OEA	5,880,6
CHAPITRE 7 — SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES		2,248,6
70A	Cabinet du Sous-secrétaire aux questions juridiques	589,0
70B	Département du droit international	888,4
70G	Secrétariat du Tribunal administratif	234,6
70H	Département de la coopération et de la diffusion juridiques	536,6
CHAPITRE 8 — SOUS-SECRÉTARIAT À LA GESTION		11,437,1
80M	Cabinet du Sous-secrétaire à la gestion	474,8
80N	Département des services financiers	2,402,5
80P	Département de l'analyse de la gestion, de la planification et des services d'appui	2,249.9
80Q	Département de la technologie et des services généraux	3,251,6
80R	Département des ressources humaines	1,806,0

		2005 (en milliers de $EU)
80T	Département des services de gestion des achats	1,252,3
		6,524,2
CHAPITRE 9 — SERVICES GÉNÉRAUX		
90B	Matériels et fournitures pour ordinateurs	356,3
90C	Matériels et fournitures	29.9
90D	Administration et entretien des bâtiments	1,902,8
90E	Assurances générales	215,5
90F	Audits de postes	19,5
90G	Recrutements et mutations	53,9
90H	Cessations de services et rapatriements	633,3
90I	Congés au pays d'origine	199,6
90J	Allocation pour frais d'études et prime de connaissances linguistiques, examens médicaux	69,5
90K	Pension des hauts fonctionnaires retraités. Assurance-maladie et assurance-vie des retraités	2,860,5
90L	Perfectionnement des ressources humaines	32,3
90M	Contribution à l'Association du personnel	4,2
90Q	Coûts généraux des systèmes administratifs (*OASES*)	146,9

II. EXAMEN DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

D'autoriser le Conseil permanent à examiner et à approuver sur la base du Plan de restructuration soumis par le nouveau Secrétaire général, le cas échéant, les modifications au Programme-budget 2005.

III. FINANCEMENT DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

1. De fixer les montants des quotes-parts au moyen desquelles les gouvernements des États membres financeront en 2005 le Fonds ordinaire du Programme-budget de l'Organisation, en application de la résolution AG/RES. 1073 (XX-O/90), et de la décision du 19 janvier 1955, (doc.C-I-269) sur le remboursement de l'impôt sur le revenu, selon le barème et les montants qui figurent au Tableau B.

2. De financer le Programme-budget du Fonds ordinaire pour 2005 uniquement avec les quotes-parts des États membres, les intérêts créditeurs, et les recettes de la location; les contributions au titre de la supervision technique et de l'appui administratif provenant du FEMCIDI, des Fonds fiduciaires et des fonds spécifiques, et au moyen de recettes diverses.

3. D'autoriser la contribution du FEMCIDI au Fonds ordinaire au titre de la supervision technique et de l'appui administratif conformément à l'article 79 des Normes générales, en respectant le pourcentage statutaire du niveau des programmes approuvés en 2004 qui doivent être mis en œuvre en 2005, conformément au Statut du FEMCIDI.

IV. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

A. DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES

1. <u>Modifications relatives à la structure organisationnelle et au personnel</u>

   a. De demander au nouveau Secrétaire général, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 113 de la Charte de l'OEA, de procéder à la restructuration du Secrétariat général conformément au mandat confié de soumettre un Plan de restructuration au Conseil permanent d'ici au 31 janvier 2005.

      i. De prendre en compte les recommandations formulées dans l'étude de gestion, ainsi que du rapport du Conseil permanent contenant les recommandations de ce dernier relativement à ce rapport (CP/doc….XXXX), du rapport et des recommandations formulées par le Conseil permanent lors de sa séance privée tenue en juin 2004, des commentaires émanés par l'Inspecteur

général au sujet de l'Étude de gestion, ainsi que d'autres documents pertinents produits par le Secrétariat et par d'autres organes de l'OEA ces dernières années sur la restructuration du Secrétariat général;

ii. D'inclure dans le Plan de restructuration les modifications au Programme-budget proposées qui sont nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan, modifications qui devront être approuvées par le Conseil permanent, dans la mesure nécessaire, conformément à l'article 103 des Normes générales;

iii. De faire rapidement le nécessaire pour mettre en œuvre le Plan après avoir reçu les observations du Conseil permanent et en fonction de la disponibilité des ressources allouées;

iv. De soumettre au Conseil permanent un rapport trimestriel sur l'avancement de la mise en œuvre du Plan.

b. De demander au Secrétaire général de veiller à ce que le nombre de postes de confiance financés par le Fonds ordinaire ne dépasse pas huit pour cent des postes financés par ce Fonds, et de reconduire les mandats émanés de la résolution AG/RES. 1839 (XXXI-O/01), à savoir que d'une part, le Secrétaire général établisse une étude de la politique du Secrétariat général en matière de postes de confiance en vue de réduire le nombre de postes de cette catégorie, et d'autre part que le Conseil permanent envisage de formuler des recommandations concernant toute modification nécessaire à introduire aux Normes générales.

c. De reconduire le mandat confié au Conseil permanent par la résolution AG/RES. 1974 (XXXIII-O/03) d'approuver un système pour établir et ajuster périodiquement les salaires du personnel dans les lieux d'affectation où l'Organisation des Nations Unies ne fournit pas des informations sur le barème des salaires et les indemnités de poste.

d. De demander au Secrétaire général de mettre en œuvre des mesures plus efficaces pour assurer que la prime de rapatriement, conformément aux normes applicables du Règlement du personnel, soit versée seulement aux anciens membres éligibles du personnel qui, lors de leur cessation de service, soumettent des preuves satisfaisantes de leur réinstallation dans leur résidence principale dans un lieu approuvé en dehors de leur dernier lieu d'affectation; de demander aussi au Secrétaire général de soumettre un rapport sur ces mesures au Conseil permanent pendant le premier semestre de 2005.

e. De demander au Secrétaire général de prendre en compte les recommandations de l'Inspecteur général (CP/CAAP- /04) visant à l'établissement, au moyen d'un système de classement, de titres plus uniformes à travers le Secrétariat général pour des membres exerçant des fonctions semblables à des grades semblables.

2. Contrats à la tâche (CPR)

De renouveler au Secrétariat général la directive ci-après énoncée au paragraphe III (A) (4) de la résolution AG/RES. 1 (XXVII-E/00), savoir: charger le Secrétariat général de continuer à soumettre chaque six mois au Conseil permanent un rapport sur tous les contrats à la tâche (CPR) quelque soit leur source de financement. Le rapport devrait indiquer la source des fonds employés; le nom du détenteur du CPR; la durée du contrat et le montant de ce contrat. Pour mieux gérer les besoins du personnel dans différents secteurs et pour assurer que les contrats à la tâche soient utilisés avec modération, le rapport du Secrétariat général doit indiquer le nombre de contrats à la tâche déjà octroyés à chaque personne ayant prêtée ses services à l'OEA, ainsi que la durée totale de ces contrats; le secteur du Secrétariat requérant le CPR, et une justification détaillée de la nécessité du CPR, ainsi qu'un exposé des raisons justifiant l'impossibilité de l'utilisation des services du personnel interne pour l'accomplissement des tâches requises par le CPR. En outre le Secrétariat général devrait prendre en compte les recommandations de l'Inspecteur général formulées dans le rapport (CP/CAAP/ 04) en vue de la mise en place de frais uniformes pour services rendus et la tâche accomplie dans des circonstances similaires par des sous-traitants détenteurs d'un contrat à la tâche.

De surcroît, il est demandé au Secrétariat général de fournir à la CAAP, avec le rapport susmentionné, une justification détaillée sur chaque service du Secrétariat général qui a octroyé à des «personnes naturelles» plus de dix contrats à la tâche pendant les six mois précédents financés par des ressources du Fonds ordinaire.

D'ajouter un article 139 au chapitre X des Normes générales (Normes régissant les incompatibilités réelles ou apparentes applicables au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et aux autres fonctionnaires du Secrétariat général). Cet article serait conçu comme suit:

Article 139. Contrats à la tâche à l'intention d'anciens membres du personnel. Le montant des rémunérations au titre de services (à l'exclusion des frais de subsistance et de dépenses remboursables) versé aux termes d' un contrat à la tâche financé par le Fonds ordinaire qui est offert à un ancien

membre du personnel du Secrétariat général dans les deux années subséquentes à sa cessation de service, ne sera pas supérieur au montant de la rémunération (salaire de base, indemnité de poste, indemnité pour charges de famille et remboursement au titre des impôts) que percevait ce membre du personnel par le passé.

Ces dispositions resteront en vigueur indéfiniment à moins qu'elles ne soient modifiées ou annulées.

3. Levée de fonds

De charger le Secrétariat général de soumettre au Conseil permanent un rapport détaillé d'ici au 31 octobre 2004, décrivant les montants obtenus par chaque Service du Secrétariat général ainsi que par tous les autres organes et entités financés en tout ou en partie par le Fonds ordinaire. Ce rapport devrait couvrir la période de douze mois prenant fin le 30 juin 2004, et inclure l'information suivante: une liste des services et entités prenant part aux levées de fonds, y compris toute fondation recueillant des fonds au nom de l'OEA et ses programmes; le montant recueilli en espèces ou en nature; les sources de ces fonds, une ventilation des coûts encourus par le Fonds ordinaire au titre du personnel et d'autres dépenses pour mener les activités de levée de fonds et exécuter des programmes financés par les fonds recueillis.

4. Nouvelles sources de revenus

De demander au Secrétariat général de soumettre un rapport sur les nouvelles sources de revenus pour l'OEA propre à accroître l'autofinancement de ses activités. Ce rapport devait être acheminé à la Commission des questions administratives et budgétaires avant la trente-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale.

5. Bureaux hors siège de l'OEA

a. De demander au Secrétaire général de prendre des mesures pour assurer que la dotation en personnel des bureaux hors siège de l'OEA soit adéquate et que leur financement soit approprié; de lui demander aussi de soumettre un rapport au Conseil permanent sur la mise en œuvre de ces mesures.

b. De demander au Secrétariat général de soumettre au Conseil permanent d'ici au 1er décembre 2004 le plan de travail de chacun des bureaux hors siège de l'OEA pour 2005, accompagné d'un rapport indiquant tout fonds ou subvention reçus du pays hôte, ainsi que toute recette reçue par le Bureau pendant les douze mois prenant fin le 30 juin 2004. Ces rapports doivent être établis conformément à des directives de base uniformes tracées par le Secrétaire général et

devraient également identifier les activités minimales attendues de tous les bureaux ainsi que les objectifs spécifiques établis pour chaque bureau hors siège.

c. De reconduire le mandat confié au Conseil permanent en vertu du paragraphe III (A) (19) de la résolution AG/RES. 1839 (XXXI-O/01), à savoir, réviser l'évaluation faite par le Secrétariat général du fonctionnement des Bureaux hors siège, comme indiqué dans le document CP/doc.3532/01.

6. Réaménagements

De demander au Secrétariat général de continuer à soumettre à la Commission des questions administratives et budgétaires les rapports trimestriels d'activités sur les détails du projet de réaménagement du Bâtiment principal, y compris sur la mise à jour de la technologie dans le Bâtiment principal et le Bâtiment administratif. Les rapports fourniront des renseignements sur le stade d'achèvement, les calendriers d'achèvement et d'autres questions connexes.

7. Bourses

D'autoriser le Secrétariat général à déposer dans le Fonds d'investissement de l'OEA pour le financement du Programme des bourses d'études et de perfectionnement, en vertu de l'article 18 du Statut de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), tout fonds non décaissé ou désengagé provenant de la rubrique Bourses au titre de l'Objet de dépenses 3, dans la mesure autorisée par l'article 99 des Normes générales, notamment, toute économie réalisée par suite de l'accord conclu par le Secrétariat général avec "LASPAU: Programmes universitaires et professionnels pour les Amériques". Dans le cadre de la mise en œuvre de ce mandat, le Secrétariat général consultera le Conseil d'administration de l'AICD et la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) et soumettra à ces deux organes ainsi qu'au Conseil permanent, un rapport trimestriel.

8. Barème des quotes-parts

De demander au Conseil permanent de poursuivre son analyse et sa discussion du barème des quotes-parts aux termes des résolutions AG/RES. 1594 (XXVIII-O/98), AG/RES. 2 (XXV-E/98) et AG/RES. 1697 (XXIX-O/99) et de soumettre un rapport à l'Assemblée générale lors de sa prochaine Session ordinaire aux fins d'examen.

9. Prototypes pour les budgets axés sur les résultats et les budgets axés sur les mandats

De reporter jusqu'à la prochaine Session ordinaire de l'Assemblée générale, dans la perspective du Plan de restructuration devant être soumis par le nouveau Secrétaire général, l'étude présentée par le Secrétariat général dans le document CP/doc.3526/01, en vertu de la résolution AG/RES. 1839 (XXXI-O/01).

10. Rapports annuels

D'encourager les organes, organismes et entités de l'Organisation à continuer de soumettre leurs rapports annuels et rapports spéciaux au Secrétaire général conformément à l'article 35 du Règlement du Conseil permanent et des directives tracées dans la résolution AG/RES. 1883 (XXXII-O/02), et d'inclure dans leurs prochains rapports annuels une section résumant les résultats mesurables, y compris les résultats quantifiables tels que les ressources obtenues. Ce rapport devrait entre autres, ventiler l'information en section par services du Secrétariat général.

11. Versement des quotes-parts

D'encourager les gouvernements des États membres à continuer de verser leurs quotes-parts et leurs arrérages en vertu de la résolution AG/RES. 1757 (XXX-O/00) "Mesures appelées à encourager le versement ponctuel des quotes-parts".

12. Conférences de l'OEA - Sous-programme 10W

De demander au Secrétariat général de présenter au Conseil permanent, avant le 31 octobre 2004, une liste détaillée des conférences et réunions pour 2005, conformément aux procédures établies dans le document CP/CAAP-2597/02 rev. 2.

13. Nomination de femmes à des postes de direction de l'Organisation des États Américains

De demander au Secrétaire général d'accorder une haute priorité à la résolution AG/RES. 1954 (XXXIII-O/03) "Nomination de femmes à des postes de direction de l'Organisation des États Américains" et de renouveler son appel aux États membres pour qu'ils continuent d'appuyer et d'encourager les efforts déployés par le Secrétaire général et la Commission interaméricaine des femmes (CIM) en identifiant et en soumettant régulièrement, à travers leurs missions permanentes à l'OEA, des candidatures de femmes les plus qualifiées à des postes de confiance à l'OEA, et en encourageant plus de femmes à postuler des postes vacants qui auront été largement diffusés dans les États membres".

14. Fondations:

De charger le Secrétariat général:

a. De fournir au Conseil permanent une liste de fondations, d'Organisations non gouvernementales (ONG), et d'autres entités privées créées par le Secrétariat général au 30 juin 2004; comportant les renseignements suivants:

   i. La liste des membres du personnel (par catégorie, selon l'article 17 des Normes générales) et les contrats à la tâche octroyés par le Secrétariat général pour appuyer (en qualité de membres de Conseils d'administration, de membre du personnel et de consultants) chaque entité;

   ii. Les états financiers reçus chaque année de chaque entité pour les exercices budgétaires 2002 et 2003;

   iii. Les dates et titres de tout accord intervenu entre l'entité et le Secrétariat général;

   iv. Les procédures actuelles suivies pour l'approbation de la participation du Secrétariat général à la création et au soutien de ces entités au sein du Secrétariat général;

b. De geler la participation du Secrétariat général à la création de toute nouvelle fondation, de toute nouvelle ONG, et de toute autre entité privée à compter de la clôture de la trente-quatrième Session ordinaire de l'Assemblée générale jusqu'à décision contraire de la CAAP. Cette mesure ne sera pas applicable aux sociétés fiduciaires et à d'autres entités similaires créées sur la demande d'un État membre pour faciliter la mise en œuvre de projets spécifiques dans les États membres.

De demander au Conseil permanent de réviser les procédures actuelles régissant la participation du Secrétariat général à la création et au soutien de fondations, d'organisations non gouvernementales et d'autres entités analogues, d'évaluer l'efficacité des fondations et d'établir des méthodes systématiques de supervision de ces entités par le Secrétariat général.

15. Frais généraux: Contributions au titre de la supervision technique et l'appui administratif

De demander:

a. Que le Conseil permanent réexamine les décisions de politique nécessaires pour recouvrer, rationaliser et imputer des charges équitables aux Fonds spécifiques au titre de frais généraux;

b. Que le Secrétariat général soumette au Conseil permanent des rapports trimestriels sur tous les projets financés par les fonds spécifiques et contenant les renseignements suivants par projet:

i. le montant des recettes allouées au titre des frais généraux (Contribution au titre de la supervision technique et du soutien administratif) à chacun des services du Secrétariat général;

ii. les montants des intérêts créditeurs perçus,

iii. le pourcentage de revenus au titre d'intérêts obtenus et imputés aux frais généraux;

c. Que l'Inspecteur général examine si le système d'achat employé actuellement dans l'administration des projets financés par prélèvement des fonds spécifiques peut être mis à profit de façon plus rentable en vue de réduire les dépenses générales.

16. Procédures pour l'intervention d'accords de coopération

a. D'adopter les procédures ci-après devant être suivies par le Secrétariat général pour conclure des accords de coopération avec toutes les entités dans les Etats membres de l'OEA autres que les organisations internationales gouvernementales et des institutions d'États non membres de l'OEA:

i. Avant de rechercher le soutien d'une entité ou la participation de celle-ci à des programmes de l'OEA, le Secrétariat général devra au préalable notifier cette démarche à la Mission permanente de l'Etat membre où l'entité à son siège.

ii. Le Secrétariat général devra préciser à l'intention de la Mission permanente concernée les informations relatives à ses contacts, et des copies des projets d'accord, préalablement à toute signature.

iii. Le Secrétariat général tiendra compte en temps opportun des observations que lui fournira la Mission permanente concernée.

b. De demander au Secrétariat général de soumettre un rapport à la CAAP au plus tard en septembre 2004 sur les accords de coopération

(y compris les mémorandums d'accord et les échanges de lettres) signés par le Secrétariat général à travers l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement depuis le 7 janvier 2000 en vertu desquels le Secrétariat général a assumé des responsabilités.

B. AUTRES DISPOSITIONS

1. Honoraires

De maintenir à EU$150 par jour le montant des honoraires versés aux membres des organes suivants qui sont habilités à les recevoir: Tribunal administratif; Commission des vérificateurs extérieurs; Commission interaméricaine des droits de l'homme; Comité juridique interaméricain, et Cour interaméricaine des droits de l'homme.

2. États Observateurs permanents et autres bailleurs de fonds

De reconnaître l'appui des Observateurs permanents et celle d'autres bailleurs de fonds, de les encourager à continuer d'appuyer les programmes, projets et autres activités de l'Organisation au moyen de contributions en espèces et en nature.

3. Programme-budget pour 2006

a. De demander au Secrétariat général de soumettre à la Commission préparatoire un projet de Programme-budget du Fonds ordinaire pour 2006 doté d'un encours lui permettant de montrer qu'il disposera du financement requis, étant entendu que le montant de ce budget ne sera pas supérieur à EU$76 275 000 millions. Figureront parmi les recettes: les quotes-parts des États membres; les intérêts créditeurs, et les recettes provenant de la location des bâtiments; les contributions au titre de la supervision technique et l'appui administratif provenant du FEMCIDI, les fonds fiduciaires, les fonds spécifiques et les sources diverses.

b. D'arrêter que le montant total des dépenses inscrites à l'Objet de dépenses 1 ne sera pas supérieur à EU$50 474 200, majoré de toute augmentation statutaire qui peut s'avérer nécessaire.

c. De réitérer qu'aucune résolution exigeant un financement du Fonds ordinaire ne peut être soumise en séance plénière de l'Assemblée générale sans être accompagnée d'un avis de la Commission des questions administratives et budgétaires du Conseil permanent ou de la Sous-commission des questions administratives et budgétaires de la

Commission préparatoire sur la disponibilité d'un financement du Fonds ordinaire.

Tableau A.1
PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2005
DÉPENSES APPROUVÉES PAR CHAPITRE POUR 2005
(en milliers de $EU)

CRÉDITS BUDGÉTAIRES		TOTAL	FONDS ORDINAIRE	FEMCIDI
1.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET AUTRES ORGANES	12,274,0	12,274,0	
2.	ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET AUTRES ENTITÉS	4,181,7	4,181,7	
3.	CABINETS ET BUREAUX DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	10,901,7	10,901,7	
4.	UNITÉS ET BUREAUX SPÉCIALISÉS	11,384,7	11,384,7	
5.	AGENCE INTERAMÉRICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT	19,598,9	11,442,9	8,1
6.	BUREAUX HORS SIÈGE DE L'OEA	5,880,6	5,880,6	
7.	SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	2,248,6	2,248,6	
8.	SOUS-SECRÉTARIAT À LA GESTION	11,437,1	11,437,1	
9.	SERVICES GÉNÉRAUX	6,524,2	6,524,2	
	TOTAL CRÉDITS BUDGÉTAIRES	84,431,5	76,275,5	8 156, 0

Tableau A.2

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2005
FINANCEMENT DU BUDGET DE L'ORGANISATION EN 2005
(en milliers de $EU)

			Totaux	Fonds ordinaire	FEMCIDI
1.	Fonds ordinaire				
	a.	Quotes-parts	73,727,1	73,727,1	
	b.	Contribution au titre de la supervision technique et de l'appui administratif		1,223,4	(1,223,4)
	c.	Autres recettes	1325,0	1325,0	
2.	FEMCIDI				
	a.	Annonces reçues			
	b.	Annonces non concrétisées	8,156,0		(8 156,0)
		TOTAL	83,208,1	76,275,5	6,932

ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS
FONDS ORDINAIRE
REPARTITION DES QUOTES-PARTS POUR 2005
(US$)

Etats Membres	Pourcentage	QUOTES-PARTS POUR L'ANNEE Budget	Remboursement De L'Impot Sur Le Revenu	(a) Credit	Total
Antigua-et-Barbuda	0.02%	14,900			14,900
Argentine	4.90%	3,658,000			3,658,000
Bahamas	0.07%	52,300		1,569	50,731
Barbade	0.08%	59,700	6,700		66,400
Belize	0.03%	22,400		448	21,952
Bolivie	0.07%	52,300			52,300
Bresil	8.55%	6,382,800			6,382,800
Canadá	12.36%	9,227,100		207,610	9,019,490
Chili	0.54%	403,100			403,100
Colombie	0.94%	701,700			701,700
Costa Rica	0.13%	97,000			97,000
Dominique	0.02%	14,900			14,900
Equateur	0.18%	134,400		2,688	131,712
El Salvador	0.07%	52,300		1,046	51,254
Etats-Unis	59.47%	44,395,900	12,305,000		56,700,900
Grenade	0.03%	22,400			22,400
Guatemala	0.13%	97,000			97,000
Guyana	0.02%	14,900		447	14,453
Haití	0.07%	52,300			52,300
Honduras	0.07%	52,300		1,114	51,186
Jamaique	0.18%	134,400			134,400
Méxique	6.08%	4,538,900	11,000	90,778	4,459,122
Nicaragua	0.07%	52,300			52,300
Panamá	0.13%	97,000			97,000
Paraguay	0.18%	134,400			134,400
Perou	0.41%	306,100			306,100
Republique Dominicaine	0.18%	134,400			134,400
Saint Kitts et Nevis	0.02%	14,900		447	14,453
Sainte-Lucie	0.03%	22,400			22,400
Saint-Vincent-et-Grenadines	0.02%	14,900			14,900
Suriname	0.07%	52,300			52,300
Trinite et Tobago	0.18%	134,400		2,688	131,712
Uruguay	0.26%	194,100			194,100
Venezuela	3.20%	2,388,900			2,388,900
Subtotal	98.76%	73,727,100	12,322,700	308,835	85,740,965
Cuba (b)	1.24%	925,700			925,700
TOTAL	100.00%	74,652,800	12,322,700	308,835	86,666,665

a. Represente 2% du versement de la quote-part de 2004 si l'intégralité du paiement au titre pour 2004 a été reçue avant le 30 avril 2004, plus 3 % des paiements reçus avant le 31 janvier 2004.
b. Indiqué uniquement pour établir le pourcentage correspondant à chaque État membre.

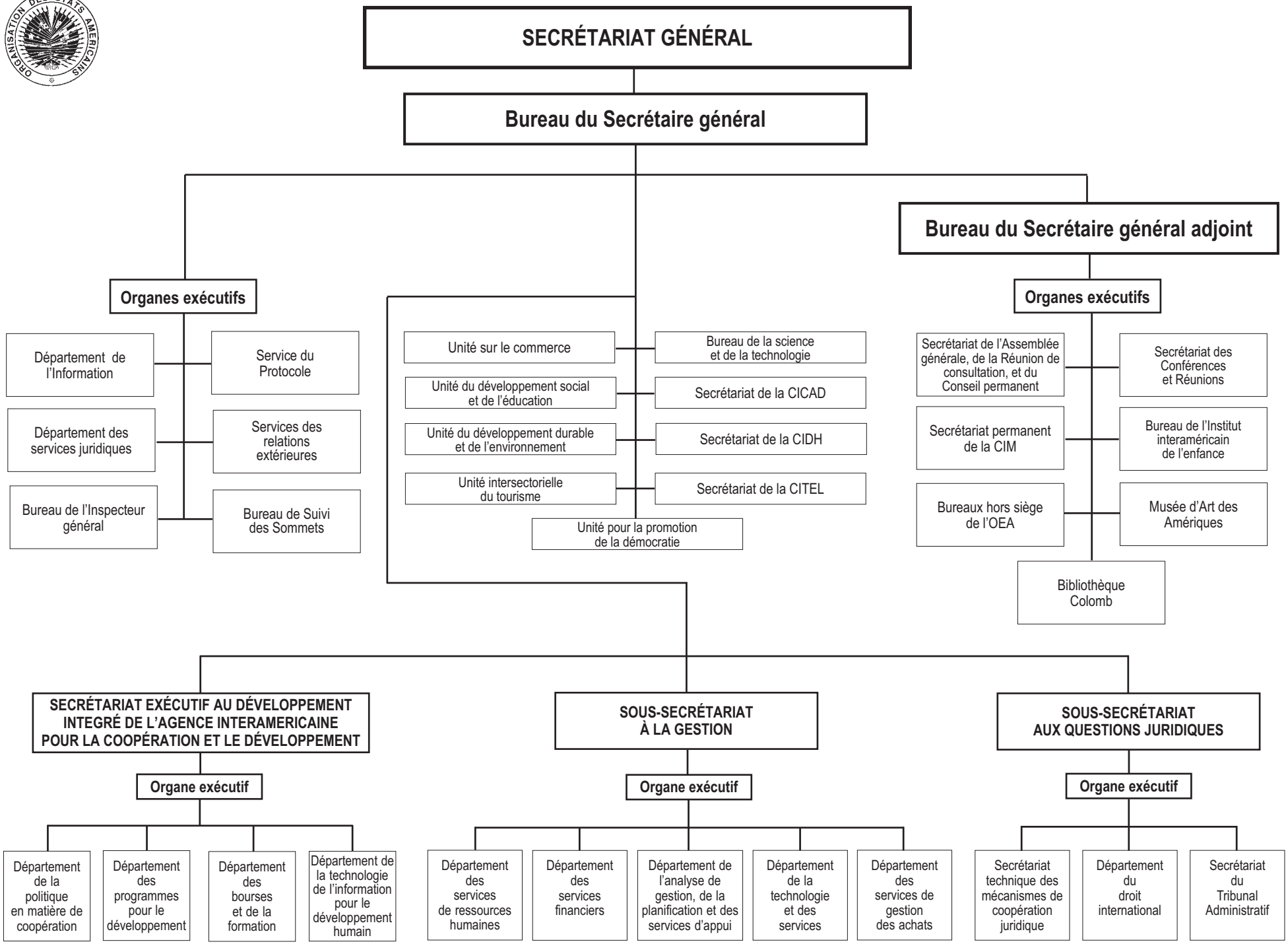
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Bureau du Secrétaire général
Bureau du Secrétaire général adjoint
Organes exécutifs
Département de l'Information
Service du Protocole
Département des services juridiques
Services des relations extérieures
Bureau de l'Inspecteur général
Bureau de Suivi des Sommets
Unité sur le commerce
Bureau de la science et de la technologie
Unité du développement social et de l'éducation
Secrétariat de la CICAD
Unité du développement durable et de l'environnement
Secrétariat de la CIDH
Unité intersectorielle du tourisme
Secrétariat de la CITEL
Unité pour la promotion de la démocratie
Organes exécutifs
Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, et du Conseil permanent
Secrétariat des Conférences et Réunions
Secrétariat permanent de la CIM
Bureau de l'Institut interaméricain de l'enfance
Bureaux hors siège de l'OEA
Musée d'Art des Amériques
Bibliothèque Colomb
SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTEGRÉ DE L'AGENCE INTERAMERICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT
Organe exécutif
Département de la politique en matière de coopération
Département des programmes pour le développement
Département des bourses et de la formation
Département de la technologie de l'information pour le développement humain
SOUS-SECRÉTARIAT À LA GESTION
Organe exécutif
Département des services de ressources humaines
Département des services financiers
Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui
Département de la technologie et des services
Département des services de gestion des achats
SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES
Organe exécutif
Secrétariat technique des mécanismes de coopération juridique
Département du droit international
Secrétariat du Tribunal Administratif

RESUMES DE TABLEAUX, GRAPHIQUES ET NOTES EXPLICATIVES

S O M M A I R E G E N E R A L

BUDGET 2005
Fonds Ordinaire et Volontaire
(EU$ 1 000)

	Ordinaire		Volontaire			Total	
	$	%	Fonds #	$	%	$	%
Budget d'exploitation							
Personnel							
1. Postes approuvés, Postes Temporaires et heures supplémentaires	50,474.2	66.2		0.0	0.0	50,474.2	59.8
Total partiel objet 1	50,474.2	66.2		0.0	0.0	50,474.2	59.8
Non-Personnel							
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	358.1	0.5				358.1	0.4
3. Bourses	7,156.0	9.4				7,156.0	8.5
4. Voyages	1,547.1	2.0				1,547.1	1.8
5. Documents	688.4	0.9				688.4	0.8
6. Matériel et fournitures	1,360.4	1.8				1,360.4	4.0
7. Bâtiments et entretien	5,151.4	6.8				5,151.4	6.1
8. Contrats à la tâche	4,404.7	5.8				4,404.7	5.2
9. Autres coûts	5,135.2	6.7	220	8,156.0	100.0	13,291.2	15.7
Total partiel objets 2-9	25,801.3	33.8		8,156.0	100.0	33,957.3	40.2
Total objets 1-9	76,275.5	100.0		8,156.0	100.0	84,431.5	100.0

F O N D S O R D I N A I R E E T V O L O N T A I R E

PROGRAMME-BUDGET 2005
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU$ 1 000)

	CHAPITRES a/									
OBJETS DE DEPENSES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
1. Postes Approuvés, temporaires et heures supplémentaires	8,158.2	1,991.0	9,081.7	9,776.5	3,603.9	4,955.3	2,102.3	10,805.3	0.0	50,474.2
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	3.0	0.0	3.6	1.1	0.0	0.0	1.6	7.0	341.8	358.1
3. Bourses	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0
4. Voyages	302.8	89.2	240.9	285.0	0.0	0.2	10.6	1.1	617.3	1,547.1
5. Documents	297.7	60.8	181.3	82.0	1.8	11.9	17.5	35.4	0.0	688.4
6. Matériel et fournitures	216.7	76.7	143.2	130.0	0.0	189.7	35.6	82.2	486.3	1,360.4
7. Bâtiments et entretien	527.2	140.6	633.7	676.7	183.1	597.1	62.2	428.0	1,902.8	5,151.4
8. Contrats à la tâche	693.7	52.0	489.5	201.5	0.0	18.3	3.8	6.5	2,939.4	4,404.7
9. Autres coûts	2,074.7	1,771.4	127.8	231.9	8,654.1	108.1	15.0	71.6	236.6	13,291.2
Total partiel objets 2-9	4,115.8	2,190.7	1,820.0	1,608.2	15,995.0	925.3	146.3	631.8	6,524.2	33,957.3
Total objets 1-9	12,274.0	4,181.7	10,901.7	11,384.7	19,598.9	5,880.6	2,248.6	11,437.1	6,524.2	84,431.5

a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
Chapitre 3 - Cabinet du Secrétariat général
Chapitre 4 - Unités et bureaus specialises
Chapitre 5 - Organisme I-A pour la coopération et le développement
Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
Chapitre 9 - Services Communs

F O N D S O R D I N A I R E

PROGRAMME-BUDGET 2005
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU$ 1 000)

	CHAPITRES a/									
OBJETS DE DEPENSES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
1. Postes Approuvés, temporaires et heures supplémentaires	8,158.2	1,991.0	9,081.7	9,776.5	3,603.9	4,955.3	2,102.3	10,805.3	0.0	50,474.2
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	3.0	0.0	3.6	1.1	0.0	0.0	1.6	7.0	341.8	358.1
3. Bourses	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0
4. Voyages	302.8	89.2	240.9	285.0	0.0	0.2	10.6	1.1	617.3	1,547.1
5. Documents	297.7	60.8	181.3	82.0	1.8	11.9	17.5	35.4	0.0	688.4
6. Matériel et fournitures	216.7	76.7	143.2	130.0	0.0	189.7	35.6	82.2	486.3	1,360.4
7. Bâtiments et entretien	527.2	140.6	633.7	676.7	183.1	597.1	62.2	428.0	1,902.8	5,151.4
8. Contrats à la tâche	693.7	52.0	489.5	201.5	0.0	18.3	3.8	6.5	2,939.4	4,404.7
9. Autres coûts	2,074.7	1,771.4	127.8	231.9	498.1	108.1	15.0	71.6	236.6	5,135.2
Total partiel objets 2-9	4,115.8	2,190.7	1,820.0	1,608.2	7,839.0	925.3	146.3	631.8	6,524.2	25,801.3
Total objets 1-9	12,274.0	4,181.7	10,901.7	11,384.7	11,442.9	5,880.6	2,248.6	11,437.1	6,524.2	76,275.5

a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
Chapitre 3 - Cabinet du Secrétariat général
Chapitre 4 - Unités et bureaus specialises
Chapitre 5 - Organisme I-A pour la coopération et le développement
Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE
RESUME DES POSTES APPROUVES - OBJET 1 - 2005

Per Chapitre et Grade

	CHAPITRES a/									
GRADE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
SG			1							1
SGA			1							1
SE			1		1		1	1		4
D2	1	1	2	5			1			10
D1	1	2	6	3	5			5		22
P5	8	1	13	22	5	23	2	6		80
P4	19	3	8	16	6		4	20		76
P3	14	3	17	13	3		3	12		65
P2	5	5	8	7	5		3	15		48
P1			3		2			3		8
Subtotal	**48**	**15**	**60**	**66**	**27**	**23**	**14**	**62**	**0**	**315**
GRADE										
G7			2	1	1			6		10
G6	6	1	9	12	1	28	3	24		84
G5	13	3	9	4	2		4	12		47
G4	19	2	3	2				7		33
G3	2		1			24	1	7		35
G2		1								1
G1			3							3
Subtotal	**40**	**7**	**27**	**19**	**4**	**52**	**8**	**56**	**0**	**213**
Total général	**88**	**22**	**87**	**85**	**31**	**75**	**22**	**118**	**0**	**528**
%	16.7	4.2	16.5	16.1	5.9	14.2	4.2	22.3	0.0	100.0

a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
Chapitre 3 - Cabinet du Secrétariat général
Chapitre 4 - Unités et bureaus specialises
Chapitre 5 - Organisme I-A pour la coopération et le développement
Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
Chapitre 9 - Services Communs

^

BUDGET APPROVÉ 2005
FONDS ORDINAIRE
Résumé Comparatif per Secteurs de Programmation

Secteurs de programmation	Exécution 2002	%	Exécution 2003	%	Approuvé* 2004	%	Approuvé* 2004	%	Variations 2002/01	2004/03	2005/04
Administration Générale	17,352.6	22.9%	110.0	22.4%	17,297.6	22.6%	17,957.1	23.5%	-2.2%	1.9%	3.8%
Musée	2,470.8	3.3%	110.0	1.1%	851.0	1.1%	855.3	1.1%	-66.7%	3.3%	0.5%
Environment et development durable	1,656.0	2.2%	1,617.4	2.1%	1,666.9	2.2%	1,678.6	2.2%	-2.3%	3.1%	0.7%
Appui aux organismes politiques	16,402.2	21.6%	16,562.7	21.8%	16,639.7	21.7%	16,367.7	21.5%	1.0%	0.5%	-1.6%
CICAD	2,228.6	2.9%	2,200.4	2.9%	2,247.0	2.9%	2,097.7	2.8%	-1.3%	2.1%	-6.6%
Democracie	3,041.1	4.0%	3,152.9	4.2%	3,001.2	3.9%	2,579.7	3.4%	3.7%	-4.8%	-14.0%
Questions légales	3,229.5	4.3%	3,189.4	4.2%	3,384.0	4.4%	0.0 3,531.7	4.6%	-1.2%	6.1%	4.4%
Developpment des ressources humaines, bourses	8,042.3	10.6%	8,278.1	10.9%	8,341.1	10.9%	8,456.1	11.1%	2.9%	0.8%	1.4%
Administration de la coopération	8,439.8	11.1%	0.0 8,674.5	11.4%	8,581.3	11.2%	8,867.4	11.6%	2.8%	-1.1%	3.3%
Droits de la personne	4,160.4	5.5%	4,348.4	5.7%	4,821.2	6.3%	4,469.2	5.9%	4.5%	10.9%	-7.3%
Science et technologie	1,578.3	2.1%	1,715.5	2.3%	1,693.6	2.2%	1,810.7	2.4%	8.7%	-1.3%	6.9%
Commerce	2,289.9	3.0%	2,304.9	3.0%	2,266.9	3.0%	1,958.9	2.6%	0.7%	-1.6%	-13.6%
Developpment Social (incl. CIM, IIN, Education)	2,235.0	2.9%	3,480.4	4.6%	3,536.1	4.6%	3,372.3	4.4%	55.7%	1.6%	-4.6%
Tourisme	797.3	1.1%	724.1	1.0%	641.3	0.8%	642.0	0.8%	-9.2%	-11.4%	0.1%
Terrorisme	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-	0.0%	0.0	0.0%	n/a	n/a	n/a
Sécurité des Citoyens	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-	0.0%	0.0	0.0%	n/a	n/a	n/a
Autres	1,994.4	2.6%	1,907.2	2.5%	1,631.1	2.1%	1,631.1	2.1%	-4.4%	-14.5%	0.0%
Totaux	75,918.2	100.0%	75,959.0	100.0%	76,600.0	99.3%	76,275.5	1.0	0.1%	0.8%	0.8%

*Les montants indiqués incluent la modification motivée par la décentralisation du coût de l'espace de bureau qui a été approuvé en vertu de la résolution CP/RES.756

Distribution des Ressources

Fonds Ordinaire 2005

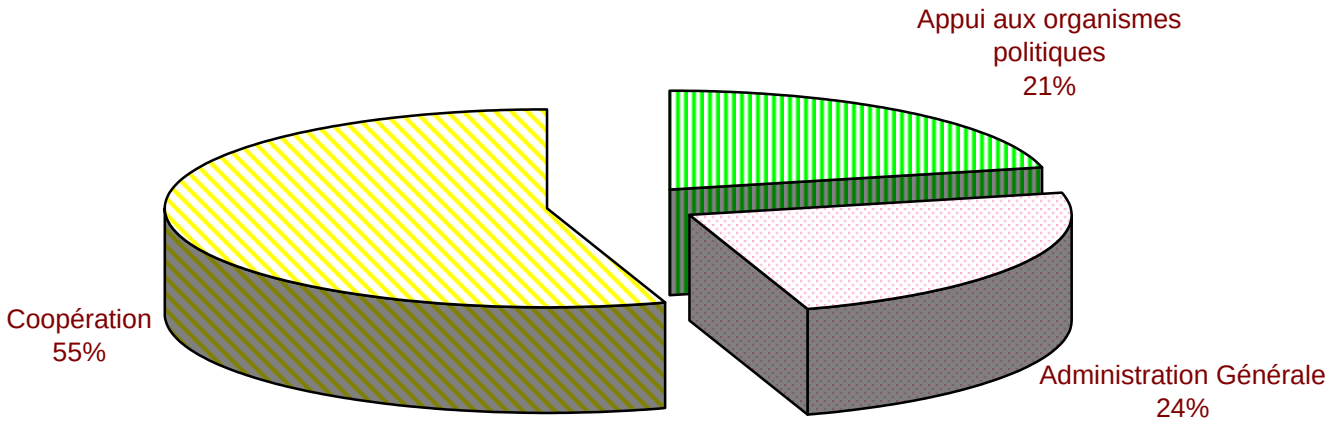

PROGRAMME-BUDGET APPROUVÉ 2005

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
TOTAL POSTES 1995-2005
FONDS ORDINAIRE

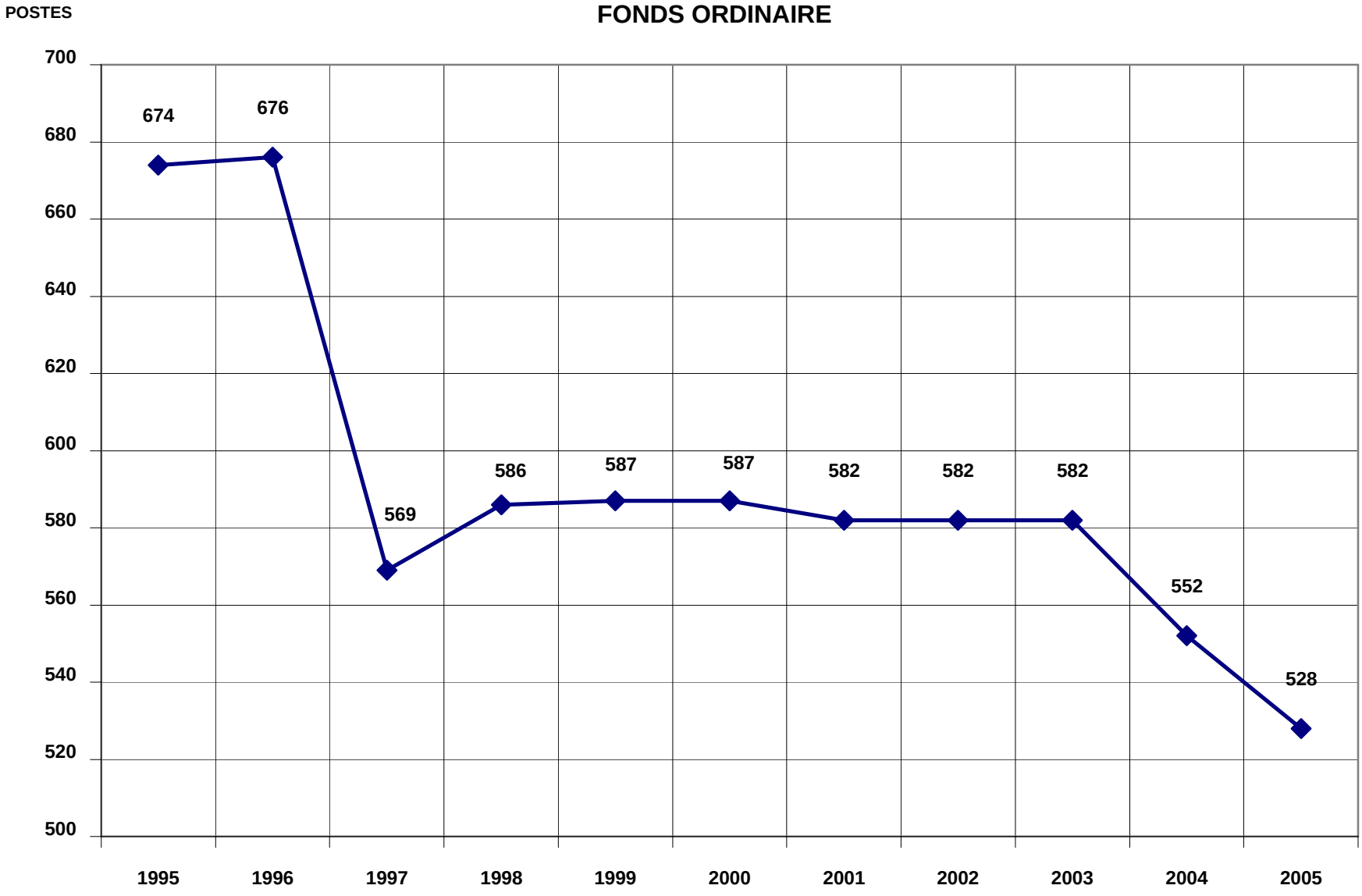

PROGRAMME-BUDGET APPROUVÉ 2005

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
TOTAL DES POSTES AU BUDGET DE 1995 À 2005
(En millions de $EU)

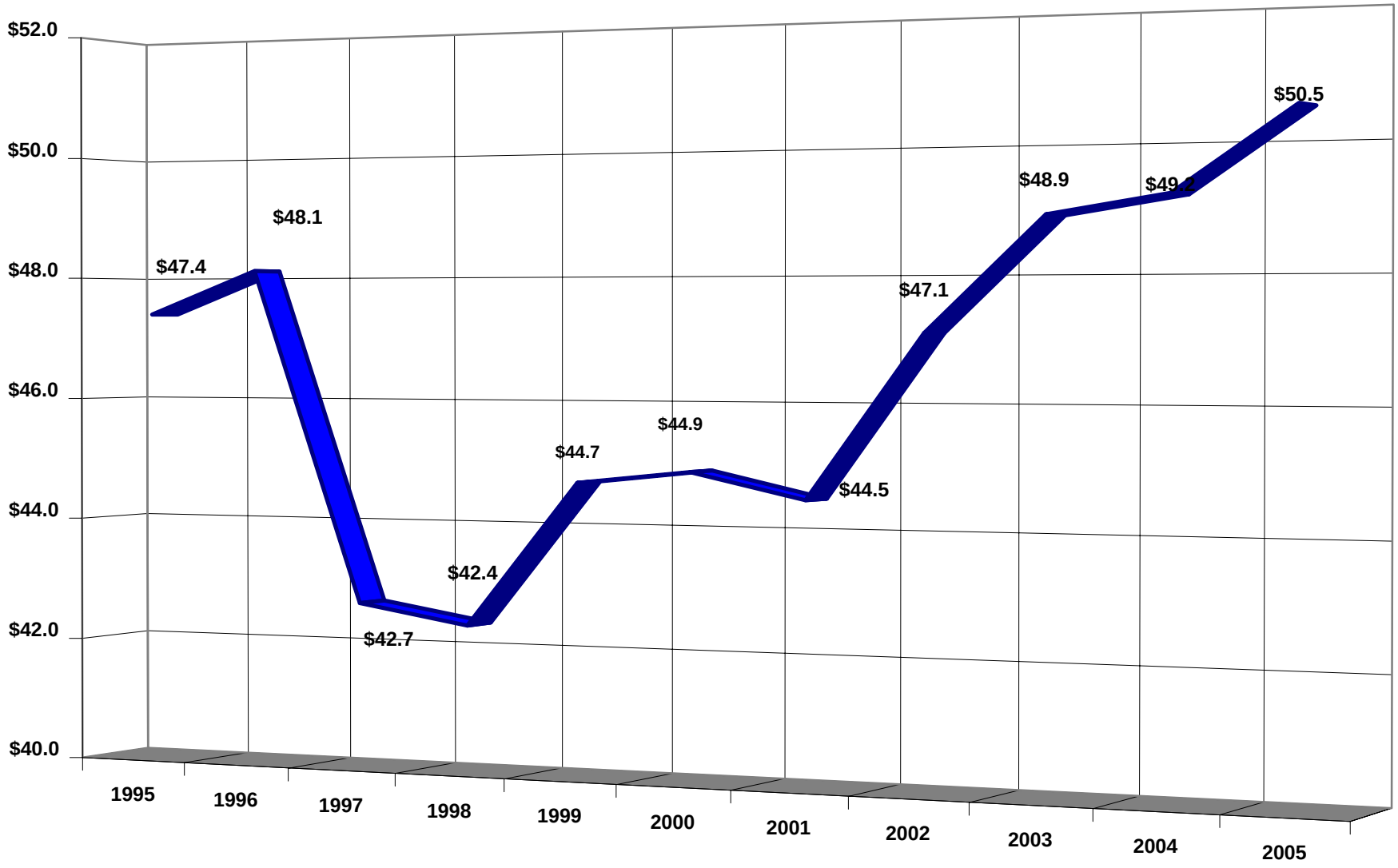

STRUCTURE DU PROGRAMME-BUDGET

A. FORMAT

Dans la préparation et la soumission du programme-budget pour année 2005, les directives générales données par le Conseil permanent ont été suivies. Aux termes de ces directives, les informations sur les programmes et les budgets doivent être présentées sous une forme intégrée qui reflète les priorités fixées par les Conseils de l'Organisation, ainsi que les requêtes des pays. L'analyse des informations soumises doit aussi être fournie.

Pour la présentation du budget, en vue de familiariser l'usager avec les nouveaux codes budgétaires figurant dans le système OASES, on a inclut à côté du code habituel l'équivalent dans le système OASES. A titre illustratif par exemple: pour le cabinet du Secrétaire général qui porte le code 30A, dans le nouveau système OASES, le code de cette rubrique sera 10510.

B. NIVEAUX

Les niveaux du programme-budget sont les suivants:

Premier niveau. Projet par pays, projets régionaux, projets d'action politique, projet d'appui technique et de direction et projets d'appui administratif

Les projets sont l'élément principal de la désagrégation et constituent l'unité essentielle de la programmation budgétaire.

Les projets par pays et les projets régionaux contiennent la description des actions particulières qu'il est envisagé de mener en vue de la fourniture d'un service direct à un Etat membre ou à un groupe d'Etats membres.

Les projets d'appui technique et de direction, ainsi que les projets d'action politique contiennent la description des actions spécifiques d'appui à la prestation de services directs et/ou à l'exécution de dispositions de la Charte et des directives des organes délibérants de l'Organisation.

Les projets d'appui administratif décrivent les fonctions d'appui logistique et opérationnel et la prestation de services à toute l'Organisation.

L'ensemble des projets est regroupé en sous-programmes.

Deuxième niveau. Sous-programme

Correspond à une spécialité dans le domaine d'action déterminé par le programme

Troisième niveau. Programme

L'ensemble de ces sous-programmes est regroupé en programmes. Il correspond à un champ d'action dans le cadre large fixé par le chapitre. Ce niveau est utilisé uniquement dans le chapitre 4 (Unités et Services spécialisées).

Quatrième niveau. Chapitre

Les programmes/sous-programmes sont groupés en chapitres. Les chapitres correspondent à une subdivision en grands secteurs, selon la structure institutionnelle de l'Organisation:

Chapitre 1 - Assemblée générale et autres organes
Chapitre 2 - Autres organismes et autres entités
Chapitre 3 - Cabinets du Secrétariat général
Chapitre 4 - Unités et Services spécialisées
Chapitre 5 - Organisme I-A pour la coopération et le développement intégré
Chapitre 6 - Bureaux hors siège
Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
Chapitre 9 - Services communs

C. DESCRIPTION ET CODIFICATION DES DEPENSES PAR OBJET

Code	Objet des dépenses	Description
1.	Postes approuvés:	Dépenses récurrentes afférentes au personnel telles que les coûts directs de financement de tous les postes et fonctions exercées par les membres du personnel, fonction publique internationale; personnel n'appartenant pas à la fonction publique internationale, dépenses au titre des heures supplémentaires.
2.	Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	Dépenses non récurrentes afférentes au personnel telles que la formation, les frais de déménagement, les frais de rapatriement , les voyages et le recrutement des membres du personnel.
3.	Bourses	Frais occasionnés par les boursiers et les chercheurs, y compris leurs frais de voyage
4.	Voyages	Recouvre le coût des billets, des indemnités journalières et des dépenses diverses de voyage: - des membres des commissions - aux conférences et réunions - de recrutement et de rapatriement - des missions d'assistance technique - des missions de spécialistes, de consultants, de

	- professeurs et autres - Dans les foyers
5. Documents	Frais d'édition, de traduction, de dessin graphique, de dactylographie ou de typographie, de reproduction de documents et d'autres publications pour leur impression par l'Organiation ou leur impression sous contrat.
6. Matériels et fournitures	Coût des matériels, des machines et des fournitures des bureaus, fournitures de photocopieuses, des véhicules, des matériels spécialisés, de leur location et entretien, de location de l'équipement électronique et de fournitures diverses.
7. Bâtiments et	Location et entretien de bureaux et de bâtiments appartenant à entretien l'Organisation, au siège ou à l'extérieur.
8. Contrats à la tache	Contrats dont l'objet est l'exécution d'un ouvrage déterminé, l'obtention d'un résultat défini ou la réalisation d'une tâche déterminée.
9. Autres coûts	Cette rubrique recouvre les intrants qui ne peuvent être imputés aux objets de dépense précédents. La nature et le montant de ces dépenses de fonctionnement ne justifient pas leur identification à part, comme objet de dépenses importantes (communications, dons, honoraires, etc.). Elle comprend provisoirement le budget des services directs des fonds volontaires qui seront programmés ultérieurement par les Commissions exécutives compétentes.

D. DESCRIPTIONS ET CODIFICATION DES CATEGORIES D'ACTIVES

a. Appui aux organes, organismes et entités de l'Organisation
Services de secrétariat, appui technique, appui logistique, administratif et services juridiques.

b. Services directs de coopération pour le développement prêtés aux Etats membres
Activités destinées à répondre aux besoins de services directs des Etats membres en termes d'assistance technique, de formation, de recherches, d'études et de diffusion concernant les questions spécialisées, ainsi que l'appui technique et opérationnel dont ces services ont besoin.

c. Services d'appui général

Haute direction générale, direction des programmes et services, appui administratif central et local, programmation budgétaire et financière, trésorerie et audit interne, évaluation, administration du personnel, sécurité, installations et matériel d'infrastructure.

E. CODIFICATION DES FONDS INCLUS DANS LE PROGRAMME-BUDGET POUR 2005

Code	Fonds
111	Ordinaire
220	Fonds Volontaires

GLOSSAIRE DES SIGLES

Les sigles suivants sont employés dans ce document:

Sigle	Signification
ADPD	Formation entre pays en développement
ALCA	Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRF	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CEC	Commission spéciale du commerce
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
CICOM	Centre interaméricain de commercialisation
CIDI	Conseil interaméricain pour le développement intégré
CIM	Commission interaméricaine des femmes
CITAF	Centre interaméricain d'administration fiscale et financière
CITEL	Commission interaméricaine des télécommunications
COLENCIAS	Institut colombien des sciences et de la technologie
COPANT	Commission panaméricaine sur les normes techniques
CRIM	Centre régional de données informatisées sur la femme
CTO	Organisation du tourisme des Caraïbes
FONDEM	Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise
JID	Organisation interaméricaine de défense (OID)
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
IDRC	Centre de recherche sur le développement international
III	Institut interaméricain des affaires indigènes
IIN	Institut interaméricain de l'enfance
MERCOCYT	Marché commun de science et de technologie
MERCOSUR	Marché commun du sud
ONE	Organisme national de liaison
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PADF	Fondation panaméricaine de développement (FOPAD)
PEC	Programme spécial de formation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUMA	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
PRA	Programme ordinaire de formation
REDHUCyT	Réseau universitaire continental de science et de technologie
SICE	Système d'information sur le commerce extérieur
SPECAF	Programme spécial de bourses et de stages de formation des Caraïbes
TLC	Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
UDS	Unité de développement social
UNIDO	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

CH APITRE 1

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
12,272.4	12,850.5	4.71	12,274.0	-4.48

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	72	1	6,785.9	55.28
Professionnels	39	1	4,752.2	38.71
Services généraux	33	1	2,033.7	16.56
Postes Temporaires	16	1	1,372.3	11.18
Professionnels	9	1	953.5	7.76
Services généraux	7	1	418.8	3.41
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	3.0	0.02
Autres coûts		3-9	4,112.8	33.50
Montant total du budget approuvé			**12,274.0**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	16.09

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

			2005
10A	*(24041)*	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	157.9
10B	*(46010)*	TRIBUNAL ADMINISTRATIF	45.6
10D	*(54021)*	COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS	154.5
10E	*(22010)*	SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT	1,351.3
10G	*(24000)*	SECRÉTARIAT DES RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	5,040.1
10H	*(15511)*	COMMISSION INTERAMÉRICAINE DE LUTTE CONTRE L'ABUSE DES DROGUES (CICAD)	356.6
10K	*(24042)*	RÉUNIONS DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET COMMISSIONS INTERAMÉRICAINES	151.7
10O	*(16010)*	COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME	3,077.9
10P	*(44040)*	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - CJI	269.6
10Q	*(60150)*	COUR INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME	1,391.3
10W	*(24043)*	CONFÉRENCES DE L'OEA	277.5
		Total	12,274.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 1	**ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES**										
10A	**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**										
10A-101-WS1	XXXV SESSION ORDINAIRE										
(24041)	0.0	0.0	0.0	16.3	29.1	7.5	5.8	99.2	0.0	**157.9**	**157.9**
Total 10A	0.0	0.0	0.0	16.3	29.1	7.5	5.8	99.2	0.0	**157.9**	**157.9**
10B	**TRIBUNAL ADMINISTRATIF**										
10B-102-WS1	SESSIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF										
(46010)	0.0	0.0	0.0	8.7	3.0	0.0	0.0	30.5	3.4	**45.6**	**45.6**
Total 10B	0.0	0.0	0.0	8.7	3.0	0.0	0.0	30.5	3.4	**45.6**	**45.6**
10D	**COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS**										
10D-104-WS1	COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTÉRIEURS										
(54021)	0.0	0.0	0.0	15.0	21.0	0.2	0.0	118.2	0.1	**154.5**	**154.5**
Total 10D	0.0	0.0	0.0	15.0	21.0	0.2	0.0	118.2	0.1	**154.5**	**154.5**
10E	**SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT**										
10E-109-WS1	SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT										
(22010)	1175.1	0.0	0.0	3.5	8.9	9.7	144.9	1.6	7.6	**176.2**	**1351.3**
Total 10E	1175.1	0.0	0.0	3.5	8.9	9.7	144.9	1.6	7.6	**176.2**	**1351.3**
10G	**SECRÉTARIAT DES RÉUNIONS ET CONFÉRENCES**										
10G-111-WS1	SERVICE DES CONFERENCES ET REUNIONS, DIRECTION										
(24020)	487.5	3.0	0.0	0.0	6.7	30.9	175.1	0.0	38.3	**254.0**	**741.5**
10G-112-WS1	SERVICES DE CONFERENCES										
(24040)	1096.4	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	0.0	1.0	0.0	**28.0**	**1124.4**
10G-113-WS1	SERVICES DES LANGUES										
(24060)	2195.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.6	0.0	83.6	0.0	**85.2**	**2280.2**
10G-114-WS1	SERVICES DE DOCUMENTS ET D'INFORMATION										
(24070)	629.9	0.0	0.0	0.0	88.6	30.0	0.0	0.0	45.0	**163.6**	**793.5**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
10G-115-WS1	RÉUNIONS DU GROUPES DE TRAVAIL ET DES SOUS-COMMISSIONS DE LA CEPCIDI										
(24045)	0.0	0.0	0.0	0.0	21.6	1.2	0.0	14.3	1.0	**38.1**	**38.1**
10G-116-WS1	SIMULATION D'ASSEMBLEES NATIONALES ET INTERNATIONALES										
(24095)	56.7	0.0	0.0	3.0	0.7	2.0	0.0	0.0	0.0	**5.7**	**62.4**
Total 10G	4465.5	3.0	0.0	3.0	117.6	92.7	175.1	98.9	84.3	**574.6**	**5040.1**
10H	***COMMISSION INTERAMÉRICAINE DE LUTTE CONTRE L'ABUSE DES DROGUES (CICAD)***										
10H-115-WS1	SESSIONS ORDINAIRES DE LA CICAD										
(15511)	0.0	0.0	0.0	19.5	0.0	2.8	0.0	8.7	0.0	**31.0**	**31.0**
10H-116-WS2	MEM-MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRALE										
(15511)	0.0	0.0	0.0	5.5	49.5	46.3	30.0	121.5	72.8	**325.6**	**325.6**
Total 10H	0.0	0.0	0.0	25.0	49.5	49.1	30.0	130.2	72.8	**356.6**	**356.6**
10K	***RÉUNIONS DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET COMMISSIONS INTERAMÉRICAINES***										
10K-130-WS1	REUNIONS DU CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE, AU NIVEAU MINISTÉRIEL ET COMMISSIONS INTERAMERICAINES										
(24042)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	151.7	**151.7**	**151.7**
Total 10K	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	151.7	**151.7**	**151.7**
10O	***COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME***										
10O-141-WS1	SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME										
(16010)	2517.6	0.0	0.0	133.1	56.6	50.9	155.9	81.8	82.0	**560.3**	**3077.9**
Total 10O	2517.6	0.0	0.0	133.1	56.6	50.9	155.9	81.8	82.0	**560.3**	**3077.9**
10P	***COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - CJI***										
10P-143-500	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - SESSIONS										
(44040)	0.0	0.0	0.0	98.2	7.8	1.0	2.5	76.4	2.8	**188.7**	**188.7**
10P-144-WS1	COURS DE DROIT INTERNATIONAL (CJI)										
(44042)	0.0	0.0	0.0	0.0	4.2	5.6	13.0	56.9	1.2	**80.9**	**80.9**
Total 10P	0.0	0.0	0.0	98.2	12.0	6.6	15.5	133.3	4.0	**269.6**	**269.6**
10Q	***COUR INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME***										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
10Q-148-500	SECRÉTARIAT DE LA COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME										
(60150)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1391.3	**1,391.3**	**1391.3**
Total 10Q	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1391.3	**1,391.3**	**1391.3**
10W	***CONFÉRENCES DE L'OEA***										
10W-150-WS1	FONDS NON PROGRAMMÉS POUR LE CONFERENCES DE L'OEA										
(24043)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	277.5	**277.5**	**277.5**
Total 10W	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	277.5	**277.5**	**277.5**
CHAPITRE 1	8158.2	3.0	0.0	302.8	297.7	216.7	527.2	693.7	2074.7	**4,115.8**	**12274.0**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10A (24041)**

Project: Assemblée générale

Responsable: Directeur, Secrétariat des Conférences et réunions

Déclaration d'objectifs:

Étant l'organe suprême de l'Organisation, l'Assemblée générale a notamment pour fonctions principales:
- de décider des activités et des politiques générales de l'Organisation, en déterminant la structure et les fonctions de ses organes, en examinant tout sujet concernant la cohabitation des États membres.
- d'énoncer des dispositions pour la coordination des activités des organes, organismes et entités de l'Organisation entre eux et des activités avec d'autres institutions du Système interaméricain.
- de renforcer et d'harmoniser la coopération avec les Nations Unies et ses institutions spécialisées.
- de favoriser la collaboration avec d'autres organisations internationales qui ont des objectifs analogues à ceux de l'Organisation des États Américains.
- d'approuver le programme-budget de l'Organisation et de fixer les quotes-parts des États membres.
- d'examiner les rapports de la Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures et les observations et recommandations formulées par le Conseil permanent sur les rapports que doivent présenter les autres organes et entités, conformément aux dispositions du paragraphe (f) de l'article 91 de la Charte, ainsi que sur les rapports de tout autre organe que sollicitera l'Assemblée générale elle-même.
- d'adopter les normes générales appelées à régir le fonctionnement du Secrétariat général.

Justification 2005:

L'Assemblée générale se réunit chaque année à l'époque que fixe le règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Chaque session ordinaire déterminera la date et le lieu de la session suivante, conformément au règlement intérieur. En 2005, l'Assemblée générale tiendra sa XXXV Session ordinaires et extraordinaires qui peuvent être demandées et que l'on décide de convoquer.
Conformément aux montants indicatifs, un montant de EU$157 900 à la tenue de l'Assemblée générale qui sera consacrée au déroulement des activités indiquées dans la description de ce programme.
Il est important de souligner que le montant alloué représente le coût estimatif de celle-ci si elle se tient au siège. Au cas où elle se tiendra dans un pays membre de l'Organisation, la différence entre le coût total et le montant alloué sera absorbée par le pays hôte.

TOTAL APPROUVE $ 157.9 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10A Assemblée générale (24041)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
157.9	157.9	0.00	157.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	157.9	100.00
Montant total du budget approuvé			**157.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	1.28
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.20

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10A Assemblée générale

Code organisationnel
(24041)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

101-WS1 *(24041)*	XXXV SESSION ORDINAIRE	157.9
	Total	157.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	136.8	35.23
FONDS SPECIFIQUE	251.4	64.77
Total	388.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10B (46010)**

Project: Tribunal administratif

Responsable: Secrétaire du Tribunal administratif

Déclaration d'objectifs:

1. Connaître des différends qui peuvent se présenter en raison des décisions administratives qui touchent le personnel du Secrétariat général.
2. Garantir le respect des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et des autres dispositions portant sur les droits et devoirs du personnel.

Justification 2005:

Comme le montre le détail des dépenses, le budget du Tribunal administratif est destiné aux activités liées à la tenue de deux sessions, à la présentation du rapport annuel à l'Assemblée générale et à la préparation, la rédaction et la publication de ses sentences.

TOTAL APPROUVE $ 45.6 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10B Tribunal administratif (46010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
74.6	50.7	-32.03	45.6	-10.05

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	45.6	100.00
Montant total du budget approuvé			**45.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	0.37
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.05

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10B Tribunal administratif

Code organisationnel
(46010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

102-WS1 *(46010)*	SESSIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	45.6
	Total	45.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	56.6	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	56.6	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10D (54021)**

Project: Commission des vérificateurs extérieurs

Responsable: Directeur, Département des services financiers

Déclaration d'objectifs:

La Commission des vérificateurs extérieurs examinera la comptabilité du Secrétariat général conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 123 (III-O/73), adoptée par l'Assemblée générale le 14 avril 1973 et de la résolution CP/RES. 124 (164/75), adoptée par le Conseil permanent le 30 juin 1975, ainsi qu'au Règlement de la Commission, approuvé le 30 juin 1976.

Justification 2005:

La Commission des vérificateurs extérieurs se compose de trois membres et est chargée de la vérification indépendante de tous les fonds de l'OEA gérés par le Secrétariat général.

Cela suppose qu'un cabinet de vérification des comptes est engagé pour préparer un rapport sur les états financiers des comptes gérés par le Secrétariat général et formule des recommandations à la Commission, afin d'améliorer la vérification de l'administration et les méthodes comptables. Cela suppose aussi la révision des travaux accomplis et du rapport préparé par le cabinet qui a été engagé; l'examen des résultats et la préparation du rapport de la Commission au Conseil permanent et du rapport à l'Assemblée générale.

Le cabinet de vérificateurs Ernst & Young a continué de prêter des services de vérification selon les mêmes termes convenus avec le cabinet Arthur Andersen qui a été retenu sur une base contractuelle par le Secrétariat général par suite d'un appel d'offres auquel ont répondu sept cabinets de vérification comptable.

En 2000, les crédits inscrits au budget approuvé du Fonds ordinaire pour la Commission des vérificateurs extérieurs se portaient à EU$164 000 et en 2001, ce montant était de EU$156 400. Il a été réduit à EU$154 500 en 2002, 2003 et 2004. Le contrat signé avec le cabinet de vérification externe suite à un appel d'offre externe recherchait une augmentation de 8% par an au titre de frais.

TOTAL APPROUVE $ 154.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs (54021)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
154.5	154.5	0.00	154.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	154.5	100.00
Montant total du budget approuvé			**154.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	1.25
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.20

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs

Code organisationnel
(54021)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

104-WS1 *(54021)*	COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTÉRIEURS	154.5
	Total	154.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	144.1	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	144.1	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10E (22010)**

Project: Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

Responsable: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les objectifs d'ensemble du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la réunion de consultation et du Conseil permanent sont d'appuyer les efforts des États membres de l'Organisation à la poursuite de leurs objectifs conformément aux dispositions de la Charte, et de s'acquitter des responsabilités spécifiques confiées au Secrétariat par les directives exécutives en vigueur.

Justification 2005:

Les fonds budgétisés couvrent 14 postes dont huit cadres, et six employés des services d'appui administratif. En outre, au titre de cet objet de dépenses, les autres crédits dont l'ouverture est sollicitée (EU$184 600) sont destinés à couvrir tous les aspects connexes portant sur la planification, la direction et la coordination de tous les services consultatifs techniques et logistiques qui sont fournis dans le cadre des séances de la Réunion de consultation, de l'Assemblée générale, du Conseil permanent ainsi que d'autres rencontres délibératives, comme les conférences ou séminaires convoqués pour examiner des thèmes spécifiques de l'Agenda continental.

Il est évident que les montants programmés sont insuffisants pour couvrir les frais opérationnels découlant des services qui sont requis par un nombre de croissant de réunions et de conférences tenues pour donner les suites pertinentes aux mandats des organes politiques.

TOTAL APPROUVE $ 1,351.3 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10E Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent (22010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,233.4	1,328.3	7.69	1,351.3	1.73

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	10	1	824.8	61.03
Professionnels	5	1	519.3	38.42
Services généraux	5	1	305.5	22.60
Postes Temporaires	4	1	350.3	25.92
Professionnels	3	1	293.6	21.72
Services généraux	1	1	56.7	4.19
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	176.2	13.03
Montant total du budget approuvé			**1,351.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	11.00
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.77

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10E Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

Code organisationnel (22010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

109-WS1 *(22010)*	SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT	1,351.3
	Total	1,351.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,255.6	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,255.6	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10G (24000)**

Project: Secrétariat des réunions et conférences

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Fournir des services de conférence et de réunion da haute qualité, notamment des services logistiques, technologiques, linguistiques, de documentation et d'information, conformément aux mandats et objectifs de l'Organisation. Ces services seront compétitifs avec des services similaires.

Justification 2005:

Selon les montants indicatifs des nouveaux plafonds budgétaires et compte tenu du même niveau d'autorisation, le Secrétariat des conférences et réunions sera chargé de réaliser les tâches suivantes en 2005:

-Planifier, organiser, diriger et coordonner les réunions et conférences que le Secrétariat général et ses unités auront planifiées au siège et en dehors de celui-ci.
-Maintenir les services de conférences, ainsi que les installations technologiques pour les réunions, les documents, l'information et les services linguistiques requis pour l'atteinte, l e développement et la réalisation des objectifs des réunions de l'Organisation auxquelles le Secrétariat des conférences et réunions prêtent des services.
-Améliorer les modalités de traitement de documents, la mise en oeuvre des systèmes de gestion de l'information, en fonction des besoins et des conditions fixées par l'Organisation.
-Réaménagement des installations actuelles des salles et salons de réunions, pour qu'elles soient adaptées aux nouveaux besoins et enjeux que devra affronter l'Organisation dans le contexte d'une dynamique renouvelée des relations interaméricaines.
-Mettre en route et élargir les processus de formation du personnel du Secrétariat en cherchant à améliorer et à actualiser les connaissances et les aptitudes de son personnel, en conformité avec les nouvelles technologies de l'information qui permettent la mise en œuvre de programmes informatiques innovateurs et de nouveaux développements en matière de multimédia pour les réunions et les conférences.

TOTAL APPROUVE $ 5,040.1 *

Financement extérieur:

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU $200 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10G Secrétariat des réunions et conférences (24000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
4,727.9	5,274.9	11.56	5,040.1	-4.45

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	45	1	4,102.0	81.38
Professionnels	23	1	2,750.7	54.57
Services généraux	22	1	1,351.3	26.81
Postes Temporaires	5	1	363.5	7.21
Professionnels	1	1	122.1	2.42
Services généraux	4	1	241.4	4.78
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	3.0	0.05
Autres coûts		3-9	571.6	11.34
Montant total du budget approuvé			**5,040.1**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	41.06
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	6.60

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10G Secrétariat des réunions et conférences

Code organisationnel (24000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

111-WS1 *(24020)*	SERVICE DES CONFERENCES ET REUNIONS, DIRECTION	741.5
112-WS1 *(24040)*	SERVICES DE CONFERENCES	1,124.4
113-WS1 *(24060)*	SERVICES DES LANGUES	2,280.2
114-WS1 *(24070)*	SERVICES DE DOCUMENTS ET D'INFORMATION	793.5
115-WS1 *(24045)*	RÉUNIONS DU GROUPES DE TRAVAIL ET DES SOUS-COMMISSIONS DE LA CEPCIDI	38.1
116-WS1 *(24095)*	SIMULATION D'ASSEMBLEES NATIONALES ET INTERNATIONALES	62.4
	Total	5,040.1

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	5,561.9	95.92
FONDS SPECIFIQUE	236.3	4.08
Total	5,798.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10H (15511)**

Project: Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

Responsable: Secretáire exécutif, CICAD

Déclaration d'objectifs:

La CICAD et son Secrétariat exécutive s'efforcent d'aider les États membres et leurs peuples. Grâce à la tenue de forums politiques et de coopération mutuelle utilisant le transfert horizontal de technologie, la CICAD cherche à renforcer les programmes multilatéraux et nationaux qui visent à éliminer l'abus des drogues dans le Continent américain.

Justification 2005:

La Commission mène ses activités à la lumière des principes et objectifs énoncés dans le Programme d'action de Rio de Janeiro. Les principaux objectifs du Programme sont les suivants:
(1) Elargir et renforcer la capacité des Etats membres à réduire la demande de drogues et à en prévenir l'usage abusif;
(2) Lutter effectivement contre la production et le trafic illicites des drogues et des substances psychotropes;
(3) Promouvoir des initiatives et activités régionales en matière de recherche, d'échange de renseignements, de formation spécialisée et d'assistance technique.
La Commission est aussi régie par la Stratégie antidrogues dans le Continent américain qui a été adoptée par la CICAD en octobre 1996 et entérinée par l'Assemblée générale en vertu de la résolution AG/RES. 1458 (XXII-O/97), ainsi que le Plan d'action adoptée au Deuxième Sommet des Amériques tenue à Santiago en 1998 et les mandats émanés du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec City en 2001.
Le Sous-programme 10H comprend: (1) les deux sessions ordinaires de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et (2) le Mécanisme d'évaluation multilatérale(MEM). Lors des sessions ordinaires de la CICAD, les représentants des Etats membres de l'OEA examinent, évaluent et définissent des politiques, stratégies et actions dans le cadre de la lutte contre l'abus des drogues dans le Continent américain. Ils établissent aussi les priorités et lignes d'action à suivre en vue de donner suite aux mandats confiés à la CICAD et mettre en œuvre la Stratégie anti-drogues dans le Continent ainsi que le MEM.
Le MEM a été créé en application du mandat confié à la CICAD par le Deuxième Sommet des Amériques (Santiago, Chili) pour l'élaboration d'un mécanisme d'évaluation à l'échelle continentale. La mise en œuvre de ce mandat à abouti à la création d'un (1) Groupe de travail intergouvernemental (GTI) en 1998/99 ayant pour tâche de concevoir le Mécanisme d'évaluation multilatérale; 2) d'un Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) chargé de préparer les évaluations nationales et continentales; et 3) une Unité du MEM au sein du Secrétariat exécutif de la CICAD en vue d'épauler les travaux de l'IWG et du GEG.
Lors du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec (Canada), les chefs d'Etat et de gouvernement ont renouvelé l'engagement de faire du MEM la pierre angulaire de l'aide dans la perspective d'une coopération continentale performante dans le cadre de la lutte contre le problème global des drogues. Le Sommet a déclaré que la CICAD devrait a. obtenir des ressources financières pour la réalisation de programmes optionnels de développement; b. établir des unités dotées de fonctions de collecte de renseignements financiers; et c. créer un mécanisme de base et homogène en vue de déterminer le coût social, humain et économique du problème des drogues. Le Sommet a aussi exprimé son désir de continuer à renforcer et à examiner le MEM en vue d'effectuer un suivi des efforts nationaux et continentaux déployés contre les drogues; il a recommandé des mesures visant à encourager la coopération interaméricaine et l'élaboration de stratégies nationales pour lutter contre ce fléau.
Mesures prises conformément à ces mandats:

a. Approbation par la CICAD d'un jeu de 86 indicateurs (certains améliorés, d'autres élargis et d'autres encore nouveaux) pour la troisième phase d'évaluation 2003 - 2004; renforcement du processus de

fonctionnement du MEM et mesures à prendre si des recommandations doivent être répétées à des pays. Tout a été approuvé en mai 2003.

b. Analyse d'information, rédaction et publication des 34 rapports nationaux sur les progrès accomplis relativement aux recommandations formulées à l'intention des États membres et d'un rapport continental sur la deuxième phase d'évaluation 2001 - 2002. Ces rapports ont été approuvés puis publiés par la CICAD en mai 2004.

c. Réalisation d'un cours de perfectionnement à l'intention des représentants des 34 instances nationales de coordination du MEM sur les 86 indicateurs du questionnaire relatif à la troisième phase d'évaluation et sur l'utilisation de la base de données de la page Web du MEM. Le cours s'est donné en octobre 2003.

En 2005, l'exercice du Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) sur la mise en œuvre des recommandations formulées aux pays par la troisième phase d'évaluation aura lieu à Washington, D.C. Au cours de deux séances de rédaction, le GEG analysera et évaluera les renseignements fournis par les pays sur cette question et il rédigera les 34 rapports nationaux et le rapport continental. Ceux-ci seront approuvés puis publiés par la CICAD en avril 2006. Le Groupe de travail intergouvernemental (GTI) sera convoqué au cours du premier semestre, dans le but de renforcer, d'actualiser et de tenir à jour tant les 86 indicateurs que tout le processus du MEM. Un cours de formation sera offert à l'intention des instances nationales de coordination du MEM au cours du second semestre de l'année. Les activités de promotion du MEM devraient se poursuivre au cours de cette année.

Le coût de l'exercice de mise en œuvre des recommandations de la troisième phase d'évaluation du MEM (janvier - décembre 2005) s'élève à EU$415 900, ventilé ainsi:

i. Deux séances de rédaction du GEG - 34 rapports nationaux et un rapport continental - EU$240 300
ii. Groupe de travail intergouvernemental (GTI) - EU$34 100
iii. Formation dans les instances nationales de coordination - EU$40 000
iv. Coûts de publication, EU$ 40 000
v. Coûts d'opération, EU$111 700
vi. Promotion des activités du MEM, EU$20 000

TOTAL APPROUVE $ 356.6

Financement extérieur:

En 2003, le MEM a reçu des contributions externes dont la quantité et de EU $552 417 pour ses opérations et de EU $1 000 000 pour l'exécution des recommandations pour pays qui avaient demandé une assistance. *

Pour l'année 2005, approximativement EU$1.5 million de dollars seront exigés des fonds externes afin de fournir l'appui financier et technique aux pays pour l'exécution des recommandations trouvées dans la 2è ronde d'évaluation

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

Code organisationnel (15511)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
530.9	396.2	-25.37	356.6	-9.99

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	356.6	100.00
Montant total du budget approuvé			**356.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	2.90
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.46

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

Code organisationnel (15511)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

115-WS1 *(15511)*	SESSIONS ORDINAIRES DE LA CICAD		31.0
116-WS2 *(15511)*	MEM-MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRALE		325.6
		Total	356.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	459.2	37.21
FONDS SPECIFIQUE	774.7	62.79
Total	1,234.0	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10K (24042)**

Project: Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines

---

Responsable: Directeur, Secrétariat des Conférences et réunions

Déclaration d'objectifs:

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un forum ministériel de dialogue interaméricain, de caractère stratégique ; il a pouvoir de décision sur les questions de partenariat pour le développement. Il est composé d'un représentant de chaque État membre, qui a rang de ministre ou équivalent.

Conformément à la Charte de l'OEA, le CIDI a pour mission de promouvoir la coopération entre les États membres, aux fins de favoriser un développement intégré et, en particulier, d'éliminer la pauvreté.

Il poursuit ses objectifs à travers ses organes et agences subsidiaires et à travers l'Assemblée générale, dans le cadre de partenariats pour des programmes, projets et activités de développement.

Le CIDI tient au moins une session ordinaire par an, à l'échelon ministériel ou équivalent. Il est composé des organes suivants :

- Le Comité exécutif permanent du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) et les groupes de travail établis par celui-ci.

- Des comités spécialisés non permanents

- Des comités spécialisés

- D'autres organes et agences subsidiaires créés par le CIDI.

Justification 2005:

Conformément au Statut du CIDI, adopté en vertu de la résolution AG/RES. 1443 (XXVI-O/96) de l'Assemblée générale tenue à Panama en juin 1996; les représentants à l'échelon ministériel ou dotés d'un rang équivalent, tiendront des réunions ordinaires et extraordinaires, ainsi que des réunions spécialisées et sectorielles.

TOTAL APPROUVE $ 151.7 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10K Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines (24042)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
151.7	151.7	0.00	151.7	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	151.7	100.00
Montant total du budget approuvé			**151.7**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	1.23
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.19

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10K Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines

Code organisationnel (24042)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

130-WS1 *(24042)*	REUNIONS DU CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE, AU NIVEAU MINISTÉRIEL ET COMMISSIONS INTERAMERICAINES	151.7
	Total	151.7

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	151.3	52.32
FONDS SPECIFIQUE	137.9	47.68
Total	289.3	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10O (16010)**

Project: Commission interaméricaine des droits de l'homme

Responsable: Secretáire exécutif, CIDH

Déclaration d'objectifs:

PROMOUVOIR L'OBSERVATION ET LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET SERVIR D'ORGANE CONSULTATIF DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS DANS CETTE MATIÈRE

Justification 2005:

La Commission interaméricaine des droits de l'homme, en vertu des mandats émanés de la Charte de l'Organisation et de la Convention américaine relative aux droits de l'homme, a l'obligation juridique et la responsabilité morale de veiller au respect des droits de l'homme dans tous les États membres de l'OEA. Parmi les activités que le Secrétariat exécutera en 2005 figurent: 1) les Réunions ordinaires (2 réunions de 3 semaines chacune) et les Réunions extraordinaires (2 réunions d'une semaine chacune). Ces réunions examineront les plaintes individuelles, les rapports spéciaux ainsi que les divers rapports qui feront partie du Rapport annuel. De même, au cours des réunions ordinaires se tiendront des audiences auxquelles participeront, outre les membres de la Commission, le personnel du Secrétariat exécutif, les témoins et les délégués spéciaux; 2) les visites in situ, avec le consentement des États membres (environ deux visites par an). Parmi les activités menées durant ces visites figurent les visites d'observation dans le pays, les visites dans les prisons, les entretiens avec les témoins, etc. 3) le Rapport annuel (3 volumes, soit environ 2 000 pages) et les rapports spéciaux (au moins deux rapports par an). Ces rapports doivent être traduits en langue anglaise puis acheminés à l'impression pour publication ultérieure; 4) mettre en œuvre les activités nécessaires au fonctionnement des bureaux des rapporteurs spéciaux, comme ceux du Rapporteur sur la liberté d'expression, du Rapporteur chargé du dossier des travailleurs migrants et des membres de leurs familles, du Rapporteur sur les droits des populations autochtones, du Rapporteur sur les droits de la femme, du Rapporteur sur les conditions dans les prisons, du Rapporteur sur les droits de l'enfant ainsi que de l'Unité des défenseurs des droits de la personne; 5) le Programme de bourses d'études Rómulo Gallegos (6 boursiers par an) et le programme de bourses d'études en collaboration avec l'Université de Notre Dame (deux boursiers par an); 6) Entretien du Centre de documentation et de la Bibliothèque spécialisée; 7) exécuter toutes les tâches relatives à la question des droits de l'homme qui lui sont attribuées.

Le montant du budget ordinaire proposé par le Secrétariat général pour 2005 ne peut en réalité couvrir les principales activités susmentionnées de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, à savoir la tenue de deux sessions ordinaires et d'au moins une session extraordinaire, avec l'appui approprié en ressources humaines et matérielles. La CIDH a souligné régulièrement ces dernières années qu'il importe de disposer de ressources financières appropriées dans le budget ordinaire afin d'éliminer la dépendance à l'égard de sources de financement extérieures pour les questions relevant de son mandat d'organe principal de l'OEA en matière de droits de l'homme. En ce sens, l'approbation du projet " Fonds nécessaires au renforcement des activités de la CIDH " pour 2005 porterait le total du budget ordinaire de cet organe à EU$5 933 100et permettrait de progresser vers l'objectif de l'affectation exclusive des ressources externes à des projets concrets.

TOTAL APPROUVE $ 3,077.9

Financement extérieur: *

Le 15 janvier 2004, le Gouvernement du Mexique a déposé un chèque d'un montant de US $50 000 destiné à des activités générales, qui s'ajoute à un dépôt précédent du même montant effectué le 1er décembre 2003. En outre, dans la première quinzaine de janvier 2004, il a déposé une contribution de EU$ 25 000 pour l'Unité des défenseurs des droits de l'homme de la CIDH.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10O (16010)**

Project: Commission interaméricaine des droits de l'homme

Par ailleurs, la Commission européenne a approuvé en 2003 le projet dénommé " Renforcement de l'accès à la justice dans les Amériques ". Ce projet permettra de financer des activités liées au règlement des affaires portées devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme, ainsi que l'organisation de visites d'enquête sur place dans les États membres de l'OEA. Le montant total de ce projet est d'environ EU$ 1 281 221. La Commission interaméricaine prend à sa charge une contrepartie de 20 % de ce montant total. L'exécution de ce projet a commencé en janvier 2004 avec le dépôt d'un premier apport de EU$433 346.21, et se poursuivra jusqu'au début de 2006.

Le Gouvernement de la Finlande s'est engagé à fournir un apport de 320 000 Euros sur deux ans au Bureau du Rapporteur des droits de la femme pour l'exécution du projet intitulé " Protection du droit de la femme à une vie exempte de violence par l'accès à la justice". L'exécution de ce projet a commencé avec l'apport de EU$202.304, à utiliser en 2004.

Le 12 janvier 2004, le Gouvernement de la France a fourni une assistance financière de US $ 150 024 pour appuyer les activités de la CIDH relatives à la protection et à la promotion des droits de l'homme en Haïti.

Le Gouvernement du Danemark a fourni un apport de EU$ 88 166 pour l'achèvement du projet intitulé " Renforcement de la capacité du système interaméricain pour la défense des droits fondamentaux des communautés, des minorités ethniques et autres groupes vulnérables touchés par les conflits en Amérique centrale ", qui sera exécuté en neuf mois, jusqu'au 30 septembre 2004. Le premier montant de EU$41 056 a déjà été déposé.

Quant aux prévisions pour le reste de l'année et pour 2005, il est possible que le Gouvernement des Etats-Unis continue de verser sa contribution volontaire habituelle aux activités de la CIDH, dont le montant le plus récent a été de EU$800 000 en 2003. En outre, ces dernières années ont été reçues diverses contributions du Gouvernement du Mexique pour le financement des activités de la CIDH, et l'on espère que ce gouvernement continuera d'appuyer les travaux de la Commission en 2005.

Pour sa part, le Royaume d'Espagne apporte un appui financier à la CIDH depuis plusieurs années, en particulier aux activités de la Bibliothèque et aux publications. Dans le second semestre de 2003, le Gouvernement de ce pays a déposé EU$227 148 à titre de contribution aux activités de la Commission interaméricaine concernant l'accès à la justice, en particulier devant la Cour interaméricaine. Il paraît en outre raisonnablement probable que le Royaume d'Espagne continuera d'appuyer de la même manière les travaux de la Commission en 2005.

En 2005, la Commission européenne devrait effectuer le second paiement de sa contribution au projet intitulé " Renforcement de l'accès à la justice dans les Amériques ", pour un montant d'environ EU$537,2. On prévoit également que le Gouvernement de la Finlande fera son second paiement annuel au titre du projet susmentionné de défense des droits de la femme, d'un montant d'environ EU$202,3.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10O Commission interaméricaine des droits de l'homme (16010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
3,200.5	3,429.9	7.16	3,077.9	-10.26

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	17	1	1,859.1	60.40
Professionnels	11	1	1,482.2	48.15
Services généraux	6	1	376.9	12.24
Postes Temporaires	7	1	658.5	21.39
Professionnels	5	1	537.8	17.47
Services généraux	2	1	120.7	3.92
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	560.3	18.20
Montant total du budget approuvé			**3,077.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	25.07
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	4.03

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10O Commission interaméricaine des droits de l'homme

Code organisationnel (16010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

141-WS1 *(16010)*	SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME	3,077.9
	Total	3,077.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,953.3	66.53
FONDS SPECIFIQUE	1,485.6	33.47
Total	4,438.9	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10P (44040)**

Project: Comité juridique interaméricain - CJI

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Remplir le rôle d'organe consultatif auprès de l'Organisation pour les questions juridiques; promouvoir l'évolution progressive et la codification du droit international et étudier les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en développement du Continent américain, et à la possibilité d'uniformiser les législations, le cas échéant.
Entreprendre les études et travaux préparatoires requis par l'Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures ou les Conseils de l'Organisation. Peut également concrétiser, de sa propre initiative, toute mesure estimée appropriée, et suggérer la tenue de conférences juridiques spécialisées.

Justification 2005:

-Résolutions de l'Assemblée générale concernant les sessions du Comité juridique interaméricain correspondant à 2003.
Le Comité juridique interaméricain offre des services d'assistance juridique à l'Organisation en matière de développement et de codification du droit international. De plus, il organise avec le Sous-secrétariat aux questions juridiques, le Cours de droit international, d'une durée de 30 jours, à Rio de Janeiro (Brésil). Parmi les boursiers figure au moins un boursier de chaque État membre. Ceux-ci participent à une série de classes et de tables rondes avec des professeurs de droit international public et privé.
Le Comité juridique interaméricain se réunit deux fois par an conformément à son Statut. La première session a une durée de deux semaines et se tient au Brésil ou dans un quelconque autre pays membre selon la décision du Comité. La seconde a lieu au mois d'août à Rio de Janeiro (Brésil) parallèlement au Cours de droit international et a une durée de quatre semaines.
En conséquence, le budget du Comité juridique est divisé en deux sous-programmes dans lesquels sont réparties, de façon ordonnée, chacune de ses activités, à savoir: la tenue des deux sessions et le Cours de droit international.

TOTAL APPROUVE $ 269.6 *

Financement extérieur:

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU $20 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10P Comité juridique interaméricain - CJI (44040)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
343.1	237.6	-30.74	269.6	13.46

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	269.6	100.00
Montant total du budget approuvé			**269.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	2.19
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.35

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10P Comité juridique interaméricain - CJI (44040)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

143-500	*(44040)*	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - SESSIONS	188.7
144-WS1	*(44042)*	COURS DE DROIT INTERNATIONAL (CJI)	80.9
		Total	269.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	297.9	93.76
FONDS SPECIFIQUE	19.8	6.24
Total	317.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10Q (60150)**

Project: Cour interaméricaine des droits de l'homme

Responsable: Secretáire exécutif, CIDH

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

La Cour interaméricaine des droits de l'homme a demandé à l'Organisation des États Américains une allocation budgétaire de EU$2 278 218 pour 2005, budget qui traduit de manière tout à fait modérée les besoins pressants qui seront ceux de la Cour pour assurer son fonctionnement durant l'année en question. Bien que ces fonds soient absolument nécessaires au bon fonctionnement du Tribunal, l'OEA a dû les amputer de EU$886 918. L'augmentation des coûts de fonctionnement, qui englobent les ressources humaines et matérielles, provient des réformes réglementaires demandées par l'Assemblée générale dans plusieurs résolutions, et observées aussi bien par la Cour que par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme en 2000.

Lesdites réformes réglementaires ont provoqué une augmentation de 400% du nombre de cas présentés à la Cour, par rapport à 2001. La Cour a fait tout son possible pour faire face à ses obligations avec les ressources humaines et matérielles dont elle disposait mais cet effort n'est pas suffisant pour couvrir le volume croissant de travail.

Lorsque les réformes ont été menées à bien, il était généralement admis qu'elles seraient accompagnées d'une augmentation substantielle du budget de la Cour. C'est pourquoi, par le biais des résolutions 1827, 1828, 1850, 1890, 1918 et 1925, l'Assemblée générale a demandé que le budget de la Cour soit augmenté de manière significative afin de renforcer ses travaux, augmentation qui n'a toujours pas eu lieu.

TOTAL APPROUVE $ 1,391.3 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme (60150)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,420.4	1,391.3	-2.04	1,391.3	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,391.3	100.00
Montant total du budget approuvé			**1,391.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	11.33
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.82

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme (60150)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

148-500	*(60150)*	SECRÉTARIAT DE LA COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME	1,391.3
		Total	1,391.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,395.0	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,395.0	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES **Code:** **10W (24043)**

Project: Conférences de l'OEA

Responsable: Directeur, Secrétariat des réunions et conférence

Déclaration d'objectifs:

Mettre en œuvre les mandats approuvés par l'Assemblée générale en relation avec la tenue de réunions et conférences de l'OEA

Justification 2005:

Ces fonds seront destinés au financement des services requis par les réunions et conférences tenues en vertu des mandats émis par l'Assemblée générale ou que le Conseil permanent juge utiles de tenir en 2005, conformément aux critères qu'approuve le Conseil permanent suite à une recommandation de la Commission des questions administratives.

TOTAL APPROUVE $ 277.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10W Conférences de l'OEA (24043)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
277.5	277.5	0.00	277.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	277.5	100.00
Montant total du budget approuvé			**277.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	12,274.0	2.26
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.36

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10W Conférences de l'OEA (24043)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

150-WS1 *(24043)*	FONDS NON PROGRAMMÉS POUR LE CONFERENCES DE L'OEA	277.5
	Total	277.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	242.7	46.54
FONDS SPECIFIQUE	278.9	53.46
Total	521.7	100.00

CHAPITRE 2

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
5,114.5	4,380.3	-14.35	4,181.7	-4.53

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	13	1	1,405.3	33.60
Professionnels	11	1	1,315.1	31.44
Services généraux	2	1	90.2	2.15
Postes Temporaires	9	1	585.7	14.00
Professionnels	4	1	434.2	10.38
Services généraux	5	1	151.5	3.62
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	2,190.7	52.38
Montant total du budget approuvé			**4,181.7**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	5.48

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

			2005
20A	*(60250)*	ORGANISATION INTERAMÉRICAINE DE LA DÉFENSE ET COLLÈGE INTERAMÉRICAIN DE DÉFENSE	1,486.9
20B	*(25000)*	INSTITUT INTERAMÉRICAINE DE L'ENFANCE (IIN)	1,188.2
20C	*(23010)*	COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES FEMMES (CIM)	823.1
20D	*(60200)*	FONDATION PANAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (FPD)	140.0
20J	*(16510)*	COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	543.5
		Total	4,181.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 2	***ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES***										
20A	***ORGANISATION INTERAMÉRICAINE DE LA DÉFENSE ET COLLÈGE INTERAMÉRICAIN DE DÉFENSE***										
20A-151-WS1	ORGANISATION INTERAMÉRICAINE DE DÉFENSE										
(60250)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	282.6	**282.6**	**282.6**
20A-151-WS2	INTER-AMERICAN COLLEGE										
(60250)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1204.3	**1,204.3**	**1204.3**
Total 20A	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1486.9	**1,486.9**	**1486.9**
20B	***INSTITUT INTERAMÉRICAINE DE L'ENFANCE (IIN)***										
20B-162-500	INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE										
(25010)	375.6	0.0	0.0	10.3	10.8	46.2	54.8	13.9	24.6	**160.6**	**536.2**
20B-162-501	PROGRAMME INTERAMERICAIN D'INFORMATION SUR L'ENFANT ET LA FAMILLE										
(25011)	294.6	0.0	0.0	16.2	1.5	0.0	0.0	0.0	35.0	**52.7**	**347.3**
20B-162-502	PROGRAMME DE PROMOTION INTEGRALE DES DROITS DE L'ENFANT										
(25012)	113.2	0.0	0.0	17.2	8.0	0.0	0.0	5.5	0.0	**30.7**	**143.9**
20B-162-503	PROGRAMME JURIDIQUE										
(25013)	129.8	0.0	0.0	19.5	7.5	0.0	0.0	4.0	0.0	**31.0**	**160.8**
Total 20B	913.2	0.0	0.0	63.2	27.8	46.2	54.8	23.4	59.6	**275.0**	**1188.2**
20C	***COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES FEMMES (CIM)***										
20C-171-WS1	SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CIM										
(23010)	624.6	0.0	0.0	8.9	20.0	16.0	46.2	4.8	38.5	**134.4**	**759.0**
20C-172-WS2	CIM - PRÉSIDENTE ET COMITE DIRECTEUR										
(23011)	0.0	0.0	0.0	8.8	5.8	0.0	0.0	1.3	18.2	**34.1**	**34.1**
20C-174-800	ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES - CIM										
(23013)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.2	0.0	**4.2**	**4.2**
20C-174-801	FONDS D'AMORÇAGE										
(23010)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.3	**19.3**	**19.3**
20C-174-802	COOPERATION HORIZONTALE - CIM										
(23014)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.5	0.0	**6.5**	**6.5**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 20C	624.6	0.0	0.0	17.7	25.8	16.0	46.2	16.8	76.0	**198.5**	**823.1**
20D	***FONDATION PANAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (FPD)***										
20D-181-WS1	FONDATION PANAMERICAINE DE DÉVELOPPEMENT										
(60200)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	140.0	**140.0**	**140.0**
Total 20D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	140.0	**140.0**	**140.0**
20J	***COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS***										
20J-195-WS1	COMMISSION INTERAMERICAINE DES TELECOMMUNICATIONS (CITEL)										
(16510)	453.2	0.0	0.0	8.3	7.2	14.5	39.6	11.8	8.9	**90.3**	**543.5**
Total 20J	453.2	0.0	0.0	8.3	7.2	14.5	39.6	11.8	8.9	**90.3**	**543.5**
CHAPITRE 2	1991.0	0.0	0.0	89.2	60.8	76.7	140.6	52.0	1771.4	**2,190.7**	**4181.7**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20A (60250)**

Project: Organisation interaméricaine de la défense et Collège interaméricain de défense

Responsable: Major General Carl H. Freenan

Déclaration d'objectifs:

L'Organisation interaméricaine de défense (OID) fournit des services consultatifs à l'Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, et au Conseil permanent de l'OEA au moyen de ses propositions et de ses travaux sur les questions de nature militaire: il remplit le rôle d'organe de planification et de préparation pour la défense du Continent américain, et exerce ses attributions consultatives en vue de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le Continent américain.

Justification 2005:

Les besoins budgétaires totaux de l'Organisation interaméricaine de défense (JID) et du Collège interaméricain de défense pour l'année civile (AC) 2005 s'élèvent à EU$1 727 000. Cette somme représente une diminution de 32% par rapport à notre requête budgétaire pour l'AC 2004 (EU$2 548 009). Nous avons réparti cette requête entre l'appui à la JID (EU$345 450, soit 20%) et au Collège interaméricain de défense (CID : EU$1 381 550, soit 80%).
Budget de fonctionnement de base - EU$1 727 000 : Ce montant représente les besoins totaux de financement pour l'AC 2005 pour la JID et le CID et finance tant notre compte de personnel civil que nos comptes d'exploitation. L'organisation exige que ce niveau de financement tienne compte des augmentations du coût de la vie, maintienne nos opérations actuelles et finance l'amélioration du cursus au sein du CID. Le montant sollicité pour l'AC 2005 prévoit le financement nécessaire pour remplir les mandats de l'OEA confiés à la JID (par ex. les opérations de déminage, l'Éducation pour la paix, les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles et les mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité).

Ventilation des crédits :
Personnel - EU$587 800 : Ce financement prévoit une augmentation de 3% dans nos coûts de personnel civil (assurance maladie et caisse de retraites) pour les 6 membres de notre personnel civil travaillant à plein temps. L'organisation continue d'adapter sa structure de personnel civil pour assister plus efficacement tant l'Organisation que le Collège. La requête de EU$23 250 par l'Organisation couvre une partie (33%) du salaire et des prestations pour 1 employé tandis que celle du Collège (EU$564 550) couvre le reste des coûts de personnel.
Documents - EU$93 000 : Ce programme finance les frais de reproduction, d'impression, de reprographie et de photographie nécessaires à l'organisation. Grâce à une restructuration du contrat de location de notre imprimante et à un recours croissant aux processus "zéro papier", nous avons été en mesure de réduire ces besoins de près de 8% par rapport à notre requête pour l'AC 2004. Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU$23 500 et ceux du Collège à EU$69 500.
Équipements et fournitures de bureau- EU$233 000 : La majeure partie de ce financement (60%) vient en appui au remplacement systématique de l'équipement ADP en fin de cycle et au maintien des capacités de notre réseau Internet et Intranet. Le solde couvre les frais de location de véhicule, d'actualisation et d'entretien de nos ressources de bibliothèque et les fournitures générales de bureau et d'accessoires informatiques. Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU$43 000 et ceux du Collège à EU$190 000.
Bâtiment - EU$193 700 : Ce financement permet à l'organisation d'assurer des opérations d'entretien régulier et quotidien. L'augmentation de ce montant est principalement tributaire de la perte de recettes (EU$40 000) que nous recevions de PADF en vertu d'une relation de partage de frais. À l'exception des réparations majeures et du besoin pressant de rénover la Casa del Soldado, les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU$129 700. Ceux du Collège (EU$64 000) couvrent les frais de télécommunication et les fournitures et équipement de surveillance.
Services contractuels - EU$596 500 : Les dépenses contractuelles comprennent les paiements versés aux

conférenciers invités (instructeurs) dans le cadre du CID, les frais de traduction et d'interprétation, les dépenses de surveillance ainsi que la rémunération de trois travailleurs indépendants (postes de webmestre, de secrétariat et de protocole). Les autres dépenses de prestation de services correspondent à l'amélioration du cursus au Collège (programme de maîtrise, séminaire sur les opérations de consolidation de la paix et contrats d'appui aux visites d'universitaires). Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU$117 000 et ceux du Collège à EU$479 500.
Divers - EU$23 000 : Notre demande de financement de frais divers a été ajustée au titre de l'inflation (3%). Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU$9 000 et ceux du Collège à EU$14 000.

TOTAL APPROUVE $ 1,486.9 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20A Organisation interaméricaine de la défense et Collège interaméricain de défense (60250)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,772.8	1,486.9	-16.12	1,486.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,486.9	100.00
Montant total du budget approuvé			**1,486.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	4,181.7	35.55
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.94

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous- programme: 20A Organisation interaméricaine de la défense et Collège interaméricain de défense

Code organisationnel (60250)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

151-WS1 *(60250)*	ORGANISATION INTERAMÉRICAINE DE DÉFENSE	282.6
151-WS2 *(60250)*	INTER-AMERICAN COLLEGE	1,204.3
	Total	1,486.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,741.1	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,741.1	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20B (25000)**

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1667 (XXIX-O/99)	01/01/2000	12/31/2005	Incorporation des questions relatives à l'enfance à l'agenda continental
FUTURE	01/01/2001	12/31/2005	AUTRES II. Conseil directeur de l'IIN (Voir les textes complets à l'adresse http://www.iin.oea.org/) CD/RES. 07 (76-R/01) - Diffusion et suivi des droits. CD/RES. 08 (76-R/01) - Mise en oeuvre du prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur l'enfant et l'adolescence qui se trouvent dans des conditions de vulnérabilité et à risque sur le plan social. CD/RES. 14 (76-R/01) - Prototype de normes portant sur les droits de l'enfant. CD/RES. 16 (76-R/01) - Indicateurs visant à assurer le suivi et l'évaluation des conditions de l'enfant et des adolescents. CD /RES. 14 (77-R/02) - Vidéos de promotion des droits de l'enfant. CD/RES. 15 (77-R/02) - Rapport sur la situation de l'enfant dans les Amériques. CD/RES. 17 (77-R/02) - Coordination des rapports sur l'enfant. CD/RES. 18 (77-R/02) - Protection intégrale des droits des adolescents en conflit avec la loi pénale. CD/RES. 06 (78-R/03) - Appui aux actions de vulgarisation massive des droits de l'enfants, des filles et des adolescents. CD/RES. 08 (78-R/03) - Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme et de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes. CD/RES. 11 (78-R/03) - Promotion du prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur l'enfance et l'adolescence qui se trouvent dans des conditions vulnérables et à risque sur le plan social, à titre d'intervention visant à rétablir les droits violés. CD/RES. 12 (78-R/03) - L'IIN dans la Caraïbe anglophone. CD/RES. 13 (78-R/03) - Site de coordination d'actions en faveur de l'enfant et des adolescents.
AG/RES. 1787 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2005	Observations et recommandations formulées sur les rapports annuels des organes, organismes et entités de l'Organisation "mise en oeuvre des mandats émanés des Sommets des Amériques et élargissement des programmes et activités des États membres de la Caraïbe anglophone."
AG/RES. 1824 (XXXI-O/01)	06/30/2001	12/31/2005	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 1953 (XXXIII-O/03)	01/01/2003	12/31/2005	PROMOTION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE DANS LE CONTINENT AMÉRICAIN

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20B (25000)**

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

L'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) est un organisme spécialisé de l'Organisation des États Américains, chargé de promouvoir l'étude des problèmes liés à l'enfant et à la famille dans les pays du Système interaméricain et d'élaborer des propositions concrètes pour résoudre ces problèmes, à travers une action coordonnée avec les gouvernements des États membres, la société civile et les différentes organisations internationales.
Sa tâche est régie par les décisions de son Conseil directeur (composé de représentants des États membres qui sont en grande majorité les principaux responsables des entités régissant la question de l'enfance) et par celles de l'Assemblée générale de l'OEA et du Conseil permanent.
Dans le cadre des directives et des politiques qui encadrent l'action de l'Organisation des États Américains, la LXXVe Réunion du Conseil directeur de l'IIN a approuvé par la résolution CD/RES.01 (75-R/00) le Plan stratégique de l'IIN pour la période 2000-2004. (Voir le texte intégral du Plan à l'adresse http://www.iin.oea.org/)

Justification 2005:

En 2005, sera mis en oeuvre le Plan stratégique de l'IIN 2005-2008 en vue de donner suite aux requêtes des États membres. Les activités détaillées seront décrites dans la section pertinente des secteurs techniques de l'IIN.

a. Programme interaméricain d'information sur l'enfance et la famille (PIINFA-25011)

Mise à jour du site Web de l'IIN, expansion du Site de coordination d'actions; organisation du XVIIe Atelier régional du RIIN; installation de centres dans la Caraïbe anglophone; installation du Système de surveillance des droits dans trois pays des Amériques; production de deux bandes vidéo de promotion de l'élaboration d'outils éducatifs sur les droits de l'enfants; mise au point d'une stratégie de vulgarisation sélective de l'information à l'intention d'organisations d'usagers du RIIN.

b. Programme de promotion intégrale des droits de l'enfant (PRODER - 25012)

Développement et suivi de prototypes de politique d'intérêt général focalisée sur l'élimination de travail des enfants, l'exploitation sexuelle et des rues, l'incapacité, la prévention de l'abus des drogues (Caraïbe anglophone); Réunion d'experts sur les politiques d'intérêt général pour la protection et la promotion des droits de l'enfant en se focalisant sur la parité hommes femmes. Projet d'études supérieures.

c. Programme juridique (PROJUR - 25013)

Développement d'un prototype légal sur le droit de l'enfant et des adolescents à l'intention de la famille; droits des adolescents à la participation et à la citoyenneté; droit des enfants à l'éducation, à la santé et à la sécurité alimentaire.

Activités en 2005

a. Tenue de la "Réunion d'experts sur les politiques d'intérêt général visant la protection et la promotion des droits de l'enfant en se focalisant sur la parité hommes femmes"

b. Séminaire de formation sur place et à distance sur "la parité hommes femmes, l'enfant et la citoyenneté" organisé à l'intention des gérants, gestionnaires de programmes destinés à l'enfant et l'adolescence dans les États membres de l'OEA.

c. Suivi de l'application du prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur l'élimination du travail des enfants, de l'exploitation sexuelle et de l'enfance dans les rues.

d. Séminaire de formation sur place et à distance sur "Les soins intégraux aux victimes de l'exploitation sexuelle des enfants, des filles et des adolescents", organisé à l'intention des programmes visant les enfants et l'adolescence des États membres de l'OEA.

e. Suivi du Projet relatif à la traite des enfants, à la pornographie enfantine sur l'Internet et Cadres normatifs - MERCOSUR , Bolivie et Chili. (PRODER/IIN - Ambassade des États-Unis en Uruguay).

f. Suivi de la mise en oeuvre du Prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur les enfants

handicapés.

g. Séminaire sur place et à distance sur :"Les soins intégraux aux enfants handicapés", organisé à l'intention des gérants, gestionnaires de programme destinés aux enfants et aux adolescents des États membres de l'OEA.

h. Suivi du Projet de politiques de l'enfant en vue de la prévention de l'abus des drogues dans la Caraïbe anglophone et en Haïti.

i. Poursuite de la composante de formation à distance (Certificat: Éducation en matière de prévention de la drogue- DPE).

j. Projet d'études supérieures - domaine de la toxicomanie: diplôme de spécialisation et maîtrise en politiques d'intérêt général concernant les enfants et les adolescents pour la prévention de la toxicomanie (quatre pays). Programme universitaire qui requiert 50 crédits.

L'IIN a réduit son budget de non personnel au minimum. Les frais opérationnels se sont réduits en raison des ajustements subis, au caractère général, en même temps qu'on enregistrait un surcroît des mandats et que l'IIN envisageait une croissance dans la demande de services et on aboutissait à l'obtention de fonds hors du budget régulier. La Direction générale de l'IIN est persuadée de qu'elle pourra s'acquitter durant le 2005 et au moins partiellement, des mandats assignés si l'on dispose d'un budget approuvé arrivant à un montant de EU$1 517 000. Cela signifie un surcroît de EU$ 200 000, seulement pour les frais opérationnels, conformément au règlement budgétaire sur lequel on travaille. Avec ledit surcroît, qui représente moins du 0.3% du budget de l'OEA pour le 2004, non seulement on pourra financer les mandats en vigueur sinon que, s'y greffant aux corrections successives que l'IIN s'est du à faire, il en émerge une configuration nouvelle du budget global de l'Institut sur la base d'un 60% pour des frais de personnel et un 40% pour ceux opérationnels.

TOTAL APPROUVE $ 1,188.2 *

Financement extérieur:

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU$100 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous- programme: 20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Code organisationnel
(25000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,567.7	1,266.6	-19.20	1,188.2	-6.18

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	7	1	729.5	61.39
Professionnels	6	1	703.3	59.19
Services généraux	1	1	26.2	2.20
Postes Temporaires	5	1	183.7	15.46
Professionnels	1	1	103.6	8.71
Services généraux	4	1	80.1	6.74
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	275.0	23.14
Montant total du budget approuvé			**1,188.2**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	4,181.7	28.41
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.55

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN) (25000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

162-500	*(25010)*	INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE	536.2
162-501	*(25011)*	PROGRAMME INTERAMERICAIN D'INFORMATION SUR L'ENFANT ET LA FAMILLE	347.3
162-502	*(25012)*	PROGRAMME DE PROMOTION INTEGRALE DES DROITS DE L'ENFANT	143.9
162-503	*(25013)*	PROGRAMME JURIDIQUE	160.8
		Total	1,188.2

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,314.4	91.48
FONDS SPECIFIQUE	122.4	8.52
Total	1,436.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20C (23010)**

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03)	06/30/2003	12/31/2005	LUTTE CONTRE LE DÉLIT DE LA TRAITE DES PERSONNES, PARTICULIÈREMENT LA TRAITE DES FEMMES, DES ADOLESCENTS, DES PETITES FILLES ET DES PETITS GARÇONS

Responsable: Secretáire exécutif

Déclaration d'objectifs:

La Commission interaméricaine des femmes a pour mission de promouvoir et de protéger les droits de la femme et d'appuyer les États membres dans leurs efforts pour garantir le plein accès aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels qui permettront aux femmes et aux hommes de participer également à toutes les sphères de la vie sociale, pour garantir la jouissance pleine et égale des bienfaits du développement et pour qu'ils assument de manière partagée leur responsabilité envers l'avenir.

La CIM identifie, par les voies pertinentes, les secteurs où il est nécessaire d'accroître la participation intégrale de la femme dans le développement économique, politique, social et culturel des peuples.

Elle propose des solutions et exhorte les gouvernements à adopter les mesures qui s'imposent pour éliminer les obstacles à la participation pleine et égalitaire des femmes aux structures civiles, économiques, sociales, culturelles et politiques.

Elle stimule la mobilisation, la formation et l'organisation de la femme pour obtenir sa participation égale aux postes de direction dans les secteurs civil, politique, économique social et culturel et propose que, dans les processus de planification, d'organisation et d'exécution des programmes de développement, les moyens nécessaires pour la participation et la représentation effectives de la femme soient disponibles de façon permanente.

Elle exhorte les gouvernements à mettre en œuvre les dispositions des conférences spécialisées interaméricaines ou internationales, de l'Assemblée générale de l'OEA et de l'Assemblée des Déléguées de la CIM qui visent à atteindre la parité hommes-femmes.

Elle fonctionne comme entité consultative de l'OEA et de ses organes pour toutes les questions liées à la femme dans le Continent.

Elle informe périodiquement l'Assemblée générale de l'OEA de ses principales activités liées à tous les aspects relevant de la condition féminine dans les Amériques et des progrès réalisés à travers les différentes manifestations qui sont organisées.

La CIM travaille d'arrache-pied à la mise en œuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (AG/RES. 1732 (XXX-O/00)).

Justification 2005:

En 2005, la Commission interaméricaine des femmes continuera de mettre en œuvre les dispositifs des résolutions approuvées lors de l'Assemblée générale de l'OEA tenue en 2003, notamment la résolution AG/RES 1948 (XXXIII-O/03) " Lutte contre le délit de la traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants " dans le cadre de laquelle elle sollicite l'allocation de fonds pour pouvoir tenir une réunion de suivi sur le projet relatif à la traite des personnes que la CIM exécute actuellement.

Mise en œuvre du dispositif de la résolution AG/RES 1942 (XXXIII-O/03) " Promotion de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, Convention de Belém do Pará ". Une réunion est prévue pour commémorer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention de Belém do Pará. Des fonds sont sollicités pour assurer le financement de cette réunion.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20C (23010)**

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Mise en œuvre du dispositif de la résolution AG/RES 1941 (XXXIII-O/03) " Promotion des droits humains de la femme, de l'équité, ainsi que de la parité hommes femmes ". Une réunion a été programmée au titre du suivi des réunions sur la mise en oeuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes, à savoir, SEPIA I - PARITÉ HOMMES FEMMES ET TRAVAIL, SEPIA II - PARITÉ HOMMES FEMMES ET JUSTICE, SEPIA III - PARITÉ HOMMES FEMMES ET ÉDUCATION et SEPIA IV - PARITÉ HOMMES FEMMES SCIENCE ET TECHNOLOGIE. Des fonds additionnels sont sollicités pour la tenue de cette réunion.
Mise en œuvre du dispositif de la résolution AG/RES 1732 (XXX-O/00) pour promouvoir : femmes, libre échange et responsabilisation économique, intégration de la perspective de la parité hommes femmes et participation des femmes dans les processus de libre échange. Une réunion aura lieu en 2005 si les fonds sollicités sont approuvés. Les recommandations issues de la réunion Ministérielle II - REMIM II qui se tiendra à Washington du 21 au 23 avril 2004 seront appliquées au cours de cette réunion.
La CIM collabore avec le Conseil mondial des femmes dirigeantes (Council of Women World Leaders, CWWL), dont le Secrétariat général a été représenté à la Deuxième Réunion ordinaire du Comité exécutif de la CIM qui s'est déroulée les 17 et 18 juillet 2003 et a proposé d'organiser, au titre de la promotion de la perspective de la parité hommes femmes (document CIM/CD/doc.24/03 corr.1), après la réunion Ministérielle II - REMIM II qui se tiendra à Washington du 21 au 23 avril 2004, conjointement avec le Conseil, une réunion des ministres du commerce et du développement économique à l'échelon international. Des entretiens ont été menés avec la ministre du commerce britannique qui serait intéressée à accueillir conjointement une manifestation de cette nature. Par conséquent, des fonds sont sollicités pour financer en partie cette réunion.
Au titre de la mise en oeuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes (PIA), une réunion a été prévue sur les femmes, la paix et la sécurité. Des fonds sont sollicités pour en assurer le financement.
En 2005, trois Réunions ordinaires du Comité exécutif de la CIM 2004-2006 auront lieu.
Les projets du Fonds d'amorçage 2005 seront présentés à la CIM sur la base des Orientations programmatiques et du Plan d'action de la CIM ainsi que du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes.

Compte tenu du fait que le budget de la CIM qui a été proposé pour l'année 2005 est un budget réduit et limité, nous sollicitons un financement additionnel de EU$178 600 afin de pouvoir exécuter les mandats émanés de l'Assemblée générale de l'OEA, de l'Assemblée des déléguées et des Sommets des Amériques. Sans ce financement, nous ne serons pas en mesure de réaliser les buts qui ont été fixés pour l'année prochaine.
1) En exécution du mandat imparti par la résolution AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03), la CIM sollicite la somme de EU$40 000 pour la réalisation d'actions de formation et de renforcement des capacités destinées aux fonctionnaires gouvernementaux et aux représentants d'ONG au niveau local et national dans deux pays (le Pérou et l'Équateur) à propos de la question de la " Traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants ".
2) La CIM sollicite la somme de EU$23 100 pour le financement d'une Réunion d'experts sur la traite des personnes qui se tiendra à Washington, en exécution de la résolution AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03), autour du thème " Échange de pratiques optimales en matière de lutte contre la traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants. "
3) En exécution du 4ème paragraphe du dispositif de la résolution AG/RES. 1942 (XXXIII-O/03), le Secrétaire général doit convoquer une Conférence des États parties à la Convention de Belém do Pará, en collaboration avec la CIM, afin de décider la manière la plus appropriée d'assurer le suivi de cette Convention. Pour financer cette activité, la CIM sollicite la somme de EU$23 100.
4) À titre de suivi de la Réunion des États parties à la Convention de Belém do Pará, la CIM a programmé de réaliser la " Réunion d'experts sur la mise en œuvre du mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme - Convention de Belém do Pará ". Cette activité se tiendra également en exécution du mandat imparti par

l'Assemblée générale de l'OEA dans sa résolution AG/RES. 1942 (XXXIII-O/03). La CIM sollicite la somme de EU$23 100 pour le financement de cette réunion.

5) Pour célébrer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme - Convention de Belém do Pará, la CIM réalisera une étude sur les progrès accomplis dans la voie de la mise en œuvre de cette Convention, les pratiques optimales utilisées à cette fin et sur les défis qui se posent encore. La Commission programmera une activité où elle présentera les résultats de l'étude à l'Assemblée générale de l'OEA qui se tiendra en 2005 et où elle proposera des stratégies propres à atteindre les objectifs de la Convention. Cette activité est conforme à la résolution AG/RES. 1942 (XXXIII-O/03). La CIM sollicite la somme de EU$23 100 pour le financement de cette activité.

6) En exécution du mandat énoncé dans la résolution AG/RES. 1941 (XXXIII-O/03), la CIM sollicite la somme de EU$21 300 pour la réalisation d'une série de réunions avec les experts de la société civile et des gouvernements en vue de mettre au point des recommandations précises visant à incorporer plus complètement la question de la parité hommes femmes dans la Déclaration et le Plan d'action du Sommet des Amériques, qui se tiendra en 2005, dans le cadre du Programme interaméricain de promotion des droits de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes.

7) La CIM sollicite la somme de EU$21 300 qui sera destinée à la coordination des activités d'un forum interinstitutionnel sur la parité hommes femmes dans le but d'élaborer un plan d'action interinstitutionnel sur la parité. Cette initiative évitera que les initiatives ne fassent double emploi et stimulera la coopération entre les différentes institutions à propos de l'intégration de la perspective de la parité hommes femmes. dans les politiques continentales, ainsi que le demande le paragraphe 2a du dispositif de la résolution AG/RES. 1941 (XXXIII-O/03).

TOTAL APPROUVE $ 823.1

Financement extérieur:

Le Secrétariat permanent de la CIM a entrepris les démarches pour identifier les sources de financement externe qui lui permettront d'obtenir des fonds additionnels qui contribueront au financement des projets, programmes et activités de la CIM.

En 2003, l'OEA a signé un accord avec l'USAID pour continuer l'exécution du projet Traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques.

La CIM a reçu de l'USAID un apport de 367 150 $ pour financer le projet précité, que la CIM continuera d'exécuter avec ces fonds.

Pour ce même projet sur la traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques, un apport de 40 000 $ est en suspens qui a été offert par la Déléguée de la CIM du Gouvernement du Mexique. Cette contribution devrait être reçue au cours du mois d'avril 2004.

En outre, l'apport de 24 000 $ de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est en cours pour financer le projet sur la traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques.

En 2003, l'ACDI du Canada a versé une contribution de 10 343,63 $ pour l'exécution du projet sur la traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques.

Pendant la période 2002/2003, l'ACDI a alloué la somme de 328 000 $ au financement du projet Intégration de la perspective de la parité hommes-femmes : Programme de formation pour l'intégration de la parité hommes-femmes, un accord intervenu entre l'OEA et l'ACDI du Canada. Ce projet sera exécuté par la Commission interaméricaine des femmes (CIM) jusqu'en 2005.

En 2002, l'Organisation des États Américains et le Gouvernement de la République Dominicaine ont signé un accord pour la tenue de la Trente et unième Assemblée des Déléguées de la Commission interaméricaine des femmes du 29 au 31 octobre 2002 à Punta Cana (République Dominicaine). *

Le Gouvernement de la République Dominicaine a financé en partie l'Assemblée de la CIM et a contribué pour 52 653,52 $ à la tenue de celle-ci.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20C (23010)**

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

La CIM continuera à rechercher des financements externes pour ses activités, comme elle l'a fait ces quatre dernières années, avec d'excellents résultats.
À ce jour, la CIM a reçu de l'ACDI (Canada) un apport de $316.200 destinés au renforcement des capacités du personnel de l'OEA, y compris des représentants des bureaux hors siège, en vue de l'intégration de la perspective de la parité hommes-femmes dans tous les programmes et politiques de l'OEA [résolution AG/RES. 1941 (XXXIII-O/03)]. Quelques 200 fonctionnaires de l'OEA ont déjà été formés, dont 16 en qualité de formateurs, afin d'assurer la continuité de cette initiative. L'ACDI (Canada) a exprimé son intérêt à apporter des fonds pour le suivi de cette initiative. Les personnes intéressées pourront obtenir des renseignements supplémentaires sur ce projet auprès du Secrétariat de la CIM.
La CIM a reçu de l'USAID un apport de $367.200 pour la continuation du projet " Traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants ", en exécution de la résolution AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03), adoptée par la XXXIIIe Assemblée générale de l'OEA. Ces fonds seront utilisés pour la mise en œuvre de ce projet au Mexique, au Belize et en Bolivie. Le gouvernement du Mexique a versé une contribution de $40.000 en faveur de ce projet et l'Organisation internationale pour les migrations, le partenaire de la CIM pour ce projet, a apporté une contribution additionnelle de $24.000. Pour augmenter ce financement, l'ACDI (Canada) a apporté une contribution de $10.300 pour les déplacements qu'effectue la spécialiste responsable de ce projet pour étudier le phénomène de la traite. Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU$200,0.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20C Commission interaméricaine des femmes (CIM) (23010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
912.5	893.0	-2.13	823.1	-7.82

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	502.5	61.04
Professionnels	4	1	438.5	53.27
Services généraux	1	1	64.0	7.77
Postes Temporaires	1	1	122.1	14.83
Professionnels	1	1	122.1	14.83
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	198.5	24.11
Montant total du budget approuvé			**823.1**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	4,181.7	19.68
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.07

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous- programme: 20C Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Code organisationnel (23010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

171-WS1	*(23010)*	SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CIM	759.0
172-WS2	*(23011)*	CIM - PRÉSIDENTE ET COMITE DIRECTEUR	34.1
174-800	*(23013)*	ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES - CIM	4.2
174-801	*(23010)*	FONDS D'AMORÇAGE	19.3
174-802	*(23014)*	COOPERATION HORIZONTALE - CIM	6.5
		Total	823.1

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	847.8	81.47
FONDS SPECIFIQUE	192.8	18.53
Total	1,040.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20D (60200)**

Project: Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Responsable: Commission exécutive de la Fondation

Déclaration d'objectifs:

Afin de renforcer les moyens dont disposent les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes pour accroître leur bien-être en créant des partenariats productifs entre les personnes les plus défavorisées de la région et celles qui ont des ressources, des connaissances ou de l'expérience à offrir.

La PADF donne aux personnes les moyens de s'aider elles-mêmes en leur prêtant assistance en cas de catastrophe, en les y préparant et en en atténuant les effets, en accroissant les revenus familiaux, en renforçant la démocratie et la société civile et en améliorant la formation professionnelle et les services de santé. Elle achemine les ressources principalement par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales locales (ONG) et les municipalités afin de les rendre davantage en mesure de mieux servir les familles les plus défavorisées. Elle sert d'instrument par lequel le secteur privé et d'autres donateurs peuvent apporter des contributions en espèces et en nature qui permettent de répondre aux besoins les plus préoccupants des Amériques.

La Fondation panaméricaine de développement est un mécanisme important pour l'Organisation des États Américains, l'aidant à atteindre ses objectifs continentaux, en particulier en faveur des plus défavorisés de la région. Depuis sa création, c'est-à-dire 1962, aux termes d'un accord de coopération unique entre l'OEA et du secteur privé, la PADF joue un rôle de premier plan dans la mobilisation de ressources publiques et privées à cet effet.

Justification 2005:

La Fondation panaméricaine de développement (FUPAD) est une institution privée, non gouvernementale sans but lucratif. Elle a été créée en 1962, suite à une initiative de l'Organisation des États Américains et du secteur privé. La Fondation a pour objectif principal d'aider les populations à faible revenu d'Amérique latine et de la Caraïbe à améliorer leurs conditions de vie en participant au développement économique et social de leurs pays respectifs.

La Fondation exécute son mandat en menant des activités dans six domaines programmatiques, à savoir:

- Programme d'aide, de rééducation et de reconstruction dans les cas de catastrophes naturelles.
- Programme de développement durable et de création de revenus à l'intention des familles les plus démunis.
- Programme de formes optionnelles de développement (en Colombie)
- Programme de renforcement de la société civile et de la démocratie.
- Programmes d'appui pour les virements de fonds effectués par les immigrants aux États-Unis.
- Programme de formation technique et de services de santé (Donations en espèces).

L'accord intervenu entre l'OEA et la FUPAD établit que le Secrétaire général de l'OEA exerce la fonction de Président du Conseil d'administration de la Fondation tandis que le Secrétaire général en est le Vice-président.

Le budget général de la FUPAD tient compte dans ses revenus, d'une contribution de l'OEA qui est utilisée par la Fondation pour couvrir les frais administratifs et logistiques liés aux catastrophes naturelles. Ces activités font l'objet d'une coordination avec la Commission interaméricaine de réduction des catastrophes naturelle (CIRN) et les représentants du Secrétariat général dans chaque pays. Le budget permet aussi de couvrir en partie les frais de fonctionnement et ceux qui sont liés aux équipements d'hôpitaux et aux médicaments utilisés localement dans les programmes de santé.

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20D (60200)**

Project: Fondation panaméricaine de développement (FPD)

TOTAL APPROUVE $ 140.0

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20D Fondation panaméricaine de développement (FPD) (60200)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
166.9	140.0	-16.11	140.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	140.0	100.00
Montant total du budget approuvé			**140.0**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	4,181.7	3.34
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.18

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous- programme: 20D Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Code organisationnel
(60200)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

181-WS1 *(60200)*	FONDATION PANAMERICAINE DE DÉVELOPPEMENT		140.0
		Total	140.0

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	163.9	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	163.9	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20J (16510)**

Project: Commission interaméricaine des télécommunications

Responsable: Secretáire exécutif

Déclaration d'objectifs:

Grâce à l'évaluation des mécanismes régulateurs, techniques et juridiques visant à promouvoir la libéralisation, les normes communes, l'interopérabilité des réseaux et l'usage compatible du spectre radioélectrique, la CITEL cherche à aider les États membres à satisfaire leurs immenses besoins dans le processus de développement d'une infrastructure de l'information moderne, conformément à leurs lois respectives dans ce domaine.

Les membres de la CITEL, en association avec le secteur privé, s'efforcent d'obtenir que les membres de nos sociétés puissent jouir des avantages de l'économie de l'information, en encourageant l'investissement du secteur privé, en stimulant la compétence, en promulguant des cadres normatifs flexibles, en stimulant la diversité des programmes, entre autres la diversité culturelle et linguistique, en donnant accès aux réseaux d'information destinés aux fournisseurs de services et d'information, et en assurant le service universel.

Les objectifs spécifiques à court terme comprennent l'appui au concept d'encouragement des pays membres à déclarer l'INTERNET une activité prioritaire afin d'offrir aux peuples des Amériques une égalité des chances d'accès à l'information et aux connaissances, en mettant en œuvre l'Accord de reconnaissance mutuelle pour l'évaluation de la conformité (AMR), en appliquant les directives relatives à l'interconnexion de réseaux et en encourageant un usage plus grand du commerce électronique dans les pays membres. L'on accordera une plus grande importance au développement du service / accès universel pour le bien de tous les peuples des Amériques. La CITEL poursuivra également ses travaux dans le domaine de la coordination de normes pour les pays membres.

Justification 2005:

Le projet de budget de la CITEL alimenté par des ressources du Fonds ordinaire pour 2005 couvre les frais de personnel de cinq fonctionnaires du Secrétariat sur un total de sept, en plus des frais du Secrétariat. Deux postes dont les fonctions sont permanentes seront financés par des Fonds spécifiques des Membres associés à la CITEL, à un coût approximatif de EU$150 000.

Conformément à la résolution de la IIIe Assemblée de la CITEL qui en a révisé la structure, la Commission comporte trois Comités permanents: le Comité exécutif permanent (COM/CITEL), le Comité consultatif permanent de normalisation des télécommunications (CCP.I), le Comité consultatif permanent des radiocommunications comprenant la radiodiffusion (CCP.II), ainsi qu'un Comité de coordination pour réviser sa planification opérationnelle. Ces comités doivent se réunir au moins une fois par année, conformément à leurs mandats respectifs.

En fait, il est devenu nécessaire de programmer un minimum de 8 réunions en 2005 (une réunion du COM/CITEL, une réunion du Comité de coordination, trois réunions du CCP.I et trois réunions du CCP.II), étant donné que la dynamique des télécommunications exige de la CITEL une action appropriée au profit de toute la Région et qui satisfasse ses membres (tant les gouvernements que le secteur privé).

La CITEL encourage avec enthousiasme l'équité et la parité hommes-femmes dans ses activités. Au Secrétariat de la CITEL, la majorité des employés est du sexe féminin. Au sein des Comités permanents de la CITEL, on relève chaque tour une participation plus intense des déléguées qui représentent les États membres de l'OEA aussi bien que les membres associés de la CITEL.

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES **Code:** **20J (16510)**

Project: Commission interaméricaine des télécommunications

TOTAL APPROUVE $ 543.5

Financement extérieur:

L'on utilisera des ressources des Fonds spécifiques des Membres associés des Comités consultatifs permanents I et II totalisant environ EU$350 000 pour aider à financer les dépenses opérationnelles de la CITEL, y compris les salaires de deux fonctionnaires du Secrétariat de la CITEL, en 2005.

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU$500 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
694.6	593.8	-14.51	543.5	-8.47

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	173.3	31.88
Professionnels	1	1	173.3	31.88
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	3	1	279.9	51.49
Professionnels	2	1	208.5	38.36
Services généraux	1	1	71.4	13.13
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	90.3	16.61
Montant total du budget approuvé			**543.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	4,181.7	12.99
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.71

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous- programme: 20J Commission interaméricaine des télécommunications

Code organisationnel (16510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

195-WS1 *(16510)*	COMMISSION INTERAMERICAINE DES TELECOMMUNICATIONS (CITEL)	543.5
	Total	543.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	642.0	64.92
FONDS SPECIFIQUE	346.9	35.08
Total	989.0	100.00

CHAPITRE 3

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
11,032.3	10,948.6	-0.75	10,901.7	-0.42

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	71	1	7,516.0	68.94
Professionnels	49	1	6,052.1	55.51
Services généraux	22	1	1,463.9	13.42
Postes Temporaires	16	1	1,565.7	14.36
Professionnels	11	1	1,313.1	12.04
Services généraux	5	1	252.6	2.31
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	3.6	0.03
Autres coûts		3-9	1,816.4	16.66
Montant total du budget approuvé			**10,901.7**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	14.29

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

			2005
30A	*(10510)*	CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	2,421.9
30B	*(21010)*	CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	1,322.5
30C	*(11000)*	SERVICE DE L'INFORMATION	2,050.4
30D	*(11510)*	DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES	967.9
30E	*(12010)*	BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL	811.2
30F	*(26010)*	MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES	699.1
30G	*(27000)*	BIBLIOTHÈQUE COLOMB	908.4
30H	*(12510)*	SERVICE DU PROTOCOLE	492.6
30I	*(10511)*	FONCTIONS OFFICIELLES (SG/SGA/CP)	40.7
30J	*(13010)*	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES	465.7
30K	*(13510)*	SECRÉTARIAT DU PROCESSUS DES SOMMETS	721.3
		Total	10,901.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 3	***CABINET DU SECRETARIAT GENERAL***										
30A	***CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL***										
30A-201-WS1	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL										
(10510)	1352.7	0.0	0.0	135.3	23.8	27.7	99.4	23.9	9.8	**319.9**	**1672.6**
30A-201-WS2	CABINET EXÉCUTIF ET D'APPUI AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL										
(10520)	683.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**683.5**
30A-201-WS3	CICTE										
(10530)	56.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.1	**9.1**	**65.8**
Total 30A	2092.9	0.0	0.0	135.3	23.8	27.7	99.4	23.9	18.9	**329.0**	**2421.9**
30B	***CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT***										
30B-206-WS1	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT										
(21010)	1168.2	0.0	0.0	73.1	4.5	12.2	33.6	22.4	8.5	**154.3**	**1322.5**
Total 30B	1168.2	0.0	0.0	73.1	4.5	12.2	33.6	22.4	8.5	**154.3**	**1322.5**
30C	***SERVICE DE L'INFORMATION***										
30C-236-WS1	DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION -ADMINISTRATION DU BUREAU										
(11020)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	26.5	160.7	0.0	29.0	**216.2**	**216.2**
30C-246-WS1	INFORMATION DE PRESSE										
(11060)	365.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**365.0**
30C-247-WS1	PUBLICATIONS / APPUI A LA RÉDACTION										
(11061)	122.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	31.2	0.0	**31.2**	**153.3**
30C-248-WS1	MULTIMEDIA										
(11062)	312.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	67.2	0.0	**67.2**	**379.3**
30C-251-WS1	RADIO										
(11080)	379.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**379.3**
30C-254-WS1	MAGAZINE AMERICAS										
(11090)	321.0	0.0	0.0	0.0	122.8	5.2	0.0	103.6	4.7	**236.3**	**557.3**
Total 30C	1499.5	0.0	0.0	0.0	122.8	31.7	160.7	202.0	33.7	**550.9**	**2050.4**
30D	***DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES***										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
30D-255-WS1	DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES										
(11510)	928.9	0.7	0.0	1.8	1.8	8.1	21.6	0.4	4.6	**39.0**	**967.9**
Total 30D	928.9	0.7	0.0	1.8	1.8	8.1	21.6	0.4	4.6	**39.0**	**967.9**
30E	***BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL***										
30E-260-WS1	BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL										
(12010)	544.3	2.9	0.0	14.5	2.0	4.2	25.3	217.0	1.0	**266.9**	**811.2**
Total 30E	544.3	2.9	0.0	14.5	2.0	4.2	25.3	217.0	1.0	**266.9**	**811.2**
30F	***MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES***										
30F-270-WS1	MUSEE D'ART DES AMERIQUES										
(26010)	558.9	0.0	0.0	0.0	3.5	5.3	121.7	0.0	9.7	**140.2**	**699.1**
Total 30F	558.9	0.0	0.0	0.0	3.5	5.3	121.7	0.0	9.7	**140.2**	**699.1**
30G	***BIBLIOTHÈQUE COLOMB***										
30G-280-WS1	BIBLIOTHEQUE COLOMB, DIRECTION										
(27020)	103.6	0.0	0.0	0.0	5.0	3.2	111.9	9.5	1.4	**131.0**	**234.6**
30G-282-WS1	SERVICES TECHNIQUES										
(27040)	167.6	0.0	0.0	0.0	2.7	23.7	0.0	0.0	0.0	**26.4**	**194.0**
30G-284-WS1	SERVICES DE REFERENCE										
(27060)	399.2	0.0	0.0	0.0	0.0	5.7	0.0	0.0	0.9	**6.6**	**405.8**
30G-286-WS1	SERVICES DE GESTION DES DOSSIERS										
(27080)	64.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0	**10.0**	**74.0**
Total 30G	734.4	0.0	0.0	0.0	7.7	42.6	111.9	9.5	2.3	**174.0**	**908.4**
30H	***SERVICE DU PROTOCOLE***										
30H-290-WS1	PROTOCOLE										
(12510)	473.9	0.0	0.0	0.0	1.7	0.5	15.1	0.0	1.4	**18.7**	**492.6**
Total 30H	473.9	0.0	0.0	0.0	1.7	0.5	15.1	0.0	1.4	**18.7**	**492.6**
30I	***FONCTIONS OFFICIELLES (SG/SGA/CP)***										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
30I-295-WS1	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRETAIRE GENERAL										
(10511)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.1	**18.1**	**18.1**
30I-295-WS2	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRÉTAIRE GENERAL ADJOINT										
(21012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.5	**4.5**	**4.5**
30I-295-WS3	FONCTIONS OFFICIELLES - CONSEIL PERMANENT										
(22011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.1	**18.1**	**18.1**
Total 30I	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	40.7	**40.7**	**40.7**
30J	***BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES***										
30J-298-WS1	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES										
(13010)	442.0	0.0	0.0	0.0	0.5	1.9	15.8	2.4	3.1	**23.7**	**465.7**
Total 30J	442.0	0.0	0.0	0.0	0.5	1.9	15.8	2.4	3.1	**23.7**	**465.7**
30K	***SECRÉTARIAT DU PROCESSUS DES SOMMETS***										
30K-299-WS1	SECRÉTARIAT DU PROCESSUS DES SOMMETS										
(13510)	638.7	0.0	0.0	16.2	13.0	9.0	28.6	11.9	3.9	**82.6**	**721.3**
Total 30K	638.7	0.0	0.0	16.2	13.0	9.0	28.6	11.9	3.9	**82.6**	**721.3**
CHAPITRE 3	9081.7	3.6	0.0	240.9	181.3	143.2	633.7	489.5	127.8	**1,820.0**	**10901.7**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes 2005 APPROUVÉ FONDS 16 MAGAZINE

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 3		***CABINET DU SECRETARIAT GENERAL***									
30C		***SERVICE DE L'INFORMATION***									
30C-254-WS2	MAGAZINE AMERICAS - FONDS 16										
(11090)	0.00	0.00	0.00	1.6	14.9	7.1	0.00	272.5	36.9	**333.0**	**333.0**
Total 30C	0.00	0.00	0.00	1.6	14.9	7.1	0.00	272.5	36.9	**333.0**	**333.0**
CHAPITRE 3	0.00	0.00	0.00	1.6	14.9	7.1	0.00	272.5	36.9	**333.0**	**333.0**
TOTAL	0.00	0.00	0.00	1.6	14.9	7.1	0.00	272.5	36.9	**333.00**	**333.0**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30A (10510)**

Project: Cabinet du Secrétaire général

Responsable: Secrétaire général

Déclaration d'objectifs:

Le Cabinet du Secrétaire général veille au respect des principes consacrés dans la Charte de l'OEA, exécute les mandats et obligations confiés au Secrétariat général par les traités, les accords interaméricains, l'Assemblée générale et les autres corps politiques de l'Organisation.

Justification 2005:

Le Bureau du Secrétariat général, donnant suite aux mandats et aux politiques émanés de l'Assemblée générale et des résolutions des Conseils, exerce les fonctions de haute direction liées à la promotion des relations politiques, économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles parmi les Etats membres. Ce bureau donne son orientation au Secrétariat général de l'OEA en qualité d'institution dotée d'une notion claire et nette des priorités de l'agenda continental ; il prête sa coopération au Conseil permanent dans le cadre de l'étude et de l'adoption future de politiques, il fournit son appui à la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent , il maintient des relations de coopération avec les organismes spéciaux ainsi que d'autres institutions nationales et internationales et offre des services de soutien pour la résolution de conflits internationaux, le CICTE et d'autres questions relatives à la sécurité continentale.

TOTAL APPROUVE $ 2,421.9 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30A Cabinet du Secrétaire général (10510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
2,427.4	2,392.4	-1.44	2,421.9	1.23

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	14	1	1,619.7	66.87
Professionnels	9	1	1,297.2	53.56
Services généraux	5	1	322.5	13.31
Postes Temporaires	6	1	473.2	19.53
Professionnels	2	1	292.0	12.05
Services généraux	4	1	181.2	7.48
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	329.0	13.58
Montant total du budget approuvé			**2,421.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	22.21
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.17

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30A Cabinet du Secrétaire général

Code organisationnel
(10510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

201-WS1 *(10510)*	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL	1,672.6
201-WS2 *(10520)*	CABINET EXÉCUTIF ET D'APPUI AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	683.5
201-WS3 *(10530)*	CICTE	65.8
	Total	2,421.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,342.5	69.20
FONDS SPECIFIQUE	1,042.3	30.80
Total	3,384.9	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30B (21010)**

Project: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Responsable: Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les objectifs généraux du Bureau de Secrétaire général adjoint sont d'appuyer les États membres de l'Organisation dans la poursuite de leurs objectifs définis dans la Charte de l'Organisation et d'exercer les responsabilités spécifiques confiées au Secrétaire général adjoint aux termes de la Charte, des Normes générales et des Instructions en vigueur.

Justification 2005:

Le montant budgétaire pour ce compte est prévu pour couvrir les coûts liés à décharger les fonctions et les responsabilités conférées aux sous Secrétaire Général par la charte De l'OEA et d'autres dispositions de normalisation régissant les opérations de l'OEA et de ses principaux corps définissant la politique.
Ces fonctions et responsabilités impliquent, entre autres, les services du Secrétaire Général Adjoint au Secrétaire Général en tant que son conseiller et représentant dans tous les sujets aux lesquels le dernier confie à lui. Ceci inclut des activités au sujet de la crise politique en Haïti, là où le bureau du Secrétaire Général Adjoint est profondément engagé dans les efforts de trouver une solution paisible à la crise et de renforcer la démocratie dans ce pays par la mission spéciale de l'OEA en Haïti. Le bureau du Secrétaire Général Adjoint administre également les fonds pour la paix : Résolution paisible des conflits territoriaux, comme les activités effectuées par le Secrétariat sous les fonds, comme les efforts de trouver une résolution paisible du conflit territorial entre Belize et le Guatemala, et la délimitation de la frontière entre le Salvador et le Honduras.
Le bureau du Secrétaire Général Adjoint conseille également le Secrétaire Général, sans omission aux sujets administratives, sur des sujets concernant des organismes spécialisés interaméricains, Bureaux du Secrétariat Général dans les Etats membres, la Bibliothèque commémorative de Columbus, le Musée d'Art des Amériques, la Commission Interaméricaine des Femmes, l'institut Interaméricains des enfants, et les Présidence du comité du choix et la promotion et le Comité d'éthique.

TOTAL APPROUVE $ 1,322.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30B Cabinet du Secrétaire général adjoint (21010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,537.7	1,310.0	-14.80	1,322.5	0.95

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	1,046.1	79.10
Professionnels	7	1	901.8	68.18
Services généraux	2	1	144.3	10.91
Postes Temporaires	1	1	122.1	9.23
Professionnels	1	1	122.1	9.23
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	154.3	11.66
Montant total du budget approuvé			**1,322.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	12.13
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.73

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30B Cabinet du Secrétaire général adjoint

Code organisationnel (21010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

206-WS1 *(21010)*	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	1,322.5
	Total	1,322.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,253.3	23.80
FONDS SPECIFIQUE	4,012.2	76.20
Total	5,265.6	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30C (11000)**

Project: Service de l'information

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Département de l'information publique

L'OEA dans le monde

Le Département de l'information publique a pour mission de diffuser le plus largement possible les valeurs et activités de l'OEA. Il utilise pour cela une technologie et des techniques de pointe pour atteindre les populations aux quatre coins du Globe et améliorer ainsi leur compréhension des activités et programmes de l'Organisation. Ce que nous voulons avant tout c'est offrir des services de qualité à nos lecteurs, où qu'ils soient.

LA PUBLICATION AMÉRICAS
Dans le " Premier Rapport Annuel du Secrétaire général ", adopté par le Conseil de l'OEA le 1er décembre, 1948 (Doc. C-sa-8), M. Alberto Lleras Camargo avait annoncé la création de la publication Américas " pour stimuler les relations parmi les populations des Amériques, faire connaître les aspects les plus intéressants de leur développement et de leurs progrès, et donner une plus grande publicité aux différentes étapes de leur culture. Cette publication devra surtout présenter ces idées d'une manière attrayante pour le grand public… Sa mission sera de réaliser cet objectif… grâce à une plus grande utilisation de toutes les sources d'information disponibles, à des illustrations et à des textes plus attrayants. " Le premier numéro du magazine a été publié en mars 1949 dans les trois langues officielles de l'OEA (anglais, espagnol et portugais). Dans le " Rapport Annuel du Secrétaire Général ", adopté par le Conseil de l'OEA le 7 décembre 1949 (Doc. C-sa-42), M. Lleras Camargo avait encore justifié le " travail du magazine Américas pour disséminer des informations générales concernant les États de notre Continent, conformément à son objectif fondamental qui est d'informer un public relativement peu informé, qui n'est pas composé de spécialistes, précisément dans l'espoir d'éveiller l'intérêt de ce public non seulement pour l'Organisation elle-même, mais aussi pour les nations qui la composent. "

Américas a fidèlement rempli son mandat originel au cours des 54 dernières années. L'objectif fondamental de cette publication est d'offrir, de façon aussi attrayante et intéressante que possible, des informations sur les sociétés, les cultures et les valeurs traditionnelles des populations des Amériques, tout en diffusant des renseignements sur les objectifs et les réalisations de l'OEA et en encourageant l'idéal d'une coopération interaméricaine. L'objectif qui sous-tend ces efforts est de promouvoir la confiance et la compréhension, et d'aider à la création d'un environnement favorable à la coopération entre les gouvernements des États membres, dans le cadre duquel l'Organisation et ses politiques seraient respectées.

Justification 2005:

Si l'on veut poursuivre le projet qui consiste à actualiser l'image de l'Organisation dans notre Continent et dans d'autres régions, conformément au mandat émané de l'Assemblée générale visant à diffuser largement les interventions, les objectifs et les projets de l'OEA, il est indispensable d'entreprendre les actions suivantes :

Informations destinées au grand public : il faudra compléter le plan de rénovation technique actuellement en cours au sein du Département ; poursuivre le développement d'outils de communication pour les média (presse, radio, télévision et Internet) ; améliorer les produits en circulation et maximiser les performances de ce secteur pour lui-même et aussi pour qu'il puisse devenir une source de conseils pour les autres secteurs du Secrétariat général, les Missions permanentes et les pays observateurs.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30C (11000)**

Project: Service de l'information

La publication Américas : Américas est indiscutablement la publication la plus attrayante et la plus importante de l'OEA. Elle présente à ses lecteurs un miroir de leur passé, commun mais disparate, et une étude réfléchie des événements et des manifestations qui les lient en tant que populations des Amériques ; elle encourage la compréhension mutuelle nécessaire à la construction des structures économiques, politiques et sociales stables qui sous-tendent la solidarité inter-américaine. Au cours des 50 dernières années, elle a donné à chaque nation des Amériques une image authentique et positive des autres nations du Continent. Sa principale mission est de poursuivre ce travail.

Américas est maintenant publiée tous les deux mois (6 numéros par an) dans des éditions anglaise et espagnole identiques. L'édition portugaise a été suspendue en 1981. À l'heure actuelle, 55.000 exemplaires de chaque numéro sont tirés et vendus par abonnement ou dans les kiosques (ou ils sont distribués par tirage restreint) dans tous les États membres.

L'Assemblée générale a adopté la Résolution AG/RES. 1839 (XXXI-O/01), qui priait " le Secrétariat général d'adresser à la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), par l'intermédiaire du Conseil Permanent, au plus tard le 31 octobre 2001, un plan d'action triennal appelé à renforcer la situation financière du magazine [Américas] en faisant des propositions concrètes permettant d'obtenir des ressources autres que celles du Fonds ordinaire. " Tandis que la CAAP décidait de ne pas présenter à l'Assemblée générale le " Plan d'action triennal appelé à renforcer la situation financière du magazine Américas " (CP/doc.3507/01), qui avait été présenté par le Secrétariat général, les collaborateurs du magazine n'épargnaient aucun effort pour mettre en oeuvre ces propositions.

Le montant inscrit au budget de 2005 pour le Département des informations publiques/Publication Américas, comme étant financé par le Fonds ordinaire (EU$2 050 400), est insuffisant pour accomplir les tâches à réaliser. Pour financer les besoins en produits et équipements du DIP/Américas , un montant additionnel de EU$353 400 a été demandé. Il figure en annexe à ce budget. S'agissant du DIP, les ressources complémentaires permettraient de remplacer l'équipement sans lequel le département ne pourra pas accomplir les tâches qui lui ont été confiées. Ces ressources permettraient aussi d'assurer la publication régulière en anglais et en espagnol du bulletin d'informations de l'OEA, moyen essentiel de communication avec le monde politique. Pour le magazine Américas, ce financement additionnel permettrait de compléter les coûts d'impression, de remplacer l'équipement indispensable pour la microédition et il permettrait d'augmenter les ventes et la base des abonnés au magazine ; dans les années à venir, le magazine pourrait ainsi augmenter ses revenus et être moins dépendant d'un financement du fonds ordinaire.

TOTAL APPROUVE $ 2,050.4

Financement extérieur:

Informations destinées au grand public : Fonds 12 - Promotion, Ventes de vidéocassettes: Ventes de programmes des séries "América Viva" aux universités, aux groupes de réflexion et autres institutions, aux ONG et aux particuliers. Ces cassettes sont envoyées gratuitement aux stations de télévision publiques et privées. Les fonds collectés sont utilisés pour acheter des cassettes et des appareils de reproduction des cassettes.

La Publication Américas : En 2003, le montant total des ventes du magazine - par abonnement, ventes dans les kiosques, par les médias électroniques, etc.-s'est élevé à EU$333 000. Ces revenus (Fonds 113) ont été entièrement utilisés pour payer environ la moitié des coûts de tirage, de circulation et de distribution du magazine. Cela représentait une diminution marginale des ventes par rapport à 2002, surtout en raison d'une diminution du montant budgétisé dans le Fonds ordinaire en 2001 pour la promotion des ventes. Cette diminution ainsi que ses causes et ses effets avaient été prévus, et il en avait été fait mention dans le programme budget 2002. En 2003, la promotion annuelle du magazine, par *

des mesures désespérées de financement, a également été réduite. Par ailleurs, la réduction du montant budgétisé dans le Fonds ordinaire pour le magazine dans le Programme budget 2004 diminuera encore les revenus générés par cette publication en 2005.

Grâce aux efforts du Bureau des Relations extérieures, la publication Américas a reçu un don de EU$3 200 du gouvernement turc en échange de 200 abonnements au magazine. Ces abonnements ont été adressés aux particuliers et institutions choisis par le Gouvernement turc. On ne sait pas si cette initiative se poursuivra en 2004. Ce montant est inclus dans les EU$333 000 mentionnés ci-dessus.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30C Service de l'information (11000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
2,098.9	2,113.5	0.69	2,050.4	-2.98

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	14	1	1,395.9	68.07
Professionnels	12	1	1,253.1	61.11
Services généraux	2	1	142.8	6.96
Postes Temporaires	1	1	103.6	5.05
Professionnels	1	1	103.6	5.05
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	550.9	26.86
Montant total du budget approuvé			**2,050.4**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	18.80
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.68

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30C Service de l'information

Code organisationnel
(11000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

236-WS1	*(11020)*	DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION -ADMINISTRATION DU BUREAU	216.2
246-WS1	*(11060)*	INFORMATION DE PRESSE	365.0
247-WS1	*(11061)*	PUBLICATIONS / APPUI A LA RÉDACTION	153.3
248-WS1	*(11062)*	MULTIMEDIA	379.3
251-WS1	*(11080)*	RADIO	379.3
254-WS1	*(11090)*	MAGAZINE AMERICAS	557.3
		Total	2,050.4

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,224.7	85.28
FONDS SPECIFIQUE	383.9	14.72
Total	2,608.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30D (11510)**

Project: Département des services juridiques

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La finalité du Département dont les attributions ont été tracées par l'Instruction 96-4, consiste à traiter des questions juridiques qui ont trait aux activités de l'Organisation, à leur relation avec d'autres institutions, et à l'application de ses normes et règlements internes. Le Département réalise ses objectifs en fournissant des services consultatifs dans le domaine juridique, de représentation dans les litiges et négociations, et dans l'élaboration de documents juridiques pour le Secrétariat général, les organes politiques et d'autres organes En raison de sa nature, ces tâches sont volumineuses, diverses et intenses.

Justification 2005:

Ces dernières années, la dynamique du remaniement structurel de l'Organisation, les nouveaux mandats, l'insuffisance chronique de fonds et la complexité croissante de la nouvelle législation, de la jurisprudence et des politiques qui touchent les organisations internationales publiques ont créé une demande incessante de services juridiques de tout type dans tous les services du Secrétariat général, les corps politiques et les autres organes de l'Organisation. Face à cette demande, le Département des services juridiques a produit une gamme constante de services et de produits, y compris, par exemple, la préparation et la négociation de documents pour refinancer de la dette, les litiges dans les cas de coupure de personnel et les autres mesures liées au personnel, les demandes liées à la contestation des privilèges et immunités de l'Organisation, la rédaction des statuts, les décisions du Conseil exécutif, les normes générales, les nouvelles règles du personnel, les règlements et autres instruments normatifs pour l'administration et les corps politiques, la préparation et la négociation de contrats d'achat et de vente et de bail d'immeubles et de biens de capital, la préparation et la négociation de contrats d'assistance technique, le financement interinstitutionnel de projets et d'acquisitions, la gestion in situ de processus judiciaires et la supervision d'autres affaires de nature juridique liées à la fermeture de bureaux dans les États membres, la préparation et la négociation d'accords interinstitutionnels pour des missions spéciales telles que celles de déminage, et la préparation et la présentation d'avis consultatifs sur une vaste gamme de questions juridiques.

Tout indique que le demande de services juridiques de la part de l'Organisation ne va pas baisser en 2005. En effet, à en croire l'expérience des années passées, la demande va continuer de croître, notamment à la lumière des remaniements structurels en suspens et des rajustements probables à l'effectif du Secrétariat général.

Le but du Département, conformément à l'ordre exécutif 96-4, est de satisfaire à cette demande. Pour y parvenir en 2005, le Département aura besoin d'un budget d'au moins EU$1 012 900. La majeure partie, soit EU$928 900, sera destinée à la rémunération de ses huit fonctionnaires - six avocats et deux secrétaires / adjointes d'avocat. La somme de EU$21 600 (50% des EU$41 300 qui correspondent aux articles 2-9 du budget du Département) est alloué aux coûts de location; EU$2 800 aux voyages, dans la plupart des cas pour traiter des cas relevant du Brésil et d'autres lieux de destination. Le solde sera alloué aux frais généraux, y compris l'échange d'information avec les département juridiques d'autres organisations internationales, télécommunications, aux souscriptions de valeur peu importante pour la recherche juridique en ligne, le maintien de bases de données et de codes juridiques, ainsi que la remise en place et la réparation d'équipement. Ce montant est le minimum requis pour maintenir le niveau des services et pour protéger les intérêts juridiques prévisibles de l'Organisation.

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30D (11510)**

Project: Département des services juridiques

TOTAL APPROUVE $ 967.9

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30D Département des services juridiques (11510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
862.2	963.4	11.73	967.9	0.46

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	574.4	59.34
Professionnels	3	1	439.0	45.35
Services généraux	2	1	135.4	13.98
Postes Temporaires	3	1	354.5	36.62
Professionnels	3	1	354.5	36.62
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.7	0.07
Autres coûts		3-9	38.3	3.95
Montant total du budget approuvé			**967.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	8.87
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.26

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30D Département des services juridiques

Code organisationnel
(11510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

255-WS1 *(11510)*	DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES	967.9
	Total	967.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	888.3	99.71
FONDS SPECIFIQUE	2.5	0.29
Total	890.9	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30E (12010)**

Project: Bureau de l'inspecteur général

Responsable: Inspecteur général

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau de l'Inspecteur général mène des examens systématiques de la gestion interne et des mesures de vérification comptable, des transactions officielles et des procédures opérationnelles au siège du Secrétariat général ainsi que dans tous les Etat membres en vue de déterminer si les fonctions de planification, d'organisation, de gestion, de documentation, de comptabilité, de garde et de contrôle des ressources sont menées de manière performante, efficace et économique, en conformité avec les instructions, politiques, normes, règlements, manuels, procédures et d'autres dispositions administratives , ainsi qu'avec les objectifs globaux de l'Organisation et les normes les plus élevées de pratique administrative.

Justification 2005:

Effectuer des audits internes de gestion et de vérification de la comptabilité de tous les bureaux, départements, programmes, divisions, unités, activités et projets au siège du Secrétariat général, dans tous les États membres ou dans d'autres lieux. Je demande aussi qu'un poste additionnel de vérificateur du niveau P3 soit inclus dans la proposition de budget pour 2005.
Au cours des années précédentes, la Commission des vérificateurs extérieurs a fait état de ses préoccupations au sujet du niveau de dotation en personnel du bureau de l'Inspecteur général et il a fait savoir que l'OEA devait veiller à ce bureau dispose de suffisamment de ressources en personnel et moyens adéquats pour les besoins d'externalisation et de formation de sorte qu'il puisse remplir son rôle de conseiller du Secrétaire général et servir de dissuasion au gaspillage, à la fraude et aux abus au sein de l'OEA. Notre examen des processus opérationnels a démontré que ces derniers ont été considérablement modifiés suite à la mise en œuvre du Système de gestion OASIS et la création de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement.

TOTAL APPROUVE $ 811.2 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30E Bureau de l'inspecteur général (12010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
730.0	804.3	10.17	811.2	0.85

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	544.3	67.09
Professionnels	4	1	472.9	58.29
Services généraux	1	1	71.4	8.80
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.9	0.35
Autres coûts		3-9	264.0	32.54
Montant total du budget approuvé			**811.2**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	7.44
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.06

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30E Bureau de l'inspecteur général

Code organisationnel
(12010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

260-WS1 *(12010)*	BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL	811.2
	Total	811.2

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	633.9	98.85
FONDS SPECIFIQUE	7.3	1.15
Total	641.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30F (26010)**

Project: Musée d'Art des Amériques

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Encourager l'étude et l'appréciation des arts et des traditions culturelles des pays membres de l'OEA à titre de contribution à la stimulation de la production artistique dans le Continent et à l'élargissement des échanges culturels et de la coopération à l'échelle interaméricaine. Pendant les prochaines années, le Musée organisera des expositions qui, tout en stimulant et en instruisant, refléteront la recherche artistique et l'innovation dans les pays des Amériques, recueilleront et préserveront les travaux d'éminents artistes en vue de créer un dossier permanent de leurs contributions à l'art international. Le Musée s'efforcera aussi de rehausser le contexte éducatif des collections et expositions à travers des conférences, des publications, d'excursions guidées, des ateliers pour enfants, un matériel audio-visuel et des archives. Le Musée fournira aussi des services de référence aux chercheurs et au grand public et cherchera à accroître l'accès aux ressources du Musée par le biais d'expositions itinérantes et virtuelles.

Justification 2005:

Ce budget ne correspond qu'aux ressources minimales nécessaires pour le fonction et la gestion du bureau du Musée.
Comment utiliser les fonds -. Pour le transport des oeuvres, il faut inclure les caisses, le transport interne, les frais de douane, le transport aérien. Assurance des expositions temporaires. Papier, téléphone, Internet, fournitures de bureau, courrier. La réalisation de catalogues comprend la conception et l'impression. Matériel de conservation et restauration. Matériel pour conserver les archives de la collection permanente. Bandes pour les enregistrements vidéo. Matériel pour encadrement. Matériel photographique, films, révélateur, scanning. Impression d'invitations, distribution. Matériel d'emballage. Matériel pour l'installation des expositions. Gardes. Traductions. Utilisation de micros pour les inaugurations.
Pourquoi utiliser les dépenses. Le but visé est de présenter 4 expositions par an dans le musée, 10 dans la galerie. Préserver la collection permanente. Continuer de tenir les archives, poursuivre le programme de vidéos, poursuivre les programmes éducatifs et maintenir le musée virtuel.
Le musée s'est vu contraint de solliciter des fonds à l'extérieur pour financer toutes ces activités, car le montant qu'il reçoit couvre à peine le coût d'une exposition dans ses locaux.

TOTAL APPROUVE $ 699.1 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30F Musée d'Art des Amériques (26010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
654.4	690.3	5.48	699.1	1.27

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	487.5	69.73
Professionnels	3	1	352.1	50.36
Services généraux	2	1	135.4	19.36
Postes Temporaires	1	1	71.4	10.21
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	1	1	71.4	10.21
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	140.2	20.05
Montant total du budget approuvé			**699.1**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	6.41
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.91

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30F Musée d'Art des Amériques

Code organisationnel
(26010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

270-WS1 *(26010)*	MUSEE D'ART DES AMERIQUES	699.1
	Total	699.1

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	667.4	95.15
FONDS SPECIFIQUE	34.0	4.85
Total	701.4	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30G (27000)**

Project: Bibliothèque Colomb

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Offrir le meilleur service de référence possible pour que les clients soient totalement satisfaits. Conserver et rendre accessibles de manière efficiente les dossiers et documents uniques de l'OEA qui sont essentiels pour que l'Organisation s'acquitte de sa mission.

Justification 2005:

Le personnel de la Bibliothèque Colomb offre des services de recherche exhaustive et personnalisés qui sont essentiels à la mise en œuvre des mandats de l'OEA pour l'année 2005. La demande en matière de services de référence continue de se multiplier, la Bibliothèque donnant accès à des ressources appuyant la vision de l'Organisation. La Bibliothèque répond aux besoins actuels des Missions permanentes, du Secrétariat de l'OEA, de la communauté diplomatique et d'usagers externes en matière de recherche. Les Archives comportent des documents historiques et assure l'accès aux mesures de portée historique déjà prises.

L'abonnement à quelques bases de données électroniques a accru la capacité du Service de référence d'offrir des renseignements à jour en ligne; il faut toutefois augmenter les ressources allouées aux abonnements aux bases de données ainsi qu'à l'acquisition d'ouvrages, de périodiques et de matériel sous d'autres supports pour compléter la collection actuelle et offrir un service aussi performant que possible. En outre, la Bibliothèque est confrontée à une augmentation des coûts de tous ses services de base, y compris la publication de la Liste annuelle et de l'Index de tous les documents de l'OEA; le coût de l'entreposage ailleurs qu'à la Bibliothèque des dossiers du Secrétariat et de la destruction des dossiers obsolètes; les frais communs assignés par le Secrétariat général pour le service Internet et le service de réseau local, les frais de poste, de photocopie et de téléphone. Il n'y a eu aucune augmentation des montants concernant les dépenses non afférentes au personnel pour compenser ces changements.

TOTAL APPROUVE $ 908.4

Financement extérieur:

La résolution AG/RES.1839 (XXXI-O/01) a prévu " un plan d'action de trois ans en vue du renforcement de la Bibliothèque Colomb, et a proposé des moyens concrets par lesquels des ressources autres que celles du Fonds ordinaire peuvent être obtenues ". En 2003, la Bibliothèque a donné les suites pertinentes à ce mandat et a déposé le montant de EU$41 995,15 dans le Compte Hipolito Unanue découlant de la vente de publications et de photographies historiques, et des imputations des services de photocopies et de prêts inter bibliothèques. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30G Bibliothèque Colomb (27000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,016.0	923.0	-9.15	908.4	-1.58

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	734.4	80.84
Professionnels	4	1	414.4	45.61
Services généraux	5	1	320.0	35.22
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	174.0	19.15
Montant total du budget approuvé			**908.4**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	8.33
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.19

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30G Bibliothèque Colomb

Code organisationnel
(27000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

280-WS1 *(27020)*	BIBLIOTHEQUE COLOMB, DIRECTION	234.6
282-WS1 *(27040)*	SERVICES TECHNIQUES	194.0
284-WS1 *(27060)*	SERVICES DE REFERENCE	405.8
286-WS1 *(27080)*	SERVICES DE GESTION DES DOSSIERS	74.0
	Total	908.4

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,005.8	95.78
FONDS SPECIFIQUE	44.3	4.22
Total	1,050.1	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30H (12510)**

Project: Service du Protocole

Responsable: Chef de Protocole

Déclaration d'objectifs:

De fournir aux bureaux du Secrétariat général les avis et le soutien technique appropriés pour toutes les questions se rapportant au protocole, de fournir aux Missions permanentes un soutien dans ce domaine et d'assurer également la liaison entre les Missions permanentes et le Département d'Etat.

Justification 2005:

Le Bureau du Protocole a toujours eu pour tâche d'apporter ses conseils au cabinet du Secrétaire général, et à celui du Secrétaire général adjoint, ainsi qu'au Président du Conseil permanent, au Secrétariat général, et aux Missions permanentes sur les questions portant sur le protocole. Il a aussi fourni les services d'appui que réclament les cérémonies et les manifestations formelles, officielles et sociales. Ce bureau assure la liaison entre les Missions permanentes près l'OEA et le Département d'État ainsi que d'autres institutions fédérales et de l'État. Pour continuer à s'acquitter de ses attributions, le Service du Protocole doit être doté de cadres bien formés et de l'appui administratif compétent ainsi que d'un financement suffisant lui permettant de fonctionner.

TOTAL APPROUVE $ 492.6 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30H Service du Protocole (12510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
497.1	482.4	-2.95	492.6	2.11

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	473.9	96.20
Professionnels	3	1	353.2	71.70
Services généraux	2	1	120.7	24.50
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	18.7	3.79
Montant total du budget approuvé			**492.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	4.51
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.64

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30H Service du Protocole

Code organisationnel
(12510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

290-WS1 *(12510)*	PROTOCOLE	492.6
	Total	492.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	458.2	99.46
FONDS SPECIFIQUE	2.4	0.54
Total	460.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30I (10511)**

Project: Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

Responsable: Chef de Protocole

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ce poste est requis pour faire face aux dépenses liées aux réceptions officielles offertes par le Président du Conseil, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint.

TOTAL APPROUVE $ 40.7 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30I Fonctions Officielles (SG/SGA/CP) (10511)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
48.5	40.7	-16.08	40.7	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	40.7	100.00
Montant total du budget approuvé			**40.7**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	0.37
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.05

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30I Fonctions Officielles (SG/SGA/CP) (10511)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

295-WS1 *(10511)*	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRETAIRE GENERAL		18.1
295-WS2 *(21012)*	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRÉTAIRE GENERAL ADJOINT		4.5
295-WS3 *(22011)*	FONCTIONS OFFICIELLES - CONSEIL PERMANENT		18.1
		Total	40.7

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	39.7	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	39.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30J (13010)**

Project: Bureau des relations extérieures

Responsable: Bureau des relations extérieures

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau des relations extérieures remplit un rôle important dans l'établissement de la présence de l'Organisation; la sensibilisation aux activités de l'OEA en sa qualité d'organisation régionale de premier ordre sur la scène mondiale actuelle, et l'encouragement d'un appui concret à ces activités. Il constitue une réponse positive au nombre sans cesse croissant d'importants mandats qui émanent des organes politiques de l'Organisation et qui visent à accroître l'échange des informations et la mise en commun des expériences avec d'autres organismes. À cette fin, nous faisons tous les efforts possibles pour nous faire connaître et renforcer nos relations avec les institutions publiques, non gouvernementales et privées, qui portent un intérêt à l'agenda interaméricain. En outre, la présence du Bureau des relations extérieures envoie un message clair et net au public selon lequel l'OEA attache un grand prix aux relations avec d'autres institutions et avec d'autres États non membres de l'Organisation.

À travers ses différentes activités et la mise en œuvre de stratégies de communications, le Bureau des relations extérieures espère continuer à s'efforcer de rehausser l'image de l'Organisation, de renforcer les relations de l'OEA et d'accroître la coopération d'organismes extérieures intéressées comme les ONG, les centre d'études (think-tanks), les organisations intergouvernementales, les pays Observateurs permanents, les centres d'études supérieures, le pays siège, et les industriels.

Justification 2005:

Au nombre des activités du Bureau des relations extérieures au cours de 2004, seront inscrites les suivantes : (1) Entreprendre des démarches auprès des Observateurs permanents près l'OEA en vue d'obtenir leurs contributions en espèces ou en nature à l'intention des projets et activités de l'Organisation. Un accent est placé sur l'obtention de ressources émanées des nouveaux Observateurs permanents et destinées aux nouveaux programmes de l'Organisation, ainsi qu'aux programmes traditionnels, diversifiant ainsi les contributions; (2) organiser des rencontres spéciales et des conférences sur les thèmes prioritaires de l'agenda interaméricain, en fonction des requêtes formulées par les États membres et par le Secrétaire général; (3) Tenir des réunions d'information, des séminaires et des visites pour le public intéressé à l'agenda continental; (4) Multiplier les activités de conférences et colloques avec une participation accrue des fonctionnaires de haut niveau de l'OEA aux événements, séminaires et conférences d'autres institutions, par exemple, étendre la "Série de conférences" aux universités locales; (5) Inviter des experts en diverses disciplines pour participer au Programme informel de déjeuners organisé par le Bureau des relations extérieures; (6) Augmenter la base de données de l'Association des études continentales; (7) Accroître la participation d'experts en questions continentales à la publication du magazine électronique interaméricain "Américas Forum"; (8) Coordonner et exécuter le Projet Américas 2005 en collaboration avec l'Université Rice; (9) Accroître les programmes interactifs du Coin des enfants de l'OEA.

Dans les faits, le Bureau des relations extérieures (BRE) ne fonctionne pas au maximum de ses capacités, car le budget qui lui a été alloué ne lui permet pas de mener à bien les activités nécessaires au plein accomplissement de son mandat. En effet, 70 % environ du budget est utilisé pour payer un consultant qui se charge d'organiser, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des conférences, séminaires, tables rondes et événements spéciaux ainsi que de maintenir la base de données de contacts liées à ces activités ; il est également chargé de mettre à jour et d'étoffer la page Internet consacrée aux enfants. Pour que le BRE puisse fonctionner efficacement et remplir son mandat, qui est de rehausser l'image de l'Organisation et de faire mieux connaître ses programmes, il faudrait impérativement libérer ces fonds et disposer d'un poste de grade P-1, dont le salaire brut serait d'environ EU$67 200. Si le coût budgétaire de ce poste était plus élevé, il faudrait augmenter les autres objets de dépenses.

Si cela n'était pas possible, on pourrait accepter une solution temporaire consistant à augmenter le budget opérationnel du Bureau jusqu'à EU$60 000 (compte non tenu du coût de l'espace occupé par le Bureau).

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30J (13010)**

Project: Bureau des relations extérieures

C'est pourquoi un budget additionnel est inclus qui traduit les besoins réels du BRE.

TOTAL APPROUVE $ 465.7

Financement extérieur:

En 2003, le Bureau des Relations extérieures a reçu EU$20 000 du Gouvernement grec pour organiser une série de conférences sur les thèmes prioritaires du Sommet Spécial des Chefs d'État et de Gouvernement qui a eu lieu à Monterrey (Mexique). Mais rien n'indique qu'à l'avenir, le BRE recevra des contributions volontaires de ses États membres, des pays observateurs, d'autres pays ou de pays donateurs. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30J Bureau des relations extérieures (13010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
412.1	452.6	9.82	465.7	2.89

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	233.5	50.13
Professionnels	1	1	162.1	34.80
Services généraux	1	1	71.4	15.33
Postes Temporaires	2	1	208.5	44.77
Professionnels	2	1	208.5	44.77
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	23.7	5.08
Montant total du budget approuvé			**465.7**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	4.27
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.61

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30J Bureau des relations extérieures

Code organisationnel
(13010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

298-WS1 *(13010)*	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES	465.7
	Total	465.7

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	432.4	99.88
FONDS SPECIFIQUE	0.5	0.12
Total	433.0	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL **Code:** **30K (13510)**

Project: Secrétariat du processus des Sommets

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Secrétariat au processus des Sommets, sous les auspices de l'OEA, remplit l'office de mémoire institutionnelle et de secrétariat technique et administratif au processus des Sommets ; appuie les pays pour assurer le suivi et la préparation des futurs Sommets ; coordonne l'appui qu'apportent les organes, organismes et services du Secrétariat général dans la mise en œuvre des mandats des Sommets, et préside le Groupe de travail mixte réunissant les institutions internationales et interaméricaines. Il fournit également son appui aux réunions sectorielles et ministérielles traitant des questions intéressant les Sommets. Le Secrétariat aux Sommets des Amériques coordonne les activités impliquant la participation de la société civile aux activités de l'OEA et au processus des Sommets, et assure la mise en œuvre des directives pour la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OEA adoptées en vertu de la résolution CP/RES. 759 du Conseil permanent.

Le Secrétariat au Sommet exerce les attributions de secrétariat technique auprès de la Commission sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA. Dans l'exercice de ces attributions il fait rapport aux organes politiques de l'OEA sur les progrès de la mise en œuvre des initiatives des Sommets ; présente des études et formule des recommandations sur les questions ayant trait aux Sommets sur la demande de cette Commission, du Conseil permanent ou de l'Assemblée générale, et analyse et soumet des demandes d'accréditation émanées des organisations de la société civile en vue de leur examen par la CISC.

Il s'acquitte en outre des fonctions de secrétariat technique auprès du Groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones. Cette tâche implique l'appui au président du groupe de travail et l'organisation de consultations entre les gouvernements et les représentants des peuples autochtones, ainsi que l'établissement de rapports et documents connexes.

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques assure la divulgation des informations sur le processus des Sommets à diverses parties intéressées, y compris les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les médias, les milieux universitaires, et la société dans son ensemble.

Justification 2005:

Les demandes d'appui adressées à l'OEA par les 34 pays membres du Continent américain dans le cadre des préparatifs et du suivi des Sommets, y compris de la tenue du Sommet lui-même, se sont multipliées considérablement depuis le Sommet de Québec. L'OEA épaule toutes les activités liées aux Sommets, et le Secrétariat au processus des Sommets est l'entité de l'OEA chargée de coordonner l'appui aux Sommets. Cette entité fournit également les services de secrétariat technique auprès du groupe de suivi de la mise en œuvre des initiatives des Sommets (GRIC).

Les ressources limitées disponibles dans le Fonds ordinaire seront réparties comme suit ce qui permettra de couvrir une vaste gamme de tâches entrant dans le cadre de la déclaration d'objectifs ci-dessus.

CPR

La somme de EU$60 000 a été programmée pour couvrir les frais d'un contrat de courte durée destiné au financement des services spécialisés dans les domaines de la conception de l'architecture et la gestion du site Web de ce Secrétariat, et du recrutement de cadres appelés à l'aider à préparer le Quatrième Sommet des Amériques prévu en Argentine, et à mener ses activités de vulgarisation.

En fait, le Secrétariat au Sommet a besoin de ressources humaines additionnelles pour donner les suites nécessaires aux mandats qui lui sont confiés, s'acquitter des tâches ordinaires de suivi des Sommets qui lui incombent, et répondre aux requêtes liées aux préparatifs du Quatrième Sommet des Amériques prévu

en Argentine en 2005. Ce Secrétariat n'est en effet pas doté jusqu'à présent d'appui administratif. C'est pourquoi il lui est difficile de s'occuper de la correspondance, de gérer l'ordre du jour de ses travaux, de placer des appels téléphoniques, de classer ses dossiers, de conserver sa mémoire institutionnelle, d'assurer le traitement de ses documents, de s'acquitter de ses obligations financières, et d'administrer les questions financières.

Le Réseau d'information sur les Sommets qui inclut un accès sécurisé aux documents à diffusion restreinte, et à l'information publique, est reconnu comme un instrument fondamental auquel peuvent avoir recours les États membres dans le cadre des travaux des Sommets. C'est pourquoi le Secrétariat demande que lui soit accordé un poste au grade P-2 destiné à un spécialiste en gestion des sites Web et en technologies de l'information. Le Secrétariat sera ainsi en mesure d'assurer l'actualisation permanente de cet instrument en vue de communications en temps réel, et l'utilisation du Web comme un mécanisme virtuel pour les préparatifs et le suivi des Sommets. Ce réseau est également critique dans les relations avec les organisations de la société civile qui demandent un système d'information plus transparent et plus actuel.

En raison des requêtes multipliées adressées au Secrétariat dans le cadre du suivi des mandats des Sommets et de l'élaboration des rapports et documents en vue de leur soumission aux réunions du GRIC et aux Sommets le Secrétariat doit augmenter son personnel pour l'appui dans les recherches, le traitement des données, la liaison avec d'autres Unités au sein du Secrétariat général de l'OEA et de ses organismes spécialisés, ainsi qu'avec d'autres organismes intéressés. Un poste au grade P-2 destiné à un spécialiste en questions des Sommets est également sollicité pour l'exercice de ces fonctions.

Voyages

Le montant de EU$25 000 a été programmé pour financer la participation du personnel du Secrétariat aux rencontres liées au Sommets, y compris les réunions du GRIC, certaines réunions ministérielles, des activités préparatoires au Quatrième Sommet des Amériques prévu en Argentine, et des réunions d'information organisées à des groupes sous-régionales. Le personnel du Secrétariat sera chargé de faire des exposés pour informer sur les activités relatives aux Sommets dans différents forums dans le Continent américain afin de promouvoir la mise en œuvre des mandats des Sommets et d'engager la société civile dans ce processus.

L'expérience récente acquise au Sommet extraordinaire des Amériques qui a eu lieu à Monterrey nous porte à comprendre que l'appui technique dans les préparatifs et l'organisation des événements dans le cadre des Sommets exige la présence de divers membres du personnel d'exécution à divers moments, ce qui explique que le montant sollicité représente le double des sommes budgétisées actuellement. C'est pourquoi le Secrétariat sollicite un montant additionnel de EU$25 000.

Publications

Le montant proposé de EU$13 000 sera employé pour établir des rapports sur le processus des Sommets et pour leur présentation à la CISC, au GRIC et au public.

Avec ce montant, le Secrétariat n'est pas en mesure d'établir, d'imprimer et de diffuser des documents et matériels appropriés pour appuyer le travail accompli par les États membres.

Matériels et fournitures

On s'attend à un coût total de EU$9 000 pour couvrir les frais associés à l'informatique, y compris les logiciels et les appareils. L'expérience a souligné le besoin d'un réapprovisionnement permanent en fournitures de bureau pour les préparatifs et la tenue des réunions du GRIC et des consultations avec des représentants autochtones ainsi qu'avec des groupes de la société civile.

Communications

Un montant total de EU$3 900 a été programmé pour couvrir les frais associés à l'accès à Internet et au réseau, à la télécopie et au téléphone. Les frais de l'accès à Internet et du réseautage s'avèrent trop élevés pour le budget restreint de EU$3 900 accordé à ce titre (une seule connexion au réseau coûte

EU$360,00). Il est également urgent d'acheter des appareils et d'installer de nouvelles lignes téléphoniques pour tout le personnel du Secrétariat. Certains sont actuellement même privés de cet outil de communication.

Autres requêtes
Un montant additionnel de EU$140 000 est sollicité pour appuyer le processus préparatoire au Quatrième Sommet des Amériques (3 réunions du GRIC incluant la traduction et l'impression des documents, les services d'interprétation, la location des salles, le matériel, etc.) et afin de fournir l'appui technique au Sommet en Argentine (EU$50 000).

TOTAL APPROUVE $ 721.3

Financement extérieur:

Outre l'appui qu'il reçoit du Fonds ordinaire, et qui sert à couvrir ses frais de base, le Secrétariat reçoit un appui financier de trois Fonds spécifiques qu'il administre et qui ont en partie couvert les frais directs associés aux réunions spécifiques cités ci-après :

1. Réunions du Groupe de suivi de la mise en œuvre des initiatives des Sommets - Fonds spécifique créé à la suite du Sommet de Québec, SG-SUM- 003: Ce fonds sert de complément aux ressources ordinaires employées pour la préparation des futurs Sommets, et pour le suivi de la mise en œuvre des mandats et la divulgation des activités menées.
2. Fonds spécifique pour appuyer l'élaboration de la Déclaration américaine des droits des peuples autochtones, SG-SUM-004: Ce fonds appuie l'organisation et la participation des représentants des peuples autochtones dans le processus de négociation de la Déclaration américaine.
3. Fonds spécifique pour la participation de la société civile, SG-SUM-005: Ce fonds dont la création est actuellement envisagée au sein de la CISC et du Conseil permanent est appelé à fournir un appui additionnel pour la participation des représentants de la société civile aux réunions liées aux Sommets. Sur la base de l'expérience acquise, et des efforts continus de mobilisation des ressources, environ EU$400 000 sont attendus des contributions volontaires des États membres et des États observateurs permanents si ceux-ci continuent d'apporter le même soutien qui s'est avéré indispensable pour répondre aux besoins financiers de base du Secrétariat et ne remplace en aucune façon le financement fixe du Secrétariat. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30K Secrétariat du processus des Sommets (13510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
748.0	776.0	3.74	721.3	-7.04

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	406.3	56.32
Professionnels	3	1	406.3	56.32
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	2	1	232.4	32.21
Professionnels	2	1	232.4	32.21
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	82.6	11.45
Montant total du budget approuvé			**721.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	10,901.7	6.61
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.94

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30K Secrétariat du processus des Sommets

Code organisationnel
(13510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

299-WS1 *(13510)*	SECRÉTARIAT DU PROCESSUS DES SOMMETS	721.3
	Total	721.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	679.2	71.38
FONDS SPECIFIQUE	272.2	28.62
Total	951.5	100.00

CHAPITRE 4

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
12,294.6	12,064.1	-1.87	11,384.7	-5.63

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	58	1	6,818.9	59.89
Professionnels	42	1	5,704.5	50.10
Services généraux	16	1	1,114.4	9.78
Postes Temporaires	27	1	2,957.6	25.97
Professionnels	24	1	2,765.5	24.29
Services généraux	3	1	192.1	1.68
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.1	0.00
Autres coûts		3-9	1,607.1	14.11
Montant total du budget approuvé			**11,384.7**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	14.92

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

			2005
40A	*(17020)*	UNITÉ DU COMMERCE	1,590.5
40B	*(17040)*	SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SICE)	368.4
41C	*(19000)*	L'UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE	2,579.7
42D	*(18510)*	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISM ET CTO	642.0
43A	*(15510)*	CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD	1,741.1
44E	*(18010)*	UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	1,678.6
46F	*(17510)*	UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL , D'ÉDUCATION ET CULTURE	1,517.2
48H	*(15010)*	BUREAU DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE	1,267.2
		Total	11,384.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 4	***UNITS ET BUREAUS SPECIALISES***										
40A	***UNITÉ DU COMMERCE***										
40A-400-WS1	UNITÉ SUR LE COMMERCE										
(17020)	1278.0	0.0	0.0	0.0	2.0	18.5	101.4	5.7	19.9	**147.5**	**1425.5**
40A-400-WS2	ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES										
(17022)	0.0	0.0	0.0	114.6	0.0	0.0	0.0	45.4	5.0	**165.0**	**165.0**
Total 40A	1278.0	0.0	0.0	114.6	2.0	18.5	101.4	51.1	24.9	**312.5**	**1590.5**
40B	***SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SICE)***										
40B-410-WS1	SYSTEME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTERIEUR (SICE)										
(17040)	294.9	0.7	0.0	4.9	2.3	18.9	21.5	14.7	10.5	**73.5**	**368.4**
Total 40B	294.9	0.7	0.0	4.9	2.3	18.9	21.5	14.7	10.5	**73.5**	**368.4**
41C	***L'UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE***										
41C-420-WS1	BUREAU DU COORDINATEUR EXECUTIF										
(19010)	451.9	0.4	0.0	7.8	3.5	5.6	174.6	13.5	58.9	**264.3**	**716.2**
41C-421-WS1	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES										
(19020)	698.4	0.0	0.0	41.3	19.7	26.9	0.0	27.2	7.8	**122.9**	**821.3**
41C-422-WS1	ASSISTANCE TECHNIQUE A LA TENUE DES ELECTIONS										
(19030)	225.7	0.0	0.0	22.5	8.5	0.0	0.0	24.7	1.2	**56.9**	**282.6**
41C-423-WS1	INFORMATION ET DIALOGUE										
(19040)	643.6	0.0	0.0	0.0	6.0	2.0	0.6	14.9	1.2	**24.7**	**668.3**
41C-426-WS1	FORUM INTERAMÉRICAIN SUR LES PARTIS POLITIQUES										
(19080)	0.0	0.0	0.0	23.3	4.0	0.0	0.0	8.7	0.8	**36.8**	**36.8**
41C-427-WS1	PROGRAMME SPÉCIAL DE PROMOTION DU DIALOGUE ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS										
(19070)	0.0	0.0	0.0	11.6	10.0	0.5	1.0	5.9	25.5	**54.5**	**54.5**
Total 41C	2019.6	0.4	0.0	106.5	51.7	35.0	176.2	94.9	95.4	**560.1**	**2579.7**
42D	***UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISM ET CTO***										
42D-430-WS1	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME										
(18510)	523.2	0.0	0.0	9.5	1.8	3.5	25.9	20.5	6.8	**68.0**	**591.2**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
42D-431-WS1	ORGANISATION DU TOURISME DANS LES CARAIBES										
(18511)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.8	**50.8**	**50.8**
Total 42D	523.2	0.0	0.0	9.5	1.8	3.5	25.9	20.5	57.6	**118.8**	**642.0**
43A	***SECRETARIAT EXÉCUTIF DE LA CICAD***										
43A-435-WS1	SECRETARIAT EXÉCUTIF DE LA CICAD										
(15510)	1572.9	0.0	0.0	15.7	1.6	26.4	112.5	5.3	6.7	**168.2**	**1741.1**
Total 43A	1572.9	0.0	0.0	15.7	1.6	26.4	112.5	5.3	6.7	**168.2**	**1741.1**
44E	***UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT***										
44E-440-WS1	UNITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT										
(18010)	1539.9	0.0	0.0	11.0	4.6	4.8	109.8	4.0	4.5	**138.7**	**1678.6**
Total 44E	1539.9	0.0	0.0	11.0	4.6	4.8	109.8	4.0	4.5	**138.7**	**1678.6**
46F	***UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL , D'ÉDUCATION ET CULTURE***										
46F-450-WS1	UNITÉ DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET L'ÉDUCATION										
(17510)	1352.8	0.0	0.0	10.4	17.6	7.7	90.8	5.6	32.3	**164.4**	**1517.2**
Total 46F	1352.8	0.0	0.0	10.4	17.6	7.7	90.8	5.6	32.3	**164.4**	**1517.2**
48H	***BUREAU DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE***										
48H-470-WS1	BUREAU DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE										
(15010)	1195.2	0.0	0.0	12.4	0.4	15.2	38.6	5.4	0.0	**72.0**	**1267.2**
Total 48H	1195.2	0.0	0.0	12.4	0.4	15.2	38.6	5.4	0.0	**72.0**	**1267.2**
CHAPITRE 4	9776.5	1.1	0.0	285.0	82.0	130.0	676.7	201.5	231.9	**1,608.2**	**11384.7**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **40A (17020)**

Project: Unité du commerce

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION
"Nous croyons vivement dans la vision du Sommet des Amériques à savoir que le renforcement de la démocratie, de l'intégration économique, des investissements et du libre-échange sont des facteurs clés pour relever les niveaux de vie des peuples des Amériques. Notre objectif principal est d'aider les pays à créer la Zone de libre-échange des Amériques. Nous travaillerons avec les niveaux les plus élevés de qualité et d'excellence et concentrerons nos efforts d'assistance technique sur les petites économies du Continent. Nous prêcherons une plus grande transparence en augmentant le flux des informations de haute qualité relatives au commerce et à l'intégration et nous informerons également la société civile au sujet des avantages du libre-échange et de la vision du Sommet des Amériques".

DÉCLARATION D'OBJECTIFS
"Aider les pays des Amériques dans leurs efforts pour promouvoir le commerce et l'intégration comme une contribution à l'édification de la prospérité dans le Continent"

Justification 2005:

Au cours du Deuxième Sommet des présidents des Amériques, tenu à Santiago, Chili, en avril 1998, les présidents ont demandé à leurs ministres du Commerce d'entamer les négociations appropriées pour la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) d'ici 2005, conformément à la Déclaration ministérielle de San José de mars 1998. Dans ce sens, les ministres du Commerce ont demandé au Comité tripartite, formé de l'OEA, de la BID et de la CEPAL, dans le cadre de cette déclaration, qu'il continue d'appuyer le processus de création de la ZLEA à cette étape des négociations. Ils ont également demandé qu'une assistance technique soit fournie aux pays à économie de petite taille qui en font la demande dans toute question liée à la ZLEA, et ils ont recommandé à leurs gouvernements de donner des instructions à leurs représentants auprès des institutions du Comité tripartite - en particulier la Banque interaméricaine de développement - pour qu'ils allouent les ressources appropriées existantes au sein de leurs institutions à des fins d'appui du Secrétariat administratif.
Dans la Déclaration émanée de la Septième Réunion des Ministres du commerce du Continent américain concernant la ZLEA, laquelle a eu lieu en novembre 2003, les Ministres ont renouvelé leur demande invitant la Commission tripartite à appuyer le processus de négociations commerciales visant la mise en place de la ZLEA. Ils ont indiqué ce qui suit:
35. Une fois de plus, nous exprimons notre gratitude pour l'appui fourni par le Comité tripartite (La Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation des Etats Américains (OEA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC) aux négociations de la ZLEA ainsi que pour les contributions d'ordre technique, analytique et financier apportées au processus d'intégration continentale. Nous remercions également la BID, ECLAC et l'OEA pour l'appui donné au Programme de coopération continentale, aux questions de réunions avec la société civile et à la nouvelle conception et au maintien du site officiel de la ZLEA. Nous encourageons la Commission tripartite à continuer à épauler les négociations et le HCP et nous renouvelons la nécessité de leur collaboration continue pendant la dernière étape de ces négociations.
L'Unité sur le commerce a été créé le 3 avril 1995 dans le cadre du bureau du Secrétaire général de l'OEA pour donner effectivement suite aux mandats liés au commerce émanés des Etats membres, notamment ceux des Sommets des Amériques et consistant en la création d'une zone de libre échange des Amériques (ZLEA). L'Unité a pour fonctions: de fournir une aide technique à la Commission spéciale sur le commerce (CSC) et à son groupe consultatif; d'étudier différents aspects des relations commerciales dans le Continent américain; d'assurer une coordination effective avec les organisations régionales et sous-régionales et de renforcer les réseaux d'information sur le commerce.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **40A (17020)**

Project: Unité du commerce

Lors de sa Trente-troisième Session ordinaire tenue en juin 2003, l'Assemblée générale de l'OEA a adopté la résolution AG/RES. 1973 (XXXIII-O/03): Commerce et intégration dans les Amériques, "qui réaffirme l'engagement de l'Organisation des États Américains d'appuyer le processus de libre-échange et d'intégration économique dans le Continent américain, et [rappelle] l'importance de la contribution du Secrétariat général, en particulier celle de l'Unité sur le commerce, à ce processus."

TOTAL APPROUVE $ 1,590.5

Financement extérieur:

L'Unité sur le commerce recherche des fonds extérieurs de plusieurs institutions gouvernementales en vue de mener des activités répondant aux Stratégies de renforcement des capacités en matière de commerce soumises par les pays dans le cadre du Programme de coopération continentale de la ZLEA. La mise en œuvre de ces activités est prévue dans deux ans, et le programme est divisé en quatre volets organisés comme suit:
Premier volet: Caraïbes et OECS
Deuxième volet: République dominicaine, Panama, et Amérique centrale
Troisième volet: Communauté andine
Quatrième volet: Mercosur.
Dans le premier volet couvrant les Caraïbes le projet est articulé autour de 8 profils de projets spécifiques qui ont été mis au point et identifiés comme prioritaires au cours de réunions de planification stratégique auxquelles ont participé les autorités de l'OECS et des Caraïbes pour les questions commerciales. Quant aux volets II, III, et IV, une approche commune a été adoptée sur la base de six modalités d'application: Modules de renforcement des capacités en matière de commerce; cycle d'ateliers; Conférences et dialogues sur les politiques en matière de commerce; Coopération horizontale; Sensibilisation et éducation de la société civile; Compétitivité des petites et moyennes entreprises, et Systèmes d'information électronique sur les contrats publics à travers la cyberadministration. *
Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU$1 700 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 40A Unité du commerce (17020)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,975.6	1,840.0	-6.86	1,590.5	-13.55

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	487.1	30.62
Professionnels	2	1	335.4	21.08
Services généraux	2	1	151.7	9.53
Postes Temporaires	7	1	790.9	49.72
Professionnels	6	1	719.5	45.23
Services généraux	1	1	71.4	4.48
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	312.5	19.64
Montant total du budget approuvé			**1,590.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	13.97
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.08

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 40A Unité du commerce

Code organisationnel
(17020)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

400-WS1 *(17020)*	UNITÉ SUR LE COMMERCE	1,425.5
400-WS2 *(17022)*	ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES	165.0
	Total	1,590.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,872.8	81.62
FONDS SPECIFIQUE	421.8	18.38
Total	2,294.6	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **40B (17040)**

Project: Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Responsable: Spécialiste principal

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION
"Nous croyons vivement dans la vision du Sommet des Amériques à savoir que le renforcement de la démocratie, de l'intégration économique, des investissements et du libre-échange sont des facteurs clés pour relever les niveaux de vie des peuples des Amériques. Notre objectif principal est d'aider les pays à créer la Zone de libre-échange des Amériques. Nous travaillerons avec les niveaux les plus élevés de qualité et d'excellence et concentrerons nos efforts d'assistance technique sur les petites économies du Continent. Nous prêcherons une plus grande transparence en augmentant le flux des informations de haute qualité relatives au commerce et à l'intégration et nous informerons également la société civile au sujet des avantages du libre-échange et de la vision du Sommet des Amériques".

DÉCLARATION D'OBJECTIFS
"Aider les pays des Amériques dans leurs efforts pour promouvoir le commerce et l'intégration comme une contribution à l'édification de la prospérité dans le Continent"

Justification 2005:

En 2005, le Système d'information sur le commerce international (SICE) continuera de jouer un rôle important en matière de compilation et de diffusion d'information liée au commerce et aux statistiques commerciales, notamment à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux, d'entrepreneurs, de chercheurs et d'autres membres de la société civile dans des pays participant au processus d'établissement de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).
Site Web du SICE: le SICE continuera de mettre à jour et d'élargir le contenu de son site Web. Ce site est mis à jour toutes les semaines, notamment par l'addition de textes et d'annexes d'accords en matière de commerce et d'investissement; par l'annonce de faits nouveaux en matière de politique commerciale, notamment les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et de nouveaux documents de la ZLEA. Le SICE met également à jour régulièrement les sections thématiques afin qu'elles demeurent utiles aux négociateurs de la ZLEA et aux utilisateurs du secteur privé et de la société civile qui suivent les progrès des négociations commerciales dans les Amériques. Le SICE entreprendra une réorganisation de son site, étant donné que le contenu est devenu trop important pour la structure actuelle: en effet, la dimension du site a plus que doublé, passant de 400 MB en 2001 à plus de 800 MB actuellement; il reçoit également un plus grand nombre de visiteurs - depuis 2003, plus de 5 000 personnes par jour ont visité le site Web du SICE. Un autre des principaux objectifs pour l'année prochaine consistera à élargir sa couverture dans les quatre langues officielles de l'OEA.
Tout au long de l'étape de préparation et de négociation du processus de la ZLEA, le SICE a joué un rôle important dans la prestation, par la Commission tripartite, de services de soutien technique et analytique au processus de la ZLEA en maintenant le réseau sécurisé de distribution de documents de la ZLEA pour les négociateurs de la ZLEA et en maintenant le site officiel de la ZLEA.
Réseau sécurisé de distribution de documents à l'intention des négociateurs de la ZLEA: depuis 1999, le SICE a maintenu le réseau sécurisé de distribution de documents à l'intention des négociateurs de la ZLEA. Ce site compte maintenant plus de 24 000 documents, après avoir reçu plus de 8 000 nouveaux documents par année pendant les deux dernières années. Le SICE continuera donc d'actualiser le site régulièrement au fur et à mesure que de nouveaux documents sont reçus, en conformité avec les instructions reçues d'afficher les nouveaux documents dans les quatre (4) heures qui suivent leur réception. Actuellement, trois (3) fonctionnaires se partagent la responsabilité du maintien du site et aucun d'eux ne se consacre exclusivement à cette tâche. Le maintien du niveau de performance du site et

l'exécution continue du mandat ministériel de publier les nouveaux documents dans les quatre heures qui suivent leur réception exigeront un personnel additionnel se consacrant à cette activité. Les travaux liés spécifiquement à l'entretien du site sécurisé de distribution de documents pour 2005 dépendront des décisions et des mesures que prendront les ministres du commerce dans le contexte du processus de négociation de la ZLEA.

Site officiel de la ZLEA: depuis 1997, le SICE maintient le site officiel du processus de la ZLEA (www.ftaa-alca.org) et (www.zlea.org). Depuis 2002, cette activité s'est poursuivie en suivant les conseils du Comité de négociations commerciales (CNC) et du Comité de la ZLEA des représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile (SOC). Le SICE a actualisé régulièrement le site Web de la ZLEA, y affichant des documents de la ZLEA dans les quatre heures qui suivent leur réception, gérant l'apparence, l'accessibilité et l'organisation du site Web, dans le but de le rendre aussi attrayant et accessible que possible et de maintenir la structure du site dans les quatre langues officielles de la ZLEA.

Autres sites Web: outre les sites Web du SICE et de la ZLEA, le SICE aide à maintenir plusieurs autres sites Web. Le personnel du SICE fait office de gestionnaire de contenu et de webmestre pour le site Web du cours de formation offert par l'OEA, l'OMC et l'Université de Georgetown à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux (http://tradecourse.sice.oas.org); de webmestre pour le site Web de Netamericas (www.Netamericas.net), et assure un soutien technique pour le site Web de l'Unité sur le commerce.

Le site Web du SICE a été créé en 1995 afin de présenter en ligne le texte des principaux accords qui avaient été conclus à cette date. Depuis lors, ce site Web a plus que doublé en taille et son utilisation s'est considérablement accrue : en 1999, le SICE recevait 8 visites par jour, actuellement plus de 5.000 personnes visitent chaque jour le site, soit un total de 2 millions et demi par an - dont la majorité sont des citoyens des Amériques. De même que le SICE a grandi, les services demandés au SICE ont, eux aussi, augmenté : depuis 1997, de nouveaux mandats ont été confiés au SICE, y compris la mise à jour du site Web officiel de la ZLÉA (www.ftaa-alca.org), la mise à jour du réseau sécurisé de distribution de documents aux négociateurs de la ZLÉA et la mise à jour de plusieurs autres sites Web liés au commerce (par exemple : http ://tradecourse.sice.oas.org et www.netamericas.net). Si le volume de travail du SICE a augmenté, à l'inverse, son budget annuel a été diminué considérablement au cours de ces dernières années, compromettant sa capacité à poursuivre ces activités.

Le financement additionnel sollicité permettra au SICE de conserver sa capacité opérationnelle et de mener à bien les mandats et les responsabilités multiples qui lui ont été confiés par les États membres et par le processus de la ZLEA. Il garantira sur le long terme sa capacité à convertir les documents de grande taille en format HTML afin de les mettre à la disposition des utilisateurs dans une grande variété d'environnements Internet et à organiser l'information de manière à faciliter son utilisation.

TOTAL APPROUVE $ 368.4

Financement extérieur:

Le Système d'information sur le commerce international (SICE) établira des contacts avec des bailleurs de fonds éventuels et leur présentera la proposition de financement suivante, qui cherche à garantir que les sites Web du SICE et les services dispensés par cette entité au processus de la ZLÉA seront maintenus et seront même améliorés afin de servir d'instrument à la disposition des citoyens des Amériques pour la diffusion des informations sur le commerce.

Antécédents

Le SICE, le site Web du Système d'information sur le commerce international de l'OEA, centralise des documents publics ayant trait au commerce en provenance de sources très diverses, ce qui permet aux négociateurs, aux entrepreneurs, aux chercheurs et aux autres personnes de la société civile d'avoir facilement accès aux textes des accords relatifs au commerce et aux investissements signés par les pays de la ZLÉA, à leurs annexes et à leurs documents connexes ainsi qu'à d'autres informations relatives au *

commerce dans les Amériques. Le SICE tient à jour des informations sur les développements en matière de politiques commerciales qui intéressent les Amériques et aspire à aider ses utilisateurs à réduire les dépenses que représente le fait de disposer d'informations actualisées sur les manifestations commerciales des Amériques de la manière suivante :

o en tenant à jour un inventaire des documents officiels (textes in extenso des accords sur le commerce et des traités bilatéraux sur les investissements)

o en tenant à jour des sections contenant des informations sur les domaines de négociations du processus de la ZLÉA, notamment l'investissement, les services, la politique de concurrence, le règlement des différends, etc.

o en organisant et en affichant les informations dans un format qui aide les usagers à comprendre la nature et l'importance des documents relatifs au commerce.

o en s'assurant que le contenu du SICE est accessible dans une grande variété d'environnements Internet, et ce, en utilisant le langage HTLM (hyper-text markup language) aussi largement que possible et en évitant les logiciels " lourds ", en limitant l'emploi des graphiques qui augmente considérablement le temps de téléchargement, en plaçant les documents fondamentaux à un click de distance de la page d'accueil du site Web

o en tenant les informations à la disposition des utilisateurs dans le plus grand nombre possible de langues officielles de l'OEA (anglais, espagnol, français et portugais).

Le site Web du SICE a été créé en 1995 afin de présenter en ligne le texte des principaux accords conclus à cette date. Depuis lors, ce site Web a plus que doublé en taille et son utilisation s'est considérablement accrue : en 1999, le SICE recevait 8 visites par jour, actuellement plus de 5.000 personnes visitent chaque jour le site, soit un total de 2 millions et demi par an - dont la majorité sont des citoyens des Amériques. De même que le SICE a grandi, les services demandés au SICE ont, eux aussi, augmenté : depuis 1997, de nouveaux mandats ont été confiés au SICE, y compris la mise à jour du site Web officiel de la ZLÉA (www.ftaa-alca.org), la mise à jour du réseau sécurisé de distribution de documents aux négociateurs de la ZLÉA et la mise à jour de plusieurs autres sites Web liés au commerce (par exemple : http ://tradecourse.sice.oas.org et www.netamericas.net). Si le volume de travail du SICE a augmenté, à l'inverse, son budget annuel a été diminué considérablement au cours de ces dernières années, compromettant sa capacité à poursuivre ces activités.

Le SICE peut être l'outil qui aidera les fonctionnaires chargés des politiques commerciales dans les Amériques à économiser le temps qu'ils consacreraient, autrement, à chercher des documents sur le commerce et à mieux faire comprendre à leurs secteurs privés et aux groupes de leurs sociétés civiles les bénéfices des politiques d'ouverture en matière de commerce et d'investissement. Le SICE peut également servir d'outil de recherche précieux pour les entrepreneurs, les chercheurs et les autres groupes de la société civile qui s'intéressent aux échanges commerciaux des Amériques.

Si le SICE ne dispose pas de fonds additionnels, il ne sera pas en mesure d'assurer la mise à jour de sa base de données, laquelle contient les documents qui existent à ce jour en matière de commerce, il ne pourra pas proposer la possibilité de les consulter dans les quatre langues officielles et il deviendra un outil bien moins utile.

Objectifs du projet

o Garantir que la mise à jour du site Web du SICE pourra continuer et que le site pourra être un instrument de diffusion des informations sur le commerce aux citoyens des Amériques

o Améliorer l'utilité du site Web du SICE en y ajoutant des sections sur les nouveaux domaines de négociation et en améliorant la convivialité de la section des développements en matière de politiques relatives au commerce

o Conserver au site Web du SICE son caractère d'outil de diffusion d'informations actualisées sur le commerce aux citoyens des Amériques

o Améliorer les sections thématiques du site Web du SICE ainsi que les sections consacrées aux mises à jour des politiques actuelles en matière de commerce

o Rendre plus facile pour les usagers l'utilisation du site Web du SICE, dans les quatre langues officielles et dans une grande variété d'environnements Internet.

Proposition de budget

o Un fonctionnaire (G-6) chargé de convertir les documents de grande taille en format HTML afin de les rendre disponibles aux utilisateurs dans une grande variété d'environnements Internet et d'organiser l'information de sorte à faciliter son utilisation (1 technicien @ EU$75 000 par an pendant deux ans = EU$150 000)

o Un fonctionnaire (P-1) chargé d'assurer l'entretien du réseau sécurisé de diffusion des documents aux négociateurs de la ZLÉA (1 spécialiste @ EU$75 000 par an pendant deux ans = EU$150 000)

o Des fonds sont sollicités pour la mise à jour des sections thématiques, notamment, celles sur les droits antidumping, le règlement des différends, le commerce électronique, l'investissement, les services et les obstacles techniques au commerce (1 consultant : EU$40 000)

o Des fonds sont sollicités pour améliorer la page consacrée aux développements en matière de politiques commerciales et présenter l'information de manière à faciliter son utilisation (1 consultant : EU$40 000)

o Des fonds sont sollicités pour améliorer le caractère multilingue du site Web du SICE, y compris pour la mise au point des documents fondamentaux (1 consultant : EU$40 000)

o Des fonds sont sollicités pour mettre au point un moteur de recherche pour les sections consacrées aux accords sur le commerce permettant d'afficher le thème demandé (2 consultants : EU$80 000)

o Des fonds sont sollicités pour réaliser un sondage auprès des utilisateurs du site Web du SICE (EU$10 000)

o Montant total de la proposition de budget pour 2005 : EU$ 510 000

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 40B Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) (17040)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
447.2	426.9	-4.53	368.4	-13.70

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	3	1	294.9	80.04
Professionnels	3	1	294.9	80.04
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.7	0.19
Autres coûts		3-9	72.8	19.76
Montant total du budget approuvé			**368.4**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	3.23
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.48

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 40B Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Code organisationnel (17040)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

410-WS1 *(17040)*	SYSTEME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTERIEUR (SICE)	368.4
	Total	368.4

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	432.0	71.50
FONDS SPECIFIQUE	172.2	28.50
Total	604.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **41C (19000)**

Project: L'Unité pour la promotion de la démocratie

Responsable: Coordonnateur exécutif

Déclaration d'objectifs:

Être le cadre de référence continental pour les thèmes de l'agenda interaméricain liés à la démocratie et pour l'appui aux efforts déployés en matière de défense, de consolidation et d'approfondissement de la démocratie par les États membres dans le cadre des principes ancrés dans la Charte de l'OEA et dans les mandats émanés des Sommets, de l'Assemblée générale, du Conseil permanent ainsi que de la Charte démocratique interaméricaine.

Justification 2005:

Pour la définition de son programme et la réalisation de son travail, l'Unité s'appuie sur trois axes fondamentaux. En premier lieu, les mandats et résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil permanent de l'Organisation, lesquels concrétisent les directions de l'OEA. En deuxième lieu, les mandats dérivés des Sommets des Amériques, lesquels précisent les priorités continentales. Finalement, la Charte démocratique interaméricaine, qui délimite le contenu spécifique du type de démocraties qui sont souhaitables pour le Continent et les mécanismes pour sa défense et sa promotion. Sur ces bases, l'UPD élabore ses programmes et activités en tenant compte des exigences découlant des demandes spécifiques des pays tout comme de la dynamique interne de l'Organisation.
Depuis la création de l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) en 1990, les mandats principaux qui régissent ses activités incluent: AG/RES. 1063 (XX-O/90) "Unité pour la promotion de la démocratie"; CP/RES. 572 (882/91) "Programme d'appui à la promotion de la démocratie"; ordres exécutifs du Secrétaire général 90-3 rev. 1 (15 oct. 1990) et 95-6 (25 juillet 1995). Selon ces documents de base, les principales fonctions de l'Unité sont les suivantes:

" Appuyer les organes politiques de l'Organisation dans leurs débats sur le renforcement et la préservation de la démocratie.
" Collaborer avec les États membres au perfectionnement de leurs institutions et processus démocratiques.
" Fournir un appui aux États membres pour la création, la diffusion et l'échange de connaissances sur les systèmes politiques et valeurs démocratiques.
" Fournir un appui technique et substantiel pour le dialogue et l'échange de données d'expériences, au plus haut niveau, entre les institutions et les experts du Continent dans des domaines liés à la promotion de la démocratie.
" Contribuer à la transparence des processus électoraux du Continent avec la réalisation de missions d'observation des élections.
" Appuyer les processus de réconciliation nationale et de construction de la paix.

En 2003, l'Organisation a cherché à mieux définir sa façon d'aborder les enjeux complexes auxquels les démocraties de la région sont actuellement confrontées, en abordant d'abord la question de savoir comment renforcer la gouvernance démocratique dans les pays de la région. Cette démarche a mené à de nouveaux mandats pour l'UPD à l'appui des délibérations des corps politiques sur la gouvernance démocratique, tel qu'exprimé dans la résolution AG/RES. 1960 (XXXIII-O/03) "Programme de gouvernance démocratique dans les Amériques", qui visent à mener à la préparation d'un "Programme de gouvernance démocratique dans les Amériques", avec l'aide de l'Unité. Cet important mandat relatif à la gouvernance démocratique a été renforcé et raffiné encore lors du Sommet spécial des Amériques à Monterrey (Mexique), en janvier 2004, et représentait l'un des trois thèmes centraux de la discussion des chefs d'État et de gouvernement. En 2003, l'Unité a reçu des mandats supplémentaires, tels que la déclaration AG/DEC. 31 (XXXIII-O/03), "Déclaration de Santiago sur la démocratie et la confiance des citoyens: Un nouvel engagement en faveur de la gouvernance pour les Amériques"; les résolutions AG/RES. 1934 (XXXIII-O/03), "Appui au Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel en Amérique centrale"; AG/RES. 1935 (XXXIII-O/03), "Appui à l'action contre les mines en Équateur et au Pérou";

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **41C (19000)**

Project: L'Unité pour la promotion de la démocratie

AG/RES. 1936 (XXXIII-O/03), "Les Amériques: zone libre de mines terrestres antipersonnel"; et AG/RES. 1957 (XXXIII-O/03), "Promotion et renforcement de la démocratie: Suivi de la Charte démocratique interaméricaine".
Les activités de l'UPD prévues en 2005 se réaliseront dans le contexte plus vaste de l'organisation dans le Continent comme un forum politique de haut niveau, un instrument de partenariat et un agent de création et d'échange de connaissances, d'information et d'expériences et de détermination des meilleures expériences dans le développement démocratique. L'UPD se concentrera sur le renforcement de sa capacité d'appuyer les corps politiques de l'Organisation et le Secrétaire général dans leurs réponses à ces importants mandats ainsi que sur sa capacité de continuer à appuyer les États membres dans leurs processus de consolidation de la démocratie. L'Unité renforcera sa capacité analytique sur les questions liées à ce thème dans le Continent, tout en renforçant son rôle dans l'analyse, la discussion et l'étude des thèmes inclus dans ses fonctions et mandats. Elle travaillera également au renforcement des institutions et pratiques démocratiques des gouvernements, de la société civile, ainsi que du respect des droits individuels et de la participation des groupes les plus vulnérables. Ils représentent en général une continuation et une consolidation des tâches et mandats détaillés dans le Plan de travail pour 2004, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux mandats émanés des Sommets des Amériques.

Au cours de l'année 2005, les travaux seront axés sur les programmes suivants:

1. Gouvernance démocratique
2. Programme de diffusion et de promotion de la Charte démocratique interaméricaine
3. Programme d'appui au renforcement des institutions législatives
4. Programme d'appui aux processus de décentralisation
5. Programme visant à promouvoir le leadership et la citoyenneté démocratiques
6. Programme d'appui aux institutions électorales
7. Programme d'appui à l'administration des registres civils
8. Échange de connaissances et augmentation des connaissances sur des questions relatives à l'enregistrement civil et électoral
9. Programme d'information
10. Forum démocratique/Réseau d'institutions d'enseignement et de centres de recherche sur la démocratie
11. Programme d'action intégrée contre les mines antipersonnel
12. Forum interaméricain des partis politiques (FIAPP)
13. Programme spécial visant à appuyer les processus de dialogue et de résolution des conflits
14. Missions d'observation des élections
15. Programmes nationaux spéciaux

TOTAL APPROUVE $ 2,579.7

Financement extérieur:

En 2005, les fonds externes continueront d'être la source principale de ressources pour le financement des programmes de l'UPD au titre de l'exécution des mandats émanés des Sommets et de l'Assemblée générale, de même que de la coopération avec les pays membres. L'UPD estime possible d'obtenir approximativement EU$12 000 000 en fonds de sources externes pour divers programmes spéciaux, principalement le Programme d'action contre les mines antipersonnel, le Programme spécial d'appui au Guatemala, le Programme spécial d'appui au Nicaragua, le Forum interaméricain des partis politiques, le Programme spécial de promotion du dialogue et de règlement des conflits, et les missions d'observation des élections, notamment. Ces fonds représentent des contributions des États membres, des Observateurs permanents, d'autres pays et d'institutions internationales et privées. *

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 41C L'Unité pour la promotion de la démocratie (19000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
3,262.3	3,001.2	-8.00	2,579.7	-14.04

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	1,038.8	40.26
Professionnels	8	1	967.4	37.50
Services généraux	1	1	71.4	2.76
Postes Temporaires	9	1	980.8	38.01
Professionnels	7	1	860.1	33.34
Services généraux	2	1	120.7	4.67
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.4	0.01
Autres coûts		3-9	559.7	21.69
Montant total du budget approuvé			**2,579.7**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	22.65
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.38

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 41C L'Unité pour la promotion de la démocratie

Code organisationnel (19000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

420-WS1 *(19010)*	BUREAU DU COORDINATEUR EXECUTIF	716.2
421-WS1 *(19020)*	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES	821.3
422-WS1 *(19030)*	ASSISTANCE TECHNIQUE A LA TENUE DES ELECTIONS	282.6
423-WS1 *(19040)*	INFORMATION ET DIALOGUE	668.3
426-WS1 *(19080)*	FORUM INTERAMÉRICAIN SUR LES PARTIS POLITIQUES	36.8
427-WS1 *(19070)*	PROGRAMME SPÉCIAL DE PROMOTION DU DIALOGUE ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	54.5
	Total	2,579.7

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	3,152.8	13.94
FONDS SPECIFIQUE	19,456.5	86.06
Total	22,609.4	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **42D (18510)**

Project: Unité intersectorielle du tourism et CTO

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Appuyer les États membres de l'Organisation dans leurs efforts pour atteindre leurs buts de développement dans le domaine du tourisme durable à travers la prestation de services consultatifs et de coopération technique pour soutenir le développement des capacités institutionnelles, renforcer les études de marché et la promotion y relative, contribuer à l'élaboration et à l'adoption de politiques, de pratiques optimales dans le secteur, de technologies et de mesures pertinentes pour promouvoir la coopération secteur public/secteur privé, la parité hommes femmes, l'allègement de la pauvreté et le développement communautaire.

Justification 2005:

Les principaux mandats impartis à l'Unité intersectorielle du tourisme sont les suivants :

" Apporter un soutien technique et administratif dans le domaine du développement touristique intégré et durable aux institutions et aux organes de l'OEA;
" Dispenser des services consultatifs et de coopération technique aux autres secteurs du Secrétariat général;
" Faciliter les échanges d'information sur le développement touristique intégré et durable dans la région en facilitant l'accès aux banques de données et en utilisant des méthodes électroniques modernes pour épauler les systèmes traditionnels de gestion de l'information, réaliser des recherches et des analyses des tendances et des prospectives du secteur du tourisme;
" Faciliter l'adoption plus rapide des politiques nationales et de ripostes créatives compte tenu de la mutation accélérée du secteur touristique;
" Collaborer et coopérer avec d'autres organisations publiques, avec des organisations touristiques sous-régionales, régionales et internationales et avec des organisations non gouvernementales;
" Remplir la fonction de Secrétariat permanent des Congrès interaméricains du tourisme et de l'organe qui en relève, le Comité permanent exécutif.

L'Unité du tourisme est également chargée des fonctions suivantes :

" Appuyer les efforts déployés par les États membres afin de développer le secteur du tourisme et faire de celui-ci un élément fondamental de leurs politiques de développement ;
" Mettre davantage l'accent sur le développement de produits, spécialement de ceux destinés à des créneaux de marché spécifiques ;
" Élaborer et adopter des normes pour les produits touristiques qui soient compatibles avec celles du marché touristique international ;
" Promouvoir le développement durable du tourisme et encourager la prise de conscience du public sur l'importance des liens existant entre le tourisme et l'environnement ;
" Adopter et utiliser les technologies de l'information et de la communication comme un outil de gestion et de marketing ;
" Soutenir l'éducation, à tous les niveaux, ainsi que la formation et le perfectionnement des ressources humaines du secteur touristique ;
" Promouvoir le dialogue entre le secteur public et le secteur privé afin de renforcer le développement durable du secteur touristique ;
" Promouvoir des mesures d'encouragement de la confiance par l'intermédiaire de dispositifs de sécurité améliorés dans les établissements touristiques, les aéroports, les ports de mer et aux frontières ;
" Épauler la conception et la mise en œuvre de stratégies ciblées de marketing et de promotion pour le développement et l'expansion du secteur touristique.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **42D (18510)**

Project: Unité intersectorielle du tourism et CTO

TOTAL APPROUVE $ 642.0

Financement extérieur:

Au cours de l'année 2003 l'Unité est parvenue à capter des ressources externes qui ont permis de dépenser EU$1 8 million pour des activités de coopération technique. En outre, pour 2004 et 2005, l'Unité s'efforcera d'obtenir des fonds additionnels afin de consolider les résultats des Projets de développement durable du tourisme dans le Continent. *

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU$680 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 42D Unité intersectorielle du tourism et CTO

Code organisationnel
(18510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
743.8	641.3	-13.78	642.0	0.10

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	419.6	65.35
Professionnels	2	1	284.2	44.26
Services généraux	2	1	135.4	21.09
Postes Temporaires	1	1	103.6	16.13
Professionnels	1	1	103.6	16.13
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	118.8	18.50
Montant total du budget approuvé			**642.0**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	5.63
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.84

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 42D Unité intersectorielle du tourism et CTO

Code organisationnel
(18510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

430-WS1 *(18510)*	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME	591.2
431-WS1 *(18511)*	ORGANISATION DU TOURISME DANS LES CARAIBES	50.8
	Total	642.0

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	724.0	40.05
FONDS SPECIFIQUE	1,083.8	59.95
Total	1,807.9	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code: 43A (15510)**

Project: Secrétariat exécutif de la CICAD

Responsable: Secretáire exécutif, CICAD

Déclaration d'objectifs:

La CICAD et son Secrétariat exécutif sont au service des États membres et de leur population. La CICAD s'efforce, par ses forums politiques et activités d'entraide sous forme de transfert de technologie horizontal, d'améliorer les programmes multilatéraux et nationaux destinés à éliminer l'abus des drogues dans le Continent américain.

Justification 2005:

MANDATS: AG/RES. 1778(XXXI-O/01)
La nécessité de mettre en œuvre les mandats émanés de l'Assemblée générale et des Sommets des Amériques et de mettre en œuvre le Plan d'action pour l'exécution de la Stratégie antidrogue dans le Continent américain justifie la structure et le fonctionnement du Secrétariat exécutif de la CICAD. En 2005, le Secrétariat exécutif continuera de s'acquitter des responsabilités exigeantes relatives à la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM), qui a été créé au Deuxième Sommet des Amériques et a été approuvé par l'Assemblée générale en 2000, de même que les mandats émanés du Troisième Sommet des Amériques, qui a eu lieu à Québec en 2001. Les priorités de la CICAD pour 2005 seront les suivantes:

MEM
L'organisation systématique de l'aide aux pays membres et la coopération sur des questions de drogue sur la base des résultats du MEM. Note: en 2003, ceci représentait plus de EU$1 000 000 en fonds externes (des États-Unis et du Canada).
La préparation, la production et la publication du rapport sur la mise en œuvre des recommandations de la troisième phase d'évaluation du MEM (2003-2004). Ce rapport sera publié en avril 2006.

RÉDUCTION DE LA DEMANDE:
Écoles d'enseignement: L'on travaillera conjointement avec des écoles d'enseignement et des écoles normales distribuées dans 18 pays d'Amérique latine, avec les commissions nationales de contrôle des drogues et les ministères de l'éducation au renforcement des écoles susmentionnées, inscrivant à leur programme les facettes de la réduction de la demande en matière de drogues liées aux activités de promotion de la santé et de prévention de l'usage et de l'abus des drogues.
Spécialisation en ligne en recherche: Programme qui sera établi conjointement avec l'École d'infirmerie de Ribeirao Preto de l'Université de Sao Paulo/Brésil et l'Université d'enseignement à distance (UNED) de l'Espagne, pour créer un programme régional de spécialisation en recherche en ligne à l'intention de professionnels de la santé qui désirent étudier le phénomène des drogues en Amérique latine.
Prévention à l'intention des enfants et des écoliers: Développement d'une stratégie de prévention scolaire conjointement avec les commissions nationales de contrôle des drogues et les ministères de l'éducation, pour insérer des contenus, des activités et des propositions de prévention des drogues visant les enfants et les adolescents d'écoles publiques et privées.
Maîtrise internationale en ligne: Offrir des bourses (niveau maîtrise) pour des études en ligne sur la toxicomanie, qui sont dispensées actuellement par un consortium de sept universités latino-américaines et espagnoles, avec l'appui du Gouvernement espagnol, de l'Université nationale d'enseignement à Distance (UNED) de ce pays et de la CICAD.
Écoles de santé publique: Préparer un groupe de professionnels du domaine de la santé publique en leur fournissant des connaissances scientifiques et leur faisant acquérir des capacités techniques dans les domaines du phénomène des drogues et de la santé internationale pour qu'ils puissent travailler dans le domaine de la réduction de la demande en matière de drogues.
Écoles d'infirmerie: Préparer un groupe de professionnels infirmiers possédant des connaissances scientifiques et les capacités techniques nécessaires pour travailler dans le domaine de la réduction de la

demande en matière de drogues à des activités de promotion de la santé et de prévention de l'usage et de l'abus des drogues en Amérique latine.
Formes optionnelles de sentences au Belize et dans les Caraïbes: Progrès dans les efforts mis de l'avant pour développer des formes optionnelles d'incarcération liées aux services de traitement des toxicomanies.
Partage de connaissances à l'échelle du Continent: Publication et diffusion de matériel d'information sur des questions de prévention aux commissions nationales de contrôle des drogues pour mieux informer la population.
Bandes et violence: Appui aux commissions nationales de contrôle des drogues pour la mise en œuvre d'un projet visant à lutter contre les bandes et la violence reliées à la drogue au Honduras et en El Salvador.
Normes minimales et système national de traitement: Particulièrement dans la région des Caraïbes, mise en application des normes en matière de soins dans le traitement contre l'abus des drogues et de lignes directrices à l'intention des médecins et des conseillers qui travaillent avec des patients toxicomanes.
Programmes de traitement en prison: Avec l'appui du MEM/CICAD, mettre en œuvre dans des prisons un programme de traitement et de rééducation à l'intention de prisonniers toxicomanes dans des établissements pénitentiaires pour hommes ou pour femmes. Appui au Pérou, au Guatemala, à Saint-Vincent.

RÉDUCTION DE L'OFFRE
Mettre l'accent en particulier sur les nouvelles tendances dans le détournement et l'abus de produits pharmaceutiques synthétiques et de drogues de synthèse illicites par l'élaboration d'un plan d'action continental, d'un guide à l'intention de ce secteur, d'un manuel de référence pour les professionnels de la santé et d'une ébauche des éléments essentiels d'un système de contrôle des produits pharmaceutiques.
Renforcer les capacités des États membres à contrôler les produits chimiques servant à la fabrication des drogues illicites en collaborant avec les autorités nationales compétentes sur le renforcement des cadres réglementaires ou juridiques fragiles pour atteindre le contrôle de ces substances, ce qui donnera lieu à une meilleure coordination, à des sanctions plus efficaces et à une capacité accrue d'évaluer l'efficience des mesures de contrôle existantes.
Consolider les capacités des États membres en matière de surveillance maritime, de sûreté portuaire et de coopération maritime à travers: (a) l'adoption de stratégies antidrogue maritimes nationales et sous-régionales ; (b) l'élaboration et la mise en œuvre de plans globaux de sécurité et des politiques et procédures y afférentes dans chaque pays; (c) la mise en place de programmes nationaux (inter agences) de formation des agents de sûreté portuaire à la lutte antidrogue avec la participation des usagers des ports du secteur privé; (d) l'établissement d'alliances secteur privé/gouvernement pour la lutte antidrogue dans les domaines maritime et portuaire.

DÉVELOPPEMENT JURIDIQUE
Poursuite du système d'administration des armes individuelles et légères (SALSA). Mise en place de contrôles en temps réel pour surveiller les cargaisons commerciales et pour réglementer les courtiers d'armes à feu et leurs activités dans les États membres conformément aux recommandations du Groupe d'experts sur les armes à feu.
Actualisation et mise en œuvre des modification apportées au Règlement-type pour le contrôle des armes à feu, de leurs munitions et des explosifs relativement aux courtiers.
· Développement du cours en techniques de recherche à l'intention des formateurs: commerce légal et trafic illicite d'armes à feu, de leurs pièces et munitions.

FORMES OPTIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT
Mise en œuvre du Programme de culture durable des produits tropicaux pour la Région andine (Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou). Cette initiative régionale vise à créer des alliances commerciales entre le secteur privé et les autorités nationales, les organisations d'agriculteurs, les organismes écologiques et la

communauté scientifique afin d'accroître la production, les récoltes et la commercialisation des cultures tropicales comme le café, le cacao et les noix de macadamia, entre autres, par l'assistance technique, le transfert de technologie et l'amélioration des systèmes de production pour les petits agriculteurs. Cette initiative du secteur privé permettra de garantir la vente des produits et contribuera à l'établissement de politiques et de directives de marché pour une amélioration de la production et de la commercialisation de ces produits.
Suivi et mise en œuvre des recommandations émanées de l'évaluation des politiques optionnelles de développement que mènera la CICAD en 2004, en application des mandats émanés de la XXXIIIe Session ordinaire de la CICAD. La CICAD a la possibilité de se retirer de certains projets, de transmettre les projets à un autre organisme ou alors de réaliser des projets conjoints avec d'autres organismes. La CICAD se chargera également de diriger le processus de restructuration du concept de formes optionnelles de développement, qui est une stratégie de lutte contre le trafic des stupéfiants, et de voir à ce qu'il reçoive les fonds nécessaires et qu'il mette le développement économique à la portée des personnes liées à l'économie illicite.
Poursuite et finalisation de l'étude scientifique sur le Programme d'arrosage aérien en Colombie, sur les répercussions fondamentales de l'arrosage au glyphosate sur les personnes, la faune, la flore et l'environnement. Une étude scientifique est également prévue sur les effets des semailles des cultures illicites, étant donné que l'on en ignore les répercussions sur la santé humaine et sur l'environnement. Les résultats de l'étude seront rendus publics, publiés dans des revues scientifiques et présentés officiellement par le Gouvernement.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES
Décentraliser l'exécution des stratégies nationales de réduction de la demande de drogues en faveur des autorités municipales et de la société civile. A exécuter dans les pays d'Amérique centrale et de la Région andine.
Mettre en œuvre des systèmes de recouvrement de ressources, de suivi et d'évaluation de l'exécution et du budget des stratégies nationales antidrogue. La CICAD élabore les mécanismes de suivi et d'évaluation qui permettront aux États membres de suivre les résultats, les initiatives institutionnelles et l'exécution budgétaire appropriée de leurs stratégies nationales.
Élaborer des systèmes nationaux de lutte contre les drogues et promouvoir la création de mécanismes fonctionnels par la constitution de conseils de coordination conformément aux secteurs stratégiques proposés dans chaque plan national. Par cette coopération, la CICAD souhaite améliorer les systèmes de coordination inter agences, ce qui facilitera les mesures conjointes et intégrées des stratégies nationales.

OBSERVATOIRE INTERAMÉRICAIN DES DROGUES (OID)
Statistiques:
Effectuer, par le travail conjoint de la CICAD et de la commission de contrôle des drogues de chaque pays, des sondages auprès d'étudiants, de ménages et de patients des centres de désintoxication, en utilisant la méthodologie du Système interaméricain de données uniformes sur la consommation des drogues (SIDUC), préparée par l'Observatoire interaméricain des drogues (OID) et approuvée par les États membres. Les renseignements obtenus par ce sondage serviront à appuyer le processus d'évaluation du MEM et seront inscrits dans le Résumé statistique sur les drogues de la CICAD.
En plus d'aider les pays à publier les résultats de chaque sondage, l'OID préparera et publiera des études comparatives des résultats des sondages réalisés en utilisant la méthodologie du Système SIDUC.
Actualiser le logiciel d'information statistique sur l'offre de drogues du système CICDAT afin de faciliter la collecte, le groupage et l'analyse de données par les agences de police et les commissions nationales de contrôle des drogues. De même, incorporer au Système d'information sur le blanchiment des avoirs et inscrire également ces renseignements dans le Résumé statistique sur les drogues de la CICAD.

Recherche
Présenter au Sommet des Amériques de 2005 les résultats finaux et l'évaluation des études sur la facture

humaine, sociale et économique de l'abus des drogues élaborées dans les quatre pays pilotes ainsi que le manuel contenant la méthodologie utilisée.
Développer une stratégie destinée à continuer d'appuyer et d'encourager les enquêtes sur les coûts dans le Continent américain.

Observatoires nationaux
Développer une méthodologie pratique normalisée de création d'observatoires nationaux dans les Amériques.
Développer et renforcer les observatoires nationaux et les ministères qui en sont membres dans 5 États membres des Caraïbes - par la formation et l'amélioration des équipements et des capacités institutionnelles - pour les aider à compiler, analyser et diffuser des recherches, statistiques et autres renseignements relatifs à la drogue.
Renforcer le réseau continental d'information sur les drogues de l'OID par une diffusion - par la page Web de l'OID - et une application élargies des méthodologies normalisées, de la recherche et des technologies de l'information et ce, pour que chaque État membre soit en mesure d'apporter une contribution active et de recevoir des renseignements utiles sur les drogues à l'intérieur de ses frontières et au niveau continental.
Mettre en œuvre, dans au moins une agence du Département de l'immigration de Belize et de la République dominicaine, les résultats de l'enquête sur 5 technologies de l'information innovatrices issues du Projet transnational de gouvernement numérique.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES AVOIRS
Étape finale de l'exécution de la coopération technique entre la Banque interaméricaine de développement et l'OEA pour l'établissement et le renforcement des Unités de renseignements financiers pour l'Amérique du Sud dans les pays suivants: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.
Couronnement du Projet de renforcement des Unités de renseignements financiers d'agences d'exécution de la loi en Amérique latine. Ce programme est financé conjointement par l'OEA, le CICTE, le Gouvernement français et reçoit l'appui de la Gendarmerie royale du Canada. Les pays bénéficiaires sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. Le début de ce même projet pour l'Amérique centrale comprend le Mexique et la République dominicaine.
Finalisation du programme d'assistance technique de l'Unité de renseignements financiers du Paraguay visant principalement la formation et l'organisation du personnel, de même que l'acquisition de matériel informatique pour la collecte et l'analyse de renseignements financiers.
Début d'un programme d'assistance technique visant le renforcement de la justice et des Unités de renseignements financiers en Amérique centrale et dans les pays hispanophones de la Caraïbe.
Début d'activités menant à la mise en œuvre normative et opérationnelle de mécanismes de contrôle du crime transnational organisé dans le Continent.

TOTAL APPROUVE $ 1,741.1

Financement extérieur:

Pendant 2003, CICAD a dépensé plus de EU$6,5 million de dollars des fonds externes pour différents projets dans l'hémisphère. Le besoin estimé des fonds externes pour la poursuite et le développement de projets pour 2005 est de EU$7,3 million de dollars approximativement, mais la situation globale et la réduction des contributions des donateurs affecteront de manière significative l'acquis des ressources pour 2005. La meilleure évaluation des fonds prévus est seulement de EU$3,5million de dollars. *
En raison du budget prévu estimé, nous aurons besoin d'une base en capitale de EU$2 millions de dollars afin d'acquérir de nouvelles sources de financement et augmenter les contributions des donateurs

existants.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 43A Secretariat exécutif de la CICAD (15510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,825.5	1,850.8	1.38	1,741.1	-5.92

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	11	1	1,175.7	67.52
Professionnels	7	1	904.9	51.97
Services généraux	4	1	270.8	15.55
Postes Temporaires	4	1	397.2	22.81
Professionnels	4	1	397.2	22.81
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	168.2	9.66
Montant total du budget approuvé			**1,741.1**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	15.29
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.28

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 43A Secretariat exécutif de la CICAD

Code organisationnel
(15510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

435-WS1 *(15510)*	SECRETARIAT EX ÉCUTIF DE LA CICAD	1,741.1
	Total	1,741.1

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,741.2	21.80
FONDS SPECIFIQUE	6,244.5	78.20
Total	7,985.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **44E (18010)**

Project: Unité du développement durable et de l'environnement

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Servir les intérêts des États membres en améliorant la gestion intégrée des ressources naturelles considérée comme une composante fondamentale des processus du développement social et économique. Cette mission est définie par les mandats techniques et politiques issus du processus des Sommets et par les organes politiques de l'Organisation.

Justification 2005:

L'Assemblée générale et la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS-III) ont confié des mandats à l'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSE). De plus, les chefs d'État et de gouvernement ont confié plusieurs mandats à l'OEA dans le Plan d'action pour le développement durable des Amériques adopté en 1996 en Bolivie. Les plans d'action des Sommets du Chili et de Québec ont réaffirmé le rôle de l'OEA dans le suivi des initiatives du Sommet de la Bolivie. L'USDE est l'entité du Secrétariat général principalement chargée du secteur du développement durable et de l'environnement et, à ce titre, elle remplit une fonction prépondérante dans l'exécution de ces mandats.

Les activités de l'USDE viennent en réponse aux mesures réclamées dans le Programme interaméricain pour le développement durable qui fait partie intégrante du Plan stratégique de partenariat 2002-2005 et qui servira de cadre pour la tâche de l'OEA concernant l'exécution des mandats émanés des Sommets des Amériques. Cette tâche contribue également à l'exécution du Programme Agenda 21 " Défi du millénaire " et d'autres accords issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992) et de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement qui s'est tenue dans le cadre des Nations Unies (Barbade, 1994). L'USDE effectuera le suivi des actions et des initiatives que les États membres pourraient éventuellement adopter dans le domaine du développement durable à titre de suivi des accords dérivant de la " Déclaration de Nuevo León " et adoptés lors du Sommet extraordinaire des Amériques tenu à Monterrey (Mexique) en janvier 2004.
La résolution AG/RES. 1440 (XXVI-O/96) " Développement durable " porte création de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS) et établit les directives principales qui encadrent l'action du Secrétariat général dans le domaine du développement durable.
L'USDE s'est engagée à continuer d'apporter un appui aux États membres dans des secteurs critiques, orientés vers la personne humaine, du développement durable et de l'environnement et à contribuer à la promotion de la prospérité économique et sociale. À cet effet, l'Unité continuera d'épauler les pays dans la conception, l'élaboration et l'exécution de politiques, projets et programmes, en particulier pour faire face aux obstacles que confrontent les États membres dans les domaines de la gestion intégrée des ressources hydriques, la préservation de la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques, l'énergie renouvelable, la gestion de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, le cadastre, la santé et l'environnement, enfin, la participation du public au processus décisionnel.

Afin de remplir sa tâche, l'USDE devrait :
- épauler le CIDI, la CEPCIDI et ses organes dépendants dans l'exécution de programmes, projets et activités au titre de l'exécution des mandats issus de la réunion CIDS-III.
- épauler l'Assemblée générale, le Conseil permanent et leurs organes dépendants dans l'exécution des mandats relatifs aux questions d'environnement liées à la gouvernance, aux droits de la personne, à la sécurité continentale, à la parité hommes femmes, aux changements climatiques, à la réduction des catastrophes naturelles et à la lutte contre la pauvreté. En particulier, en application du dispositif de la résolution AG/RES. 1853, promouvoir l'intégration d'une perspective de la parité hommes femmes dans les activités, politiques, programmes, projets et ordres du jour dans le domaine du développement durable

et de l'environnement.
- épauler les divers organes de l'OEA et entreprendre les actions qui s'imposent pour assurer la coordination et le suivi des initiatives qui leur ont été confiées à travers le Plan d'action de Santa Cruz en collaborant à l'organisation et à la réalisation de forums interaméricains, de réunions spécialisées et de réunions ministérielles.
- en qualité de secrétariat technique, présider et épauler le Groupe d'action inter agences sur le suivi du Sommet de la Bolivie dans l'exécution de ses travaux de coordination, de suivi et d'appui des activités relevant des initiatives du Plan d'action de Santa Cruz.
- en application des mandats établis dans le Plan d'action de la Bolivie (chapitre III), collaborer à (a) la mise en œuvre d'une stratégie interaméricaine de promotion de la participation du public au processus décisionnel en matière de développement durable ; (b) l'identification de mécanismes de renforcement du financement public et privé pour le développement durable ; (c) l'établissement d'un réseau continental de hauts fonctionnaires et d'experts en matière de droit de l'environnement.

Le fond ordinaire du budget 2005 pour l'unité pour le développement durable et d'environnement montre un total de EU$1 700 600, des objets 1 à 9. Néanmoins, l'unité avait travaille dans quelques projets et activités, conformément aux mandats des Etats membres qui élèvent la capacité budgétaire à un niveau de EU$1 738 100. La figure précédente montre un total additionnel de EU$37 500, ce qui exigerait d'être financé pour mener les activités qui apparaissent dans l'annexe attache.

TOTAL APPROUVE $ 1,678.6

Financement extérieur:

Les ressources du Fonds ordinaire ont permis à l'USDE d'obtenir des fonds externes pour épauler les activités d'assistance technique prioritaires demandées par les pays et d'améliorer l'efficacité des activités menées par le Secrétariat en matière de partenariat pour le développement. À l'heure actuelle, les Accords de coopération intervenus entre le Secrétariat et certaines organisations internationales et institutions financières ont porté l'Unité à s'engager à fournir des services d'encadrement et d'appui administratif pour l'exécution efficace et opportune des fonds externes captés afin d'élaborer des projets multinationaux. Ces accords ont aussi rehaussé la capacité de l'Unité à obtenir des fonds additionnels pour exécuter des projets avec d'autres secteurs de la société civile comme les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et les agences partenaires des Nations Unies. À l'heure actuelle, l'Unité est dépositaire d'engagements de contributions pour l'exécution d'un portefeuille de projets s'étendant sur plusieurs années, d'une valeur approximative de 62 millions $EU. Il est essentiel de disposer de l'apport continu du Fonds ordinaire pour maintenir l'aptitude de l'Unité à capter et à exécuter les fonds externes et à s'adapter à la nouvelle réalité constituée par l'appui direct de contrepartie du Secrétariat général qui s'inscrit dans le budget global du projet.

En ce qui concerne les fonds spécifiques, l'unité a exécutée en l'année 2003 un montant total de EU$9 183 841,69. On estime que durant l'année 2004, l'unité exécutera une quantité approximativement inférieure de 10% qu'en 2003. Ceci est en grande partie dû à la réduction des contributions du fond régulière à l'unité, puisque l'unité emploie le fond régulier comme contrepartie pour influencer le placement externe. De même, l'unité projette que pendant l'année 2005, 10% de moins qu'en 2004 sera la quantité a exécuter ou de EU$7 438 900. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 44E Unité du développement durable et de l'environnement (18010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,667.6	1,666.9	-0.04	1,678.6	0.70

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	11	1	1,417.8	84.46
Professionnels	9	1	1,275.0	75.95
Services généraux	2	1	142.8	8.50
Postes Temporaires	1	1	122.1	7.27
Professionnels	1	1	122.1	7.27
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	138.7	8.26
Montant total du budget approuvé			**1,678.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	14.74
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.20

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 44E Unité du développement durable et de l'environnement

Code organisationnel (18010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

440-WS1 *(18010)*	UNITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	1,678.6
	Total	1,678.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,617.4	14.92
FONDS SPECIFIQUE	9,223.4	85.08
Total	10,840.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **46F (17510)**

Project: Unité de développement social , d'éducation et culture

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

L'Unité du développement social et de l'éducation couvre quatre grands secteurs d'intervention: l'éducation, l'emploi, les politiques sociales et la culture. Pour chacun de ces quatre secteurs programmatiques, elle remplit trois fonctions principales: (i) elle appuie les tribunes politiques respectives; (ii) elle encourage la coopération horizontale pour la formulation et l'exécution des politiques sectorielles; (iii) elle coordonne les activités interinstitutionnelles à l'échelle continentale. Son action prioritaire réside dans l'appui aux quatre tribunes ministérielles sur l'éducation, le travail, les politiques sociales et la culture qui fonctionnent en application des mandats émanés des Sommets des Amériques et des décisions de l'Assemblée générale de l'OEA.

Justification 2005:

Face à une situation de plus en plus difficile caractérisée par une pauvreté grandissante et une exclusion sociale dans le Continent, et confrontés à la nécessité de résoudre les problèmes issus d'une intégration croissante et d'accords de libre échange de plus en plus nombreux, les gouvernements des États d'Amérique se doivent de trouver des politiques sociales meilleures et de large portée - notamment dans les domaines d'action de l'Unité du Développement social et de l'éducation (UDSE), soit : l'éducation, le travail, la culture et le développement social. Ces secteurs clés ont été longuement examinés lors du Sommet des Amériques, et ils ont occupé une place prépondérante au cours des débats du Sommet spécial des Amériques, qui ont surtout porté sur des questions telles que la croissance économique dans l'équité, la réduction de la pauvreté et le développement social. Par ailleurs, les participants aux réunions interaméricaines des ministres de l'Education, du Travail, de la Culture et du Développement social ont indiqué à plusieurs reprises qu'il fallait prendre des décisions sur ces questions et ils ont demandé à l'OEA de leur offrir un appui par le biais de l'UDSE.

Pour relever les défis du Sommet et remplir les mandats émanés des réunions ministérielles, l'UDSE s'acquitte des tâches suivantes dans ses quatre secteurs d'intervention : (1) elle assure le secrétariat technique des quatre conférences ministérielles et de leurs commissions interaméricaines. Cela signifie qu'elle doit organiser et coordonner les réunions, assurer que les déclarations et programmes d'actions sont le fruit d'un consensus et elle doit fournir des moyens de communication permanents entre les États membres et l'OEA ; (2) elle prépare des études et des documents techniques à l'appui de divers forums techniques ; (3) elle met en oeuvre une stratégie de coopération horizontale exhaustive entre les pays. Pour cela, elle organise des ateliers, élabore des diagnostics, identifie et met en place des programmes consolidés; (4) elle travaille avec la société civile pour assurer que celle-ci participe aux processus ministériels ; (5) elle encourage la collaboration inter agences pour favoriser l'engagement des commissions interaméricaines; et (6) elle fournit au Conseil permanent, à la CEPCIDI, au CIDI et au Bureau du Secrétaire général des conseils politiques et techniques dans ses quatre domaines de compétences.

Mais de nombreuses contraintes limitent la possibilité de l'Unité de continuer à honorer ses engagements et de faire face aux défis posés par les futurs programmes et politiques d'intégration dans les secteurs du travail, de l'éducation, de la culture et du développement social. Le budget de l'Unité est resté relativement inchangé depuis 2001, mais le nombre des tâches et des responsabilités qui lui ont été confiées a augmenté de manière spectaculaire. Lorsqu'elle a payé les salaires et la location des bureaux, il ne lui reste plus que EU$25,000 pour que chaque secteur s'acquitte des missions recommandées par les réunions ministérielles. Pour 2004-2005, les activités des quatre secteurs concernés représentent des millions de dollars d'engagements que l'Unité n'est malheureusement pas en mesure de prendre en charge, même avec un cofinancement limité. Par ailleurs, l'UDSE a perdu quatre hauts cadres expérimentés dans ces secteurs et ayant une bonne connaissance du Continent ; elle doit maintenant compter sur le travail et la diligence de consultants recrutés pour une courte durée.

Ces contraintes représentent de sérieuses complications pour la gestion à long terme de ces secteurs. En

effet, elles ont une incidence sur la planification et la mise en œuvre des programmes, ce qui oblige l'UDSE à recourir à des stratégies conservatrices à usage unique pour s'acquitter des tâches demandées lors du Sommet et des réunions ministérielles. A court terme, l'OEA et l'Unité risquent donc de ne plus pouvoir intervenir dans ces secteurs, laissant l'OEA mal préparée pour répondre aux demandes des États membres qui souhaitent surmonter leurs problèmes socio-économiques les plus pressants.
C'est pourquoi l'UDSE a calculé que chacun des quatre secteurs aura besoin au minimum de EU$125 000 supplémentaires pour pouvoir tenir ses engagements en 2005.

TOTAL APPROUVE $ 1,517.2

Financement extérieur:

L'Unité a renforcé son partenariat avec d'autres organisations internationales, des gouvernements et des universités, pour mettre au point des initiatives conjointes, avoir des ressources financières et partager les expériences et les ressources humaines. Ces partenariats sont fondés sur le principe du cofinancement et ils nous ont permis, en partie, de poursuivre nos efforts dans les quatre secteurs concernés. Ainsi, dans le cadre de l'accord que l'UDSE a passé avec World Links/Banque mondiale, l'OEA reçoit un financement pour le développement d'un réseau de conseillers et de partage des connaissances à l'appui d'activités de coopération horizontale. Mais on ne pense pas que ce niveau de financement pourra continuer jusqu'à la fin de 2005. L'Unité a également signé un accord avec le David Rockefeller Center for Latin American Studies de l'Université Harvard ; dans le cadre de cet accord, elle peut recruter des étudiants gradués pendant l'été, afin qu'ils l'aident à mettre au point des diagnostics, à préparer des documents techniques et à fournir un appui aux ministres de l'Éducation, du Travail, de la Culture et du Développement social pour que ceux-ci puissent prendre des décisions éclairées. Par ailleurs, l'UDSE a reçu un appui financier de certains services gouvernementaux, notamment le Département du travail des Etats-Unis, le Département du patrimoine canadien (Canadian Heritage) et le Ministère mexicain de l'éducation, pour s'acquitter de certaines tâches spécifiques. En résumé, l'UDSE a pu recueillir plus de $300.000 en financements extérieurs, ce qui représente plus de trois fois le financement qu'elle reçoit de l'OEA pour mener à bien ses activités dans les quatre secteurs de l'éducation, du travail, de la culture et du développement social.
Si l'on n'augmente pas le financement interne de l'OEA, nous risquons de ne pouvoir honorer les engagements que nous avons pris vis à vis de nos partenaires après avoir consenti de gros efforts pour équilibrer les ressources nécessaires à la réalisation des mandats émanés du Sommet et des réunions ministérielles. *

En 2003, l'Unité a dépensé la somme de EU$336 400 provenant de fonds externes. Pour 2004, nous nous attendons à dépenser environ EU$450 000. Pour 2005, nous évaluons nos besoins en matière de ressources à EU$560 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 46F Unité de développement social , d'éducation et culture (17510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,488.5	1,537.2	3.27	1,517.2	-1.30

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	1,084.7	71.49
Professionnels	7	1	941.9	62.08
Services généraux	2	1	142.8	9.41
Postes Temporaires	2	1	268.1	17.67
Professionnels	2	1	268.1	17.67
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	164.4	10.83
Montant total du budget approuvé			**1,517.2**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	13.32
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.98

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 46F Unité de développement social , d'éducation et culture

Code organisationnel (17510)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

450-WS1 *(17510)*	UNITÉ DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET L'ÉDUCATION	1,517.2
	Total	1,517.2

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,474.2	81.42
FONDS SPECIFIQUE	336.4	18.58
Total	1,810.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **48H (15010)**

Project: Bureau de science et de technologie

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1576 (XXVIII-O/98)	06/04/1998	12/31/2005	Création de la Commission interaméricaine de Science et technologie Résolution liée à la création de la Commission interaméricaine de science et de technologie (COMCYT). Approuve la création de la COMCYT en tant qu'organe dépendant du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) dont la nature, la finalité, la structure et les fonctions sont définis par le CIDI dans la résolution CIDI/RES. 41 (III-O/98).
AG/RES. 1680 (XXIX-O/99)	06/07/1999	12/31/2005	Programme interaméricain de science et de technologie Appelle (paragraphe 1) à l'adoption du Programme interaméricain de science et de technologie (PRICYT) approuvé par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) en tant que partie intégrante du Plan stratégique de partenariat. Recommande en outre que le CIDI stimule l'exécution du programme PRICYT avec l'assistance de la Commission interaméricaine de science et de technologie et en coordination avec le Secrétariat exécutif du CIDI et le Bureau de science et de technologie (paragraphe 2).
OTHER (/99)	06/07/1999	12/31/2005	Autres mandates CIDI/COMCYT/RES. 7 (II-O/99). Coordination des sphères d'action du Programme interaméricain de science et de technologie qui, dans son chapitre 3, sollicite auprès du Bureau de science et de technologie du Secrétariat général de l'OEA l'assistance nécessaire pour la formulation de propositions de projets découlant de cette résolution.
OTHER (/99)	10/27/1999	12/31/2005	Autres mandates CIDI/COMCYT/RES.9 (II-O/99). Première Réunion de ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dans le cadre du CIDI. Recommande au CIDI de convoquer la Première Réunion de ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dans le cadre du CIDI. Il est prévu de tenir cette réunion ministérielle à Lima (Pérou) au mois de novembre 2004. Des activités de suivi seront exécutées à travers les filières appropriées pour faire parvenir les priorités continentales en matière de science et technologie au processus des Sommets des Amériques, particulièrement le Sommet de 2005.
OTHER (/99)	06/07/1999	12/31/2005	Autres mandates CIDI/RES. 58 (IV-O/99). Le Programme interaméricain de science et de technologie, en son chapitre 2, charge la CEPCIDI et la Commission interaméricaine de science et de technologie d'impulser l'exécution du Programme interaméricain de science et de technologie avec l'appui du Secrétariat exécutif au développement intégré en coordination avec le Bureau de science et de technologie.
AG/RES. 1806 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2005	Plan stratégique de partenariat pour le développement 2002-2005 Résolution autorisant le Conseil interaméricain pour le développement intégré à approuver le Plan stratégique de partenariat du CIDI 2002-2005 et le mettre en application à compter du 1er janvier 2002. Le Plan stratégique du CIDI compte parmi ses secteurs prioritaires le développement scientifique et l'échange et le transfert de technologie.
AG/RES. 1807 (XXXI-O/01)	06/05/2001	12/31/2005	Première Réunion des Ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré Recommande aux États membres d'impulser, avec l'appui du Bureau de science et de technologie et en coordination avec l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, l'élaboration de projets multilatéraux liés aux mandats du processus des Sommets en ce qui concerne la science et la technologie. (Paragraphe 6). Aussi, le Secrétariat général, à travers le Bureau de science et de technologie et en coordination avec le Secrétariat

			exécutif au développement intégré (SEDI), apporte un soutien technique et administratif pour la tenue des réunions préparatoires et de suivi des mandats des Deuxième et Troisième Sommets des Amériques en ce qui a trait à la science et la technologie. (Paragraphe 3). À l'origine, la Première Réunion continentale de ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dans le cadre du CIDI était prévue pour se tenir au Panama du 17 au 19 janvier 2002, conformément au dispositif de la résolution AG/RES. 1807 de 2001. Cependant, cette réunion a été reportée en raison du fait que l'institution nationale panaméenne chargée de l'accueillir (SENACYT) a fait part officiellement du manque de fonds nécessaires pour en assurer la réalisation. Cette réunion aura lieu au mois de novembre 2004 à Lima (Pérou) ce qui nécessite, en sus du processus de préparation tout entier, une procédure de suivi postérieure.
AG/RES. 1855 (XXXII-O/02)	04/06/2002	12/31/2005	Adoption Du Plan Stratégique De Partenariat Pour Le Développement 2002-2005 Le Plan stratégique du CIDI, dans son chapitre relatif au développement scientifique et à l'échange et au transfert de technologie, souligne l'effort nécessaire pour faire progresser, notamment, la consolidation d'une culture scientifique dans la région, l'appui au développement du capital humain de haut niveau, l'élaboration du programme régional d'indicateurs de science et de technologie et la vulgarisation de la science et la technologie en tant qu'éléments clés pour le développement de la région.

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Bureau de science et de technologie de l'OEA consiste à concevoir, appuyer et encourager des activités qui contribuent à l'avancement de la science et la technologie dans les États membres dans le but de promouvoir leur développement intégral dans les sphères économique, sociale, culturelle, scientifique et technologique.
Dans ce sens, l'OCYT peut se concevoir comme un mécanisme de facilitation de la conception et de l'exécution d'activités qui permettent de remplir les tâches qui font intervenir les recommandations et les mandats liés à sa mission.

Justification 2005:

Le développement économique et social et l'intégration du Continent américain font face à de grands défis comme le processus de mondialisation, la mise en œuvre de la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA), la nécessité pour les petites et moyennes entreprises (PME) de relever ce défi et l'existence de la brèche technologique et de la brèche numérique. À cela s'ajoute l'accroissement alarmant des indices de pauvreté, l'augmentation de la contamination de l'environnement et les changements climatiques, la poussée démographique et la pénurie d'aliments et d'eau potable en découlant dans certaines régions, les diverses formes de corruption, la consolidation des nouvelles démocraties, les valeurs liées aux droits de la personne ainsi que le respect et la jouissance de ces droits.
Le Bureau de la science et de la technologie de l'OEA a un rôle déterminant à jouer dans chacun de ces thèmes de l'Agenda continental. C'est à travers la science et la technologie et leurs applications que la qualité de la vie de la population s'est améliorée, que la mortalité infantile a reculé, que de nouveaux vaccins ont été développés, que la production agricole a augmenté, que des espèces végétales résistantes aux maladies ont été créées, que les déchets industriels ont été éliminés, que le climat a fait l'objet de surveillance, que les sources de travail ont été multipliées, que l'information opportune, adéquate, fiable et d'accès facile a été élaborée et diffusée et que des normes et des modèles métrologiques ont été conçus et créés pour faciliter le commerce et promouvoir la protection du consommateur et de l'environnement.
Les principaux mandats et recommandations du Bureau sont fondés sur le processus des Sommets et les réunions de ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie, particulièrement les mandats ratifiés par l'Assemblée générale de l'OEA et plus particulièrement de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT). Ces mandats reflètent à leur tour les lignes

directrices du Programme interaméricain de science et de technologie (PRICYT), qui fait partie intégrante du Plan stratégique de partenariat du CIDI 2002-2005.

Le Deuxième Sommet des Amériques a proposé de façon explicite la mise en œuvre du Plan d'action adopté à Carthagène par les ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie ; le Troisième Sommet a évoqué certains thèmes concrets relevant du Bureau de la science et la technologie (OCYT). L'Assemblée générale de l'OEA a reconnu l'importance du rôle de l'OCYT dans la mise en oeuvre de ces mandats.

Ces recommandations et mandats concernent l'utilisation de la science, la technologie et l'innovation pour le développement social, le renforcement du secteur commercial et la protection de l'environnement à travers un recours aux technologies plus propres et moins contaminatrices. Ces mandats reposent sur le développement de l'infrastructure des communications, des technologies de l'information, de la connectivité, sur la métrologie en appui au libre échange, sur la recherche et sur la stimulation de l'élaboration de politiques sur la science et la technologie.

Compte tenu des aspects susmentionnés, le Bureau de science et de technologie a planifié l'exécution de ses activités pour 2005.

En ce qui concerne la Formulation de politiques et de stratégies, dans le cadre de ses efforts déployés pour identifier les besoins de la région et y répondre, et pour apporter à la table des négociations du Sommet de Buenos Aires les priorités en matière de science et de technologie, l'OCYT a conçu quatre ateliers portant sur les secteurs jugés prioritaires par la COMCYT et ce, dans le cadre de son Projet de coopération continentale et d'élaboration de politiques scientifiques et technologiques : la science, la technologie et l'innovation pour accroître la compétitivité dans le secteur de production ; le développement scientifique et technologique des Amériques ; la vulgarisation de la science ; la science et la technologie pour le développement social. Les propositions de politique et les recommandations découlant de ces ateliers feront l'objet de discussions au sein de la COMCYT et seront ensuite examinées lors de la prochaine Réunion continentale des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dans le cadre du CIDI qui est prévue pour novembre 2004. Ainsi, les problématiques exposées pendant la réunion ministérielle pourront être soumises au prochain Sommet des chefs d'État et serviront à leur tour de nouveau cadre pour les activités de science et de technologie en 2005.

Aussi, et conformément à ces mandats, l'OCYT travaillera sur les secteurs des services technologiques, la biotechnologie et la technologie alimentaire, les technologies de l'information et la connectivité, les indicateurs scientifiques et technologiques, la parité hommes femmes dans la science et la technologie, les technologies propres et les énergies renouvelables, enfin le gouvernement numérique, secteurs dont sont dérivés des mandats spécifiques du processus des Sommets et dans le cadre desquels, en outre, le Bureau travaille déjà depuis quelques années.

En ce qui concerne les services technologiques (métrologie, normes, accréditation et qualité), les activités de l'OCYT seront orientées vers la contribution continue au développement de l'infrastructure nécessaire pour le Continent américain qui agira comme pilier du processus d'intégration, essentiellement de nature économique et commerciale, avec l'avènement de la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA). Entre autres activités, le Bureau épaulera le développement et le renforcement des instituts nationaux de métrologie de la région. Cet effort vient directement en appui au secteur des petites et moyennes entreprises (PME), contribue à améliorer leur compétitivité avec, pour résultat, une augmentation des débouchés d'emploi et une contribution à l'élimination de la pauvreté et ce, à travers une participation accrue des pays au processus de la ZLEA.

En matière de biotechnologie et de technologie alimentaire, le Bureau contribuera à la mise en application du Protocole de biosécurité auquel participent plusieurs pays et continuera d'appuyer les États membres en matière de conception et de formulation d'indicateurs de biotechnologie. En outre, les activités de consolidation et de diffusion du Système multinational d'information spécialisée sur la biotechnologie et la technologie alimentaire (SIMBIOSIS) seront renforcées. Ce système facilite les débats autour de thèmes spécifiques, la tenue de séminaires et d'ateliers virtuels et l'échange de données d'expériences et d'information sur des questions liées à la biotechnologie.

En ce qui concerne les technologies de l'information et la connectivité, en réponse au mandat émané du

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **48H (15010)**

Project: Bureau de science et de technologie

Sommet de Québec de "… stimuler le développement de la science et de la technologie pour la connectivité régionale à travers les technologies de l'information et de la communication fondamentales pour la construction de sociétés du savoir ", la conception et l'adoption de niveaux plus avancés de connectivité seront encouragées, qui facilitent l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération dans des applications avancées de la science et la technologie. L'OCYT continuera d'offrir à la région la plateforme de dialogue dans ces domaines et consentira des efforts pour identifier des créneaux scientifiques et technologiques en collaboration avec d'autres organismes nationaux et régionaux.

Le Bureau continuera d'appuyer la consolidation de Réseaux multinationaux thématiques, notamment le Réseau interaméricain d'indicateurs de science et technologie (RICYT), SIMBIOSIS, le Système interaméricain de métrologie (SIM), le Réseau d'information scientifique et technologique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (INFOCYT), le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (RIB), le Réseau latino-américain de chimie (RELAQ), la Coopération interaméricaine d'accréditation (IAAC) et le Réseau continental interuniversitaire d'information scientifique et technologique (REDHUCYT). En outre, le Bureau maintiendra l'actualisation des pages miroir des ces réseaux spécialisés de la région ainsi que de ses divers projets sur son serveur " Science ".

En réponse également aux mandats sur la connectivité, le Bureau travaillera sur le thème de gouvernement numérique, depuis 2003 intégré au programme d'activités de l'OCYT, dans le but d'épauler les actions des États membres en matière d'automatisation de leurs opérations et de leurs services publics et d'échange d'information en appui à leurs relations bilatérales et multilatérales. L'exécution du projet Gouvernement numérique transnational continuera et des efforts seront consentis pour l'élargir. Grâce au financement de la National Science Foundation des États-Unis, de Belize et de la République Dominicaine ainsi que de plusieurs universités et établissements de recherche des États-Unis, le Bureau mène des recherches sur l'application de cinq technologies de pointe dans le processus gouvernemental de contrôle des frontières. Le modèle électronique qui résultera du projet sera mis à la disposition de tous les pays pour être utilisé dans le cadre du contrôle des frontières nationales et sera adapté à d'autres secteurs et processus gouvernementaux dont l'automatisation représente un intérêt. Afin de faciliter l'exécution du modèle mis au point dans les pays participants, des fonds additionnels sont sollicités ainsi que l'élargissement de celui-ci à d'autres pays.

D'autre part, en ce qui concerne les indicateurs de science et technologie, en application du mandat de Québec consistant à promouvoir "…avec l'appui des mécanismes de coopération existants, l'élaboration du programme régional d'indicateurs de science et de technologie ", mandat ratifié par l'Assemblée générale et inscrit dans le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2002-2005, le Bureau continuera d'épauler le développement et le renforcement du Réseau RICYT.

Les actions menées par le Bureau en matière de parité hommes femmes et science et technologie, secteur thématique adopté par l'OCYT à titre de priorité de son Plan de travail depuis 2003 et qui a commencé avec l'appui financier du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) du Canada, sont coordonnées avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) des Nations Unies. Les activités menées actuellement dans ce domaine visent l'établissement de propositions de politiques et recommandations en matière de parité hommes femmes en science et technologie pour le Continent américain qui pourront ultérieurement être soumises, par l'intermédiaire du mécanisme approprié, à la prochaine Réunion continentale des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie dans le cadre du CIDI.

Pour qu'il soit en mesure de mener ses activités dans le domaine des technologies propres et de l'énergie renouvelable, et pour assurer l'alimentation et l'actualisation permanentes du site Web, y compris l'indication de diverses publications, de différents forums, et la création des disques miroirs de réseaux spécialisés en information émanés des États membres, l'OST aura besoin de EU$1 313,4. Cependant, en raison des restrictions budgétaires, le Fonds ordinaire peut lui fournir seulement EU$1 295,7, et la différence de EU$17,7 représentant les ressources additionnelles pour la période en question figure en annexe au projet de budget.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES **Code:** **48H (15010)**

Project: Bureau de science et de technologie

TOTAL APPROUVE $ 1,267.2

Financement extérieur:

Le niveau de financement extérieur auquel ce bureau peut avoir accès dépendra dans une large mesure du montant des fonds de contrepartie que pourra offrir l'OEA au moment des négociations qu'il mènera avec des donneurs potentiels. L'expérience nous enseigne que dans ces cas, le Bureau de la science et la technologie a, par le passé, relativement bien réussi à obtenir des ressources considérables. En 2003, il a obtenu et utilisé EU$279 300 provenant de divers donneurs. En nous fondant sur notre expérience passée, et sur les négociations en cours avec les donneurs, nous pensons pouvoir obtenir EU$500 000 pour 2004 et 2005. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 48H Bureau de science et de technologie (15010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
884.1	1,099.8	24.39	1,267.2	15.22

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	10	1	1,195.2	94.31
Professionnels	7	1	995.7	78.57
Services généraux	3	1	199.5	15.74
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	72.0	5.68
Montant total du budget approuvé			**1,267.2**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,384.7	11.13
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.66

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous- programme: 48H Bureau de science et de technologie

Code organisationnel
(15010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

470-WS1 *(15010)*	BUREAU DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE	1,267.2
	Total	1,267.2

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,073.4	79.35
FONDS SPECIFIQUE	279.3	20.65
Total	1,352.7	100.00

CHAPITRE 5

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
11,195.7	11,423.2	2.03	11,442.9	0.17

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	27	1	3,229.1	28.21
Professionnels	24	1	3,013.4	26.33
Services généraux	3	1	215.7	1.88
Postes Temporaires	4	1	374.8	3.27
Professionnels	3	1	310.8	2.71
Services généraux	1	1	64.0	0.55
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	7,839.0	68.50
Montant total du budget approuvé			**11,442.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	15.00

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre			2005
50A	*(37010)*	CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/ DIRECTEUR GÉNÉRAL	1,729.2
50B	*(37015)*	DÉPARTEMENT DES POLITIQUES DE COOPÉRATION	498.1
51A	*(37020)*	DÉPARTEMENT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT	759.5
52A	*(37030)*	DÉPARTEMENT DES BOURSES ET DE PERFECTIONNEMENT	8,018.3
52B	*(37070)*	DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN	437.8
		Total	11,442.9

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 5	***ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT***										
50A	***CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/ DIRECTEUR GÉNÉRAL***										
50A-500-WS1	CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/DIRECTEUR GÉNÉRAL										
(37010)	902.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	183.1	0.0	474.0	**657.1**	**1559.1**
50A-500-WS2	APPUI CONSEIL D'ADMINISTRACION DE L'AICD										
(24044)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	16.4	**16.4**	**16.4**
50A-500-WS4	BUREAU DE LA COMMISSION INTERAMERICAINE DES PORTS										
(37060)	146.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.7	**7.7**	**153.7**
Total 50A	1048.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	183.1	0.0	498.1	**681.2**	**1729.2**
50B	***DÉPARTEMENT DES POLITIQUES DE COOPÉRATION***										
50B-500-WS1	DÉPARTEMENT DE POLITIQUES DE COOPERATION										
(37015)	498.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**498.1**
Total 50B	498.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**498.1**
51A	***DÉPARTEMENT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT***										
51A-500-WS1	DÉPARTMENT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT										
(37020.)	759.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**759.5**
Total 51A	759.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**759.5**
52A	***DÉPARTEMENT DES BOURSES ET DE PERFECTIONNEMENT***										
52A-500-W10	FONDS PANAMERICAIN LEO S. ROWE										
(37030)	0.0	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	**1.8**	**1.8**
52A-500-WS1	DÉPARTEMENT DES BOURSES ET DE PERFECTIONNEMENT										
(37030)	860.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**860.5**
52A-500-WS2	SPECAF - BOURSES ET FORMATION (CARAIBES)										
(37030)	0.0	0.0	625.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**625.4**	**625.4**
52A-500-WS3	PROGRAMME ORDINAIRE DE FORMATION (PRA)										
(37030)	0.0	0.0	5603.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**5,603.0**	**5603.0**
52A-500-WS4	BOURSES CHBA (COOPERATION HORIZONTALE)										
(37030)	0.0	0.0	433.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**433.2**	**433.2**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
52A-500-WS5	BOURSES PEC										
(37030)	0.0	0.0	294.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**294.6**	**294.6**
52A-500-WS6	BOURSES "RÓMULO GALLEGOS"										
(37030)	0.0	0.0	51.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**51.2**	**51.2**
52A-500-WS7	CITEL (BOURSES COM. INTERAM. DES TELECOMMUN.)										
(37030)	0.0	0.0	46.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**46.7**	**46.7**
52A-500-WS8	BOURSES CIESPAL										
(37030)	0.0	0.0	48.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**48.5**	**48.5**
52A-500-WS9	COURS DE DROIT INTERNATIONAL - RIO DE JANEIRO										
(37030)	0.0	0.0	53.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**53.4**	**53.4**
Total 52A	860.5	0.0	7156.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	**7,157.8**	**8018.3**
52B	***DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN***										
52B-600-WS1	DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
(37070)	437.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**437.8**
Total 52B	437.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**437.8**
CHAPITRE 5	3603.9	0.0	7156.0	0.0	1.8	0.0	183.1	0.0	498.1	**7,839.0**	**11442.9**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FEMCIDI 2005 APPROUVÉ

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 5 ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT											
59X	***FEMCIDI***										
59X-500-WS1	FEMCIDI										
(32011)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8156.0	**8,156.0**	**8156.0**
Total 59X	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8156.0	**8,156.0**	**8156.0**
CHAPITRE 5	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8156.0	**8,156.0**	**8156.0**
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8156.0	**8156.00**	**8156.0**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT **Code:** **50A (37010)**

Project: Cabinet Du Secrétaire Exécutif/ Directeur Général

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Cabinet du Secrétaire exécutif du CIDI/Directeur général de l'AICD est d'appuyer les États membres dans leur développement au moyen de la coopération technique. Cette mission a été remplie au moyen de la direction, de la supervision, de l'administration et de la gestion des activités du Secrétariat du CIDI, et de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD). Le Secrétariat exécutif prête un appui technique et contribue à l'élaboration des politiques auprès du CIDI et de ses organes politiques subsidiaires: la CEPCIDI, et le Conseil de gestion de l'AICD. Sa mission à la direction de l'AICD est de promouvoir et de coordonner, gérer et faciliter la mise en œuvre des programmes, projets et activités conçus pour prêter la coopération technique aux États membres, et mobiliser les ressources nécessaires à ces fins.

Justification 2005:

L'article 98 de la Charte de l'OEA, l'article 19 du Statut du CIDI, et les articles 10, 11, et 13 du Statut de l'AICD.

Les crédits ouverts au titre de ce chapitre couvrent les attributions du Secrétariat exécutif comme le prescrit la Charte de l'OEA, le Statut du CIDI, et le Statut de l'AICD pour mener les activités techniques, opérationnelles et administratives qui lui sont confiées par le Conseil de gestion et le Secrétaire général dans le cadre du plan stratégique du CIDI, des lignes directrices d'action, et des directives du Conseil de gestion de l'AICD, en observant le règlement et les normes en vigueur à l'OEA, et en respectant les procédures suivies sur le plan interne et approuvées par le Conseil de gestion.

Le personnel du cabinet du Secrétaire exécutif entrent dans des catégories de fonctions suivantes : comptabilité, achats et activités administratives de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, qui étaient auparavant confiées au Département des opérations et des finances de l'Agence. Il est important de noter que l'Agence gère $30 millions par an, et que les fonctions administratives et comptables sont très importantes. L'unité administrative est également chargée de la liaison avec le Département des services financiers du Département de l'analyse de gestion et de la planification et avec les vérificateurs extérieurs de l'Agence.

Les fonds requis incluent le personnel de la Commission interaméricaine des ports ainsi que le personnel du Trust for the Americas.

TOTAL APPROUVE $ 1,729.2

Financement extérieur:

Les sources de financement extérieur ont inclus des fonds spécifiques déposés dans les comptes de l'Agence par les États observateurs permanents, et d'autres sources à l'intention de la mise en place de projets, de la mise en œuvre de projets, de la gestion des projets et de l'administration des fonds. Une partie de ces fonds placés sous la rubrique de frais généraux est utilisée pour augmenter le budget de fonctionnement de l'AICD/SEDI, et pour faire appel aux services d'un personnel employé à court terme pour mettre l'AICD en mesure de remplir sa mission et de donner suite à ses initiatives.

On s'attend à ce qu'au total, les fonds administrés par l'AICD/SEDI en 2004 - fonds volontaires (FEMCIDI) et fonds spécifiques - atteindront plus de $20 millions à la fin de l'année. Si les fonds supplémentaires requis pour le personnel sont approuvés, il se peut qu'en 2005, le total soit égal ou supérieur aux montants de 2004. *

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 50A Cabinet Du Secrétaire Exécutif/ Directeur Général (37010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,595.0	1,486.2	-6.82	1,729.2	16.35

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	8	1	984.0	56.90
Professionnels	7	1	903.7	52.26
Services généraux	1	1	80.3	4.64
Postes Temporaires	1	1	64.0	3.70
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	1	1	64.0	3.70
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	681.2	39.39
Montant total du budget approuvé			**1,729.2**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,442.9	15.11
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.26

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 50A Cabinet Du Secrétaire Exécutif/ Directeur Général

Code organisationnel (37010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 *(37010)*	CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/DIRECTEUR GÉNÉRAL	1,559.1
500-WS2 *(24044)*	APPUI CONSEIL D'ADMINISTRACION DE L'AICD	16.4
500-WS4 *(37060)*	BUREAU DE LA COMMISSION INTERAMERICAINE DES PORTS	153.7
	Total	1,729.2

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,728.3	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,728.3	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT **Code:** **50B (37015)**

Project: Département des Politiques de Coopération

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Département des politiques de coopération est de fournir l'appui nécessaire aux États membres dans le cadre de la coopération pour le développement, en s'acquittant des fonctions suivantes :

" Coordonner le déroulement des activités relevant du Secrétariat exécutif pour le développement intégré, de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) sur les plans tant technique que logistique.

" Prendre les mesures nécessaire à l'égard des mandats des organes politiques pertinents, assurer leur suivi, et faciliter le processus de décision de ces organes, particulièrement le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI), et ses sous-commissions et groupes de travail; le Conseil d'administration de l'AICD, et les réunions ministérielles et sectorielles. En cette capacité, leur fournir l'appui technique et substantive, y compris les services consultatifs, l'élaboration de documents, et les projets de résolution qui sont examinés au cours des réunions de ces organes.

Le Département des politiques de coopération coordonne les préparatifs, le déroulement et le suivi des réunions ministérielles et sectorielles ou celles des commissions interaméricaines dans le cadre du CIDI, et appuie le Secrétaire exécutif dans ses relations avec les unités et Services du Secrétariat général. Outre les documents précités, le Département est chargé de la coordination de l'élaboration de rapports adressés par le SEDI et l'AICD aux organes politiques, dans la ligne de sa mission de fournir aux États membres des informations sur les activités de coopération pour le développement.

Il appuie également le Secrétaire exécutif et Directeur général de l'Agence dans ses relations avec les missions permanentes accréditées auprès de l'Organisation.

Justification 2005:

Le montant total sollicité couvre les prévisions budgétaires minimales qui seront nécessaires à la réalisation des objectifs et à l'exercice des attributions du Département.

Le Département est doté d'un Directeur et de deux divisions: le Secrétariat technique et la Division de l'élaboration des politiques et de la communication.

TOTAL APPROUVE $ 498.1 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 50B Département des Politiques de Coopération (37015)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
303.2	349.5	15.27	498.1	42.51

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	394.5	79.20
Professionnels	3	1	394.5	79.20
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	1	1	103.6	20.79
Professionnels	1	1	103.6	20.79
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			**498.1**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,442.9	4.35
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.65

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 50B Département des Politiques de Coopération

Code organisationnel (37015)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 *(37015)*	DÉPARTEMENT DE POLITIQUES DE COOPERATION	498.1
	Total	498.1

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	449.5	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	449.5	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT **Code:** **51A (37020)**

Project: Département des programmes de développement

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Département des programmes pour le développement est d'aider les États membres à obtenir des ressources destinées à la coopération pour le développement. Ce Département promeut, coordonne, gère, facilite la planification et l'exécution des activités de coopération technique dans le cadre de l'AICD en collaboration avec toutes les organisations régionales et multilatérales oeuvrant à financer et à mettre en œuvre des programmes de coopération dans le Continent américain.

Pour la réalisation de ces objectifs, le Département mènera les activités ci-après, entre autres:

1. Élaborer et négocier des accords comportant la mobilisation de ressources humaines, techniques et financières auprès des institutions publiques et privées de coopération au développement des États membres et des États ayant le statut d'observateurs permanents, d'organisations régionales et multilatérales de coopération, d'institutions financières multilatérales et d'autres entités ;
2. Planifier, programmer et mettre en œuvre divers services de coopération technique aux projets, y compris des missions de planification, en particulier pour promouvoir une coopération horizontale et l'utilisation de pratiques optimales comme éléments clés des stratégies de développement des États membres ;
3. Lancer des initiatives afin de mobiliser les ressources du secteur privé et des organisations de la société civile au profit des pays du Continent ;
4. Superviser la programmation et l'utilisation des ressources du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI), y compris l'identification des profils de projet, les conseils aux États membres sur la préparation des propositions sous leur forme finale, la préparation des recommandations de programme à soumettre à l'examen des CENPES et à l'approbation du Conseil de l'AICD, et supervision du suivi et de l'exécution des projets approuvés ;
5. Identifier et promouvoir l'échange de données d'expérience pertinentes découlant des programmes de l'Agence dans les États membres de l'OEA avec d'autres organismes de coopération et de développement ;
6. Formuler et proposer au Directeur général des politiques, programmes et procédures répondant aux mandats du Département ;
7. Coopérer à la prestation de services de secrétariat technique aux comités et autres organes politiques ayant des liens avec son domaine de responsabilité.

Justification 2005:

Les fonds alloués financent les volets suivants du travail du Département : mise au point et mise en œuvre des initiatives et stratégies conçues pour mobiliser les ressources humaines, techniques et financières pour les activités de coopération en vue du développement pour épauler les États membres dans leurs efforts de développement dans les domaines prioritaires du Plan stratégique du CIDI, et dans les opérations et les services de modernisation des gouvernements par l'intermédiaire de l'ICT et les pratiques de gestion éprouvées. Un accent spécial est placé dans l'amélioration des projets et dans la mobilisation des ressources des secteurs public et privé. Une attention spéciale est accordée à l'encouragement des relations permettant que des actions puissent être menées conjointement et sur une base de complémentarité avec d'autres organisations internationales et des États Observateurs permanents

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT **Code:** **51A (37020)**

Project: Département des programmes de développement

oeuvrant dans le domaine des activités de coopération et de leur financement.
Le Département se consacre également activement aux activités de levée de fonds, de mise au point de programme novateurs visant à la mise en commun des pratiques optimales en cyberadministration, développement municipal; sécurité et hygiène industrielle; responsabilité sociale de l'entreprise; connectivité et apprentissage, et développement des partenariat entre les secteurs public et privé qui contribueront à financer l'accomplissement de la mission du Département. Si les postes supplémentaires (EU$225 900) dont le financement est requis ne sont pas approuvés, ces activités ne peuvent pas être menées, et le personnel sera en mesure d'administrer uniquement les programmes liés au FEMCIDI, rien d'autre.

TOTAL APPROUVE $ 759.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 51A Département des programmes de développement

Code organisationnel (37020)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
622.6	609.6	-2.08	759.5	24.58

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	552.3	72.71
Professionnels	4	1	552.3	72.71
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	2	1	207.2	27.28
Professionnels	2	1	207.2	27.28
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			**759.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,442.9	6.63
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.99

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 51A Département des programmes de développement

Code organisationnel (37020)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 *(37020.)*	DÉPARTMENT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT	759.5
	Total	759.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	798.4	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	798.4	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT **Code:** **52A (37030)**

Project: Département des bourses et de perfectionnement

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Département des bourses d'études et de perfectionnement est d'encourager et d'appuyer le perfectionnement des capacités dans la région en maximisant l'efficacité des Programmes de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA et en s'assurant qu'ils atteignent pleinement leurs objectifs. Ces programmes visent à aider les États membres à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en matière de développement intégré par le perfectionnement des ressources humaines dans des secteurs prioritaires établis par les Sommets des Amériques, par le Plan stratégique de partenariat pour le développement du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et par l'Assemblée générale de l'Organisation. À cette fin, le Département s'engage à élargir les Programmes de bourses d'études et de perfectionnement, à rendre son administration plus efficiente et à réaliser de façon plus efficace les tâches suivantes:

" instituer de nouveaux mécanismes entraînant un plus grand enthousiasme à l'endroit des priorités nationales en matière de perfectionnement;
" maximiser le nombre de bourses d'études décernées avec les ressources disponibles par la mise en œuvre de mécanismes novateurs visant à rendre le programme plus rentable;
" cerner et mettre en œuvre des stratégies destinées à élargir l'accès aux études supérieures, à la formation professionnelle et à la formation technique;
" adopter des pratiques et des procédures permettant une gestion stratégique des ressources allouées aux programmes.

Dans ce domaine, le Département réalise notamment les activités suivantes:

1. Encouragement du perfectionnement des capacités par un programme de bourses d'études pour des études collégiales ou universitaires de premier cycle, de deuxième et troisième cycles, des travaux de recherche, des études techniques, de la formation professionnelle et d'autres échanges universitaires.
2. Utilisation des nouvelles technologies pour élargir l'accès aux opportunités d'études et de perfectionnement, y compris l'éducation à distance.
3. Planification et mise en œuvre de nouveaux mécanismes permettant d'accroître le nombre de bourses d'études et de perfectionnement décernées, notamment la mise sur pied de programmes de coopération interinstitutions et de prêts étudiants, l'expansion du consortium d'universités, un usage plus répandu de la modalité de bourses d'études dans lesquelles l'OEA choisit l'établissement d'enseignement, et la mise en branle du Programme de bourses corporatif.
4. Mobilisation de ressources externes pour appuyer et élargir les programmes existants et pour introduire de nouveaux programmes de bourses d'études.
5. Assistance technique fournie à d'autres unités de l'OEA de même qu'à des programmes faisant partie de sa sphère de compétence.
6. Surveillance administrative fournie au Secrétariat technique du Fonds Leo Rowe.
7. Service de secrétariat technique fourni au Comité du fonds d'investissement et à d'autres comités, conseils et groupes de travail dans sa sphère de compétence.

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT **Code:** **52A (37030)**

Project: Département des bourses et de perfectionnement

Justification 2005:

Par le Département des bourses d'études et de perfectionnement de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), l'OEA administre l'un des plus importants programmes multinationaux de bourses d'études dans la région relativement à des études collégiales ou universitaires de premier cycle, de deuxième et troisième cycles, des travaux de recherche et une formation professionnelle spécialisée dans des institutions d'enseignement et des centres de formation situés dans les États membres de l'OEA et les États Observateurs permanents. L'OEA offre environ 1 500 bourses d'études sur place et en ligne par année à des personnes admissibles dans les États membres de l'Organisation.

Le financement annuel couvre les coûts directs des bourses d'études nouvellement décernées ainsi que ceux de l'extension des bourses d'études décernées l'année précédente. Cela comprend les frais de déplacement, les frais de scolarité et les frais obligatoires, des frais de subsistance et une assurance-maladie, ainsi qu'une allocation pour les livres et le matériel scolaire. Le financement couvre également les frais d'administration du programme - un programme qui grossit chaque année à cause de nouvelles modalités de bourses d'études, d'ententes avec d'autres organismes et d'un mécanisme mis en place par le Département pour optimiser la rentabilité du programme. Les nouvelles modalités comprennent l'introduction de bourses pour des études en ligne, un programme conjoint de bourses d'études dans le domaine de l'écologie avec le Programme Fulbright, des ententes avec plus de 40 universités dans 11 États membres de l'OEA et États Observateurs permanents, et des ententes de cofinancement avec des institutions de crédit pour l'éducation des Amériques ont réussi à réduire substantiellement les coûts pour l'OEA par bourse d'études - entraînant par conséquent un plus grand nombre d'opportunités d'études et de formation professionnelle. À cette même fin, des efforts sont également déployés pour établir des partenariats avec des programmes nationaux de bourses d'études dans les États membres, afin d'accroître le nombre de bourses décernées par des organismes de développement appartenant à des États Observateurs permanents, de mobiliser des fonds provenant de subventions et d'établir des partenariats avec des entreprises d'États membres. Un des mécanismes les plus efficaces introduits est la modalité de demande et d'octroi de bourse d'études dans laquelle les étudiants choisis sont inscrits dans des universités ou des institutions d'enseignement choisies par l'OEA, en prenant en considération les préférences en matière de pays, de domaines et de niveaux d'études exprimées par les candidats dans leur demande de bourse. Dans cette modalité, l'OEA est souvent capable de négocier des réductions significatives des frais pour les étudiants, ce qui diminue le coût unitaire des bourses d'études.

Le résultat de ces efforts est qu'on s'attend à une augmentation du nombre de bourses destinées aux études supérieures en 2005, et que ce nombre représentera presque le double de celui qui a été enregistré avant la mise en oeuvre des stratégies d'extension du programme. L'augmentation considérable des bourses et l'accroissement de la relation coût efficacité a cependant un prix. L'incidence la plus marquée est reflétée dans le personnel et les frais de fonctionnement. C'est pourquoi le Département estime raisonnable de demander que soit augmenté soit son personnel (EU$239 100) en 2005 (deux postes de la catégorie des services généraux) soit les fonds destinés à ses frais de fonctionnement pour le mettre en mesure de continuer à administrer un programme plus vaste.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code: **52A (37030)**

Project:

Département des bourses et de perfectionnement

TOTAL APPROUVE $ 8,018.3

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 52A Département des bourses et de perfectionnement (37030)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
8,194.0	8,341.1	1.79	8,018.3	-3.87

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	8	1	860.5	10.73
Professionnels	6	1	725.1	9.04
Services généraux	2	1	135.4	1.68
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	7,157.8	89.26
Montant total du budget approuvé			**8,018.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,442.9	70.07
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	10.51

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 52A Département des bourses et de perfectionnement

Code organisationnel (37030)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-W10 *(37030)*	FONDS PANAMERICAIN LEO S. ROWE	1.8
500-WS1 *(37030)*	DÉPARTEMENT DES BOURSES ET DE PERFECTIONNEMENT	860.5
500-WS2 *(37030)*	SPECAF - BOURSES ET FORMATION (CARAIBES)	625.4
500-WS3 *(37030)*	PROGRAMME ORDINAIRE DE FORMATION (PRA)	5,603.0
500-WS4 *(37030)*	BOURSES CHBA (COOPERATION HORIZONTALE)	433.2
500-WS5 *(37030)*	BOURSES PEC	294.6
500-WS6 *(37030)*	BOURSES "RÓMULO GALLEGOS"	51.2
500-WS7 *(37030)*	CITEL (BOURSES COM. INTERAM. DES TELECOMMUN.)	46.7
500-WS8 *(37030)*	BOURSES CIESPAL	48.5
500-WS9 *(37030)*	COURS DE DROIT INTERNATIONAL - RIO DE JANEIRO	53.4
	Total	8,018.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	8,199.2	99.83
FONDS SPECIFIQUE	13.8	0.17
Total	8,213.1	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT **Code:** **52B (37070)**

Project: Département de la technologie de l'information au service du développement humain

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Orienter, développement et évaluer les ressources plus avancées de la technologie de l'information et des télécommunications en vue de renforcer, d'élargir, de consolider et de diversifier l'accès aux canges de formation des ressources humaines à leurs différents niveaux, formes et modalités en vue d'approfondir les connaissances sur les offres de formation, de programme d'éducation à distance, et d'autres activités analogues existant dans les États membres et dans les pays Observateurs permanents. C'est pourquoi ce Département planifie et promeut de nouvelles modalités en matière de programmes en ligne et d'autres modalités multimédias en vue de l'apprentissage, la formation, l'actualisation et le recyclage du potentiel humain. Il assure la maintenance et l'actualisation du système technologique du Portail de l'éducation des Amériques qui sert aussi de base technologique du Site Web de l'AICD, entre autres.

Justification 2005:

Les crédits ouverts couvrent les dépenses de personnel pour la mise en œuvre des initiatives de l'AICD qui implique l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, particulièrement celles qui promeuvent le développement du potentiel humain et le renforcement des capacités. Au nombre de ces initiatives citons celles qui comportent la conception, le développement et la maintenance de toutes le composantes du Portail de l'éducation des Amériques, le site de l'Agence sur le Web, les sites réservés, et l'intranet de l'Agence.

TOTAL APPROUVE $ 437.8 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 52B Département de la technologie de l'information au service du développement humain (37070)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
0.0	0.0		437.8	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	437.8	100.00
Professionnels	4	1	437.8	100.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			**437.8**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,442.9	3.82
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.57

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 52B Département de la technologie de l'information au service du développement humain (37070)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

600-WS1 *(37070)*	DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN	437.8
	Total	437.8

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	153.9	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	153.9	100.00

CHAPITRE 6

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
5,370.4	5,499.2	2.39	5,880.6	6.93

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	75	1	4,955.3	84.26
Professionnels	23	1	3,530.5	60.03
Services généraux	52	1	1,424.8	24.22
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	925.3	15.73
Montant total du budget approuvé			**5,880.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	7.70

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre	2005
60G *(28000)* BUREAU HORS SIÈGE DE L'OEA	5,880.6
Total	5,880.6

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 6	***BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA***										
60G	***BUREAU HORS SIÈGE DE L'OEA***										
60G-792-AB1	BUREAU A ANTIGUA-ET-BARBUDA										
(28001)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	9.9	39.5	0.0	5.3	**54.7**	**261.8**
60G-792-BA1	BUREAU A LA BARBADE										
(28004)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.2	6.9	39.7	0.0	4.6	**51.4**	**258.5**
60G-792-BO1	BUREAU EN BOLIVIE										
(28006)	53.6	0.0	0.0	0.0	0.8	9.5	34.5	0.0	4.7	**49.5**	**103.1**
60G-792-BS1	BUREAU AUX BAHAMAS										
(28003)	207.1	0.0	0.0	0.0	1.2	8.6	5.8	0.0	5.3	**20.9**	**228.0**
60G-792-BZ1	BUREAU A BELIZE										
(28005)	188.1	0.0	0.0	0.0	0.0	10.3	2.6	0.0	4.3	**17.2**	**205.3**
60G-792-CR1	BUREAU A COSTA RICA										
(28011)	53.6	0.0	0.0	0.0	0.0	8.0	4.3	0.0	2.7	**15.0**	**68.6**
60G-792-DO1	BUREAU A LA DOMINIQUE										
(28013)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	6.6	17.9	0.0	3.5	**28.0**	**235.1**
60G-792-EC1	BUREAU EN EQUATEUR										
(28015)	207.1	0.0	0.0	0.1	0.0	9.7	16.5	0.0	6.5	**32.8**	**239.9**
60G-792-ES1	BUREAU A EL SALVADOR										
(28016)	207.1	0.0	0.0	0.0	1.3	5.4	14.2	0.0	3.4	**24.3**	**231.4**
60G-792-GR1	BUREAU A LA GRENADE										
(28017)	207.1	0.0	0.0	0.0	2.4	4.2	27.6	0.0	2.9	**37.1**	**244.2**
60G-792-GU1	BUREAU AU GUATEMALA										
(28018)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	2.6	37.4	0.0	1.1	**41.1**	**248.2**
60G-792-GY1	BUREAU AU GUYANA										
(28019)	188.1	0.0	0.0	0.0	1.8	6.2	11.8	0.0	2.7	**22.5**	**210.6**
60G-792-HA1	BUREAU EN HAITI										
(28020)	34.6	0.0	0.0	0.0	0.8	9.8	17.8	5.2	3.0	**36.6**	**71.2**
60G-792-HO1	BUREAU AU HONDURAS										
(28021)	53.6	0.0	0.0	0.0	0.3	4.5	41.4	0.0	2.9	**49.1**	**102.7**
60G-792-JA1	BUREAU A LA JAMAIQUE										
(28022)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.5	14.1	16.9	0.0	3.3	**34.8**	**241.9**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
60G-792-KN1	BUREAU A SAINT KI ET NEVIS										
(28028)	207.1	0.0	0.0	0.1	0.0	4.2	5.1	0.0	4.2	**13.6**	**220.7**
60G-792-ME1	BUREAU AU MEXIQUE										
(28023)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	7.2	24.4	0.0	5.1	**36.7**	**243.8**
60G-792-NI1	BUREAU AU NICARAGUA										
(28024)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.3	3.0	44.2	0.0	2.5	**50.0**	**257.1**
60G-792-PE1	BUREAU AU PEROU										
(28027)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.6	9.2	29.2	0.0	6.3	**45.3**	**252.4**
60G-792-PN1	BUREAU AU PANAMA										
(28025)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	6.6	8.7	0.0	3.0	**18.3**	**225.4**
60G-792-PY1	BUREAU AU PARAGUAY										
(28026)	34.6	0.0	0.0	0.0	0.0	7.6	36.7	0.0	3.1	**47.4**	**82.0**
60G-792-RD1	BUREAU EN REPUBLIQUE DOMINICAINE										
(28014)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	5.5	9.3	0.0	2.7	**17.5**	**224.6**
60G-792-SL1	BUREAU DE SAINTE-LUCIE										
(28029)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	6.8	5.2	0.0	3.6	**15.6**	**222.7**
60G-792-SU1	BUREAU AU SURINAME										
(28031)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.7	3.9	5.9	0.0	2.3	**12.8**	**219.9**
60G-792-SV1	BUREAU A SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES										
(28030)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	3.2	26.2	0.0	3.6	**33.0**	**240.1**
60G-792-TT1	BUREAU A TRINITÉ-ET-TOBAGO										
(28032)	207.1	0.0	0.0	0.0	1.0	5.2	5.7	0.0	3.9	**15.8**	**222.9**
60G-792-UR1	BUREAU EN URUGUAY										
(28034)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	4.3	23.8	0.0	3.9	**32.0**	**239.1**
60G-792-VE1	BUREAU AU VENEZUELA										
(28035)	207.1	0.0	0.0	0.0	0.0	6.7	44.8	0.0	2.2	**53.7**	**260.8**
60G-792-W80	COMMISSIONS BANCAIRES										
(28037)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.5	**5.5**	**5.5**
60G-792-WS2											
(28036)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.1	0.0	**13.1**	**13.1**
Total 60G	4955.3	0.0	0.0	0.2	11.9	189.7	597.1	18.3	108.1	**925.3**	**5880.6**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 6	4955.3	0.0	0.0	0.2	11.9	189.7	597.1	18.3	108.1	**925.3**	**5880.6**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA **Code:** **60G (28000)**

Project: Bureau hors siège de l'OEA

Responsable: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les Bureaux hors siège de l'OEA fournissent un soutien et des services complémentaires à tous les secteurs du Secrétariat général qui s'occupent d'activités de coopération et aux organismes gouvernementaux et institutions des pays membres. En particulier, les Bureaux hors siège faciliteront totalement la mise en oeuvre de tous les projets de coopération technique exécutés par le Secrétariat général/OEA dans les pays membres. Les Bureaux assureront ces services efficacement et tiendront les organismes du Secrétariat général/OEA informés promptement des évènements survenus dans les États membres qui pourraient avoir une incidence sur la mise en oeuvre efficace des activités de ces organismes dans les États membres concernés.
Les bureaux hors siège du Secrétariat général, dans l'exercice de leurs attributions, rempliraient le rôle de présence institutionnelle de l'OEA en veillant à une diffusion opportune d'information au sujet des activités de l'Organisation, non seulement dans cet Etat membre en particulier, mais dans le Continent américain en général.
Finalement, les bureaux hors siège du Secrétariat général fourniraient leur appui, le cas échéant, aux efforts de facilitation du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint.

Justification 2005:

Les ressources recherchées visent à couvrir l'infrastructure de base indispensable au fonctionnement des bureaux. En application de la résolution AG/RES. 1697 (XXIX-0/99), certains gouvernements ont commencé à prendre en charge les frais de location et de sécurité des bureaux de l'OEA dans leurs pays. Le budget d'exploitation de EU$925 400 pour 28 bureaux représente une moyenne de EU$33 000 par année, ce qui réussit tout juste à faire fonctionner le bureau. En même temps il existe d'autres besoins, tels que l'acquisition d'ordinateurs plus récents et le remplacement des véhicules, pour l'achat desquels il est impossible d'allouer des crédits étant donné les contraintes existantes. Afin de refléter ces besoins dans le budget, un objet de dépenses d'un montant de EU$281 000 a été inclus à l'annexe de la présente proposition pour l'acquisition d'ordinateurs personnels plus récents et le remplacement du matériel de transport.

TOTAL APPROUVE $ 5,880.6 *

Financement extérieur:

Certains États membres ont fourni des fonds destinés spécialement aux Bureaux. En 2003, les Bureaux ont dépensé EU$225,2 et l'on peut s'attendre à un soutien financier similaire pour 2004 et 2005.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Code organisationnel

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEA (28000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
5,370.4	5,499.2	2.39	5,880.6	6.93

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	75	1	4,955.3	84.26
Professionnels	23	1	3,530.5	60.03
Services généraux	52	1	1,424.8	24.22
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	925.3	15.73
Montant total du budget approuvé			**5,880.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	5,880.6	100.00
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	7.70

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEA

Code organisationnel
(28000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

792-AB1	*(28001)*	BUREAU A ANTIGUA-ET-BARBUDA	261.8
792-BA1	*(28004)*	BUREAU A LA BARBADE	258.5
792-BO1	*(28006)*	BUREAU EN BOLIVIE	103.1
792-BS1	*(28003)*	BUREAU AUX BAHAMAS	228.0
792-BZ1	*(28005)*	BUREAU A BELIZE	205.3
792-CR1	*(28011)*	BUREAU A COSTA RICA	68.6
792-DO1	*(28013)*	BUREAU A LA DOMINIQUE	235.1
792-EC1	*(28015)*	BUREAU EN EQUATEUR	239.9
792-ES1	*(28016)*	BUREAU A EL SALVADOR	231.4
792-GR1	*(28017)*	BUREAU A LA GRENADE	244.2
792-GU1	*(28018)*	BUREAU AU GUATEMALA	248.2
792-GY1	*(28019)*	BUREAU AU GUYANA	210.6
792-HA1	*(28020)*	BUREAU EN HAITI	71.2
792-HO1	*(28021)*	BUREAU AU HONDURAS	102.7
792-JA1	*(28022)*	BUREAU A LA JAMAIQUE	241.9
792-KN1	*(28028)*	BUREAU A SAINT KI ET NEVIS	220.7
792-ME1	*(28023)*	BUREAU AU MEXIQUE	243.8
792-NI1	*(28024)*	BUREAU AU NICARAGUA	257.1
792-PE1	*(28027)*	BUREAU AU PEROU	252.4
792-PN1	*(28025)*	BUREAU AU PANAMA	225.4
792-PY1	*(28026)*	BUREAU AU PARAGUAY	82.0
792-RD1	*(28014)*	BUREAU EN REPUBLIQUE DOMINICAINE	224.6
792-SL1	*(28029)*	BUREAU DE SAINTE-LUCIE	222.7
792-SU1	*(28031)*	BUREAU AU SURINAME	219.9
792-SV1	*(28030)*	BUREAU A SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES	240.1
792-TT1	*(28032)*	BUREAU A TRINITÉ-ET-TOBAGO	222.9
792-UR1	*(28034)*	BUREAU EN URUGUAY	239.1
792-VE1	*(28035)*	BUREAU AU VENEZUELA	260.8
792-W80	*(28037)*	COMMISSIONS BANCAIRES	5.5
792-WS2	*(28036)*		13.1

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEA

Code organisationnel
(28000)

Total	5,880.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	5,622.9	96.15
FONDS SPECIFIQUE	225.2	3.85
Total	5,848.2	100.00

CHAPITRE 7

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
2,134.3	2,132.3	-0.09	2,248.6	5.45

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	15	1	1,446.3	64.32
Professionnels	9	1	1,168.1	51.94
Services généraux	6	1	278.2	12.37
Postes Temporaires	7	1	656.0	29.17
Professionnels	5	1	520.6	23.15
Services généraux	2	1	135.4	6.02
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.6	0.07
Autres coûts		3-9	144.7	6.43
Montant total du budget approuvé			**2,248.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.94

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

			2005
70A	*(42010)*	CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE DES AFFAIRES JURIDIQUES	589.0
70B	*(44000)*	SERVICE DU DROIT INTERNATIONAL	888.4
70G	*(46011)*	SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	234.6
70H	*(48010)*	SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU MÉCANISME DU COOPÉRATION JURIDIQUE	536.6
		Total	2,248.6

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 7	***SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES***										
70A	***CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE DES AFFAIRES JURIDIQUES***										
70A-800-WS1	BUREAU DU SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES										
(42010)	557.4	0.4	0.0	4.8	6.0	5.9	11.0	0.7	2.8	**31.6**	**589.0**
Total 70A	557.4	0.4	0.0	4.8	6.0	5.9	11.0	0.7	2.8	**31.6**	**589.0**
70B	***SERVICE DU DROIT INTERNATIONAL***										
70B-810-WS1	DÉPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL										
(44020)	638.0	0.7	0.0	5.1	1.3	8.1	21.2	1.4	2.6	**40.4**	**678.4**
70B-811-BR1	DEPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL - SIEGE: RIO DE JANEIRO, BRESIL										
(44041)	184.6	0.0	0.0	0.0	0.0	15.2	4.6	1.7	3.9	**25.4**	**210.0**
Total 70B	822.6	0.7	0.0	5.1	1.3	23.3	25.8	3.1	6.5	**65.8**	**888.4**
70G	***SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF***										
70G-818-WS1	SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF										
(46011)	217.4	0.5	0.0	0.0	2.1	3.4	10.6	0.0	0.6	**17.2**	**234.6**
Total 70G	217.4	0.5	0.0	0.0	2.1	3.4	10.6	0.0	0.6	**17.2**	**234.6**
70H	***SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU MÉCANISME DU COOPÉRATION JURIDIQUE***										
70H-819-WS1	SECRÉTARIAT TECHNIQUE, MÉCANISME DU COOPÉRATION JURIDIQUE										
(48010)	504.9	0.0	0.0	0.7	8.1	3.0	14.8	0.0	5.1	**31.7**	**536.6**
Total 70H	504.9	0.0	0.0	0.7	8.1	3.0	14.8	0.0	5.1	**31.7**	**536.6**
CHAPITRE 7	2102.3	1.6	0.0	10.6	17.5	35.6	62.2	3.8	15.0	**146.3**	**2248.6**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES **Code:** **70A (42010)**

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Responsable: Sous-Secrétaire aux question jurídiques

Déclaration d'objectifs:

Le Sous-secrétariat aux questions juridiques a pour mission:

De contribuer au développement et à la codification du droit international dans tous les domaines qui en relèvent, dans le contexte interaméricain, à travers des recommandations, des études et des activités juridiques.
De planifier, diriger et coordonner les activités de ce secteur; d'établir les politiques, les procédures et les normes pour garantir son fonctionnement adéquat; d'assurer les attributions administratives et budgétaires que requiert son fonctionnement; d'assurer le suivi des questions qui exigent la participation du Sous-secrétariat aux questions juridiques, et de promouvoir des études et des recherches en matière de droit.
De garantir, dans sa sphère de compétence, la prestation de services consultatifs et juridiques à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, aux Conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation.
Dans sa sphère de compétence, fournir des services consultatifs au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint.
De diriger et de coordonner la coopération juridique et judiciaire avec les États membres, les organisations internationales et d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.
De promouvoir, de diffuser les activités de l'Organisation en matière de développement du droit international dans le contexte interaméricain et établir les rapports y afférents. À ces fins, d'élaborer les communiqués, les déclarations et autres matériels d'appui, en coordination avec le Département de l'information.
D'établir et de coordonner les politiques relatives aux publications du Sous-secrétariat aux questions juridiques ainsi qu'aux informations sur les traités et les obligations de l'Organisation en sa qualité de dépositaire des traités et des accords interaméricains.
De diriger et de coordonner les activités du Secrétariat technique des mécanismes de coopération juridique.
De diriger et de coordonner les activités du Sous-secrétariat aux questions juridiques concernant le Comité juridique interaméricain.
D'appuyer et de superviser sur le plan administratif les départements du secteur et le Secrétariat du Tribunal administratif.
De coordonner les relations entre le Sous-secrétariat et les autres organes relevant du Secrétariat général.
D'exécuter les autres tâches que lui confie le Secrétaire général.

Justification 2005:

Résolutions de la Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue en 2003.
Un budget d'un montant supérieur à celui de 2004 a été établi en raison de l'augmentation des frais de fonctionnement et de la diminution des disponibilités budgétaires au titre des objets de dépenses 02 à 09.
Le Bureau du Sous-secrétaire est chargé d'assumer les obligations découlant des mandats politiques confiés au Sous-secrétaire. En outre, il lui incombe aussi de prendre en charge les frais administratifs découlant de ces obligations.
Les crédits correspondant aux contrats, heures supplémentaires, documents, photocopies et traductions sont directement liés aux obligations et aux responsabilités confiées au Sous-secrétariat dans le cadre de ses services consultatifs juridiques à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, aux Conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation, ainsi que les services de conseil fournis au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint dans les domaines relevant de sa compétence. Ces obligations et responsabilités du Sous-secrétaire sont indiqués dans des

avis et études juridiques, dans les travaux de consultation ainsi que dans les tâches d'administration, de planification, de coordination et d'encadrement des départements et des secrétariats du Tribunal administratif et du Comité juridique, qui relèvent directement du Bureau du Sous-secrétaire.

De plus, les crédits correspondant aux voyages du Sous-secrétaire le mettent en mesure de respecter ses obligations de consultation et de participation aux réunions juridiques et spécialisées, aux réunions de développement et de maintien de relations de coopération, ainsi qu'aux réunions de travail sur les questions juridiques.

Enfin, les frais opérationnels du Bureau du Sous-secrétaire peuvent être imputés à ce qui suit: Internet, réseau local, frais postaux, téléphone, télécopie, fournitures de bureau, entretien de matériels, etc. Ces frais sont calculés en fonction du nombre d'employés et du taux d'utilisation.

Le Sous-secrétariat aux questions juridiques a demandé des fonds additionnels pour l'année 2005 en vue d'être en mesure d'exécuter les tâches qui lui ont été confiées et donner suite aux mandats émis aux divers secteurs. La réduction d'une année à l'autre des crédits correspondant aux frais opérationnels rend difficile la mise en œuvre de ces mandats selon les conditions prévues.

Au nombre des mandats confiés au Sous-secrétariat, figure la canalisation de fonds externes pour les questions prioritaires inscrites à l'agenda de l'OEA, à savoir les programmes de modernisations et la réforme des systèmes judiciaires, la mise en œuvre des aspects juridiques de la Déclaration sur la sécurité continentale dans les Amériques (Mexico, 2003) et d'autres questions. Pour ce qui est de la canalisation des ressources extérieures, le Sous-secrétariat aux questions juridiques reçoit seulement des contributions de ce genre d'activités liées à la lutte contre la corruption.

TOTAL APPROUVE $ 589.0 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel

Sous- programme: 70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques (42010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
429.6	458.8	6.79	589.0	28.37

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	331.7	56.31
Professionnels	2	1	260.3	44.19
Services généraux	1	1	71.4	12.12
Postes Temporaires	2	1	225.7	38.31
Professionnels	2	1	225.7	38.31
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.4	0.06
Autres coûts		3-9	31.2	5.29
Montant total du budget approuvé			**589.0**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	2,248.6	26.19
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.77

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel

Sous- programme: 70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques (42010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

800-WS1 *(42010)*	BUREAU DU SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	589.0
	Total	589.0

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	434.9	98.94
FONDS SPECIFIQUE	4.6	1.06
Total	439.5	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES **Code:** **70B (44000)**

Project: Service du droit international

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Département du droit international a pour mission:

De fournir des services consultatifs et juridiques, dans la limite de sa compétence, à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, aux Conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation dans le domaine du droit international public et privé, ainsi que dans les domaines liés aux questions statutaires et réglementaires régissant le fonctionnement de ces organes. D'élaborer les études, les rapports et autres documents que ces organes lui demandent.
De remplir les fonctions de secrétariat du Comité juridique interaméricain et, à ces fins, d'établir des études et des documents pour l'exécution de son programme de travail et lui fournir l'appui administratif nécessaire.
D'apporter des services consultatifs aux Conférences spécialisées interaméricaines qui traitent des questions techniques de nature juridique dans le domaine du droit international public et privé.
D'élaborer ou de coordonner les études et les recherches sur les questions revêtant un intérêt particulier pour le développement et la codification du droit international public et privé.
D'appuyer, par des études et des documents, les activités d'unification et d'harmonisation des législations des États membres de l'Organisation dans le domaine du droit public et privé, y compris les aspects juridiques de l'intégration économique régionale.
De renforcer, dans sa sphère de compétence, les relations et les échanges d'informations avec les secrétariats des organismes internationaux à vocation juridique ou menant des activités dans ce domaine, ainsi qu'avec d'autres institutions qui présentent un intérêt pour l'Organisation.
De remplir la fonction de dépositaire des traités multilatéraux interaméricains dont la Charte de l'Organisation charge le Secrétariat général.
De remplir la fonction de dépositaire des accords bilatéraux intervenus entre les organes de l'OEA et les États américains ou d'autres organismes interaméricains ou entités nationales des États membres ou des États Observateurs permanents, ainsi que des accords souscrits entre des États membres et dont le Secrétariat général a été désigné comme dépositaire.
De maintenir et de diffuser une banque électronique de données et de documents sur les traités interaméricains.
D'assurer dans le cadre des projets et activités des secteurs prioritaires les éléments juridiques concernant leurs programmes, et épauler ces projets et activités dans le cadre de l'élaboration de propositions sur des conventions ou lois "types", le cas échéant.
De maintenir, dans sa sphère de compétence, un programme de formation juridique à l'intention d'avocats des États membres au moyen de stages de formation.

Justification 2005:

Résolutions de l'Assemblée générale approuvées lors de la Session de 2003.

Un budget supérieur à celui de 2004 a été demandé, étant donné la hausse des coûts d'exploitation et la diminution des montants alloués aux objets de dépenses 02 à 09.

Le budget du Département de droit international est destiné à remplir les obligations découlant des mandats politiques et à couvrir les frais administratifs du Département.

Le Département de droit international est également responsable des tâches suivantes: conseils juridiques, élaboration d'études, dépositaire de traités multilatéraux interaméricains et d'accords bilatéraux, conseils lors de conférences spécialisées interaméricaines dans le domaine du droit international public et privé,

secrétariat technique et administratif du Comité juridique interaméricain. Une partie du personnel du Département, à Rio de Janeiro (Brésil), travaille à cette dernière tâche. Ce personnel travaille au siège du Comité juridique interaméricain à Rio de Janeiro, et est responsable de la coordination des activités relatives à la tenue des sessions du CJI et du Cours de droit international. Cela entraîne des coûts administratifs et en personnel plus élevés, ce qui se reflète sur son budget, qui est le plus élevé au sein du Sous-secrétariat aux questions juridiques.

Par conséquent, le Département de droit international a destiné une partie de son budget aux dépenses suivantes: contrats, temps supplémentaire, documents, photocopies et traductions, afin de pouvoir respecter toutes les obligations susmentionnées.

De la même façon, les fonds destinés aux déplacements du personnel de ce département sont redirigés vers l'accomplissement des tâches de prestation de conseils, participation à des réunions spécialisées et coordination. Mentionnons notamment sa participation aux deux sessions du Comité juridique interaméricain, au Cours de droit international de même qu'à toutes les réunions qui découlent des mandats politiques émanés de l'Assemblée générale.

Enfin, les frais d'exploitation du Département de droit international sont reflétés dans les coûts correspondant à Internet, au réseau local, au courrier, au téléphone, au télécopieur, aux articles de bureau, à l'entretien du matériel, etc. Ces coûts sont calculés en tenant compte du nombre de personnes qui travaillent au Département ainsi que de la consommation. Soulignons que le Département compte, pendant toute l'année, environ quatre internes, qui apportent leur aide aux travaux de recherche juridique.

TOTAL APPROUVE $ 888.4 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous- programme: 70B Service du droit international

Code organisationnel (44000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,043.8	921.1	-11.75	888.4	-3.55

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	7	1	565.1	63.60
Professionnels	4	1	493.7	55.57
Services généraux	3	1	71.4	8.03
Postes Temporaires	3	1	257.5	28.98
Professionnels	1	1	122.1	13.74
Services généraux	2	1	135.4	15.24
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.7	0.07
Autres coûts		3-9	65.1	7.32
Montant total du budget approuvé			**888.4**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	2,248.6	39.50
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.16

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous- programme: 70B Service du droit international

Code organisationnel
(44000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

810-WS1 *(44020)*	DÉPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL	678.4
811-BR1 *(44041)*	DEPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL - SIEGE: RIO DE JANEIRO, BRESIL	210.0
	Total	888.4

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	833.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	833.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES **Code:** **70G (46011)**

Project: Secrétariat du Tribunal administratif

Responsable: Secrétaire du Tribunal administratif

Déclaration d'objectifs:

Le Secrétariat du Tribunal administratif a pour mission:

Fournir des services permanents de secrétariat au Tribunal administratif de l'Organisation et remplir les formalités de procédure quant aux recours déposés devant le Tribunal.
Organiser et maintenir les dossiers respectifs pendant l'instruction des recours ; notifier aux parties en cause, et organiser les réunions du Tribunal.
Prêter ses conseils techniques au Président et aux autres membres du Tribunal.
Élaborer le projet de Rapport annuel qu'adresse le Tribunal à l'Assemblée générale, et les autres études techniques que demande le Tribunal.
Maintenir et actualiser une base électronique de données de la jurisprudence du Tribunal et publier les jugements rendus ainsi que les décisions arrêtées, et maintenir un index actualisé de la jurisprudence qui y a présidé.
Exercer, dans la mesure permise par l'accomplissement normal de ses fonctions, des tâches spéciales de nature juridique qui n'entrent pas en conflit avec les responsabilités du Secrétariat du Tribunal.

Justification 2005:

Le budget du Secrétariat du Tribunal a pour objectif de lui permettre d'accorder une aide au Tribunal administratif. Celle-ci consiste à: accomplir les démarches de procédure se rapportant aux recours présentés; constituer et tenir les dossiers pertinents pendant la justification des recours, faire notification aux parties et organiser les réunions du Tribunal; prêter une assistance technique au Président et aux autres membres du Tribunal; préparer le projet de Rapport annuel du Tribunal à l'Assemblée générale et les autres études techniques que demandera le Tribunal; mettre à jour la base électronique de données de jurisprudence du Tribunal et publier ses sentences et décisions, ainsi que mettre à jour son recueil de jurisprudence.
Le budget du Secrétariat du Tribunal est destiné en totalité à couvrir les frais administratifs qui lui permettront de s'acquitter des tâches susmentionnées.
Pour pouvoir offrir un soutien technique et administratif efficient tant à l'Honorable Tribunal administratif qu'au Secrétariat lui-même, un poste de niveau G-5 doit être incorporé d'urgence au programme budget pour 2005, ce qui nécessiterait 64 000 dollars supplémentaires aux 234,6 dollars prévus pour cette année-là. L'incorporation de ce poste et l'ajout des fonds correspondants pour le financer ainsi que l'approbation éventuelle de cette modification par les organes politiques pertinents sont absolument nécessaires si l'on veut continuer d'offrir au Tribunal administratif des services acceptables comparables à ceux que reçoivent d'autres tribunaux ayant leur siège à Washington D.C.

TOTAL APPROUVE $ 234.6 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel

Sous- programme: 70G Secrétariat du Tribunal administratif (46011)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
208.0	223.2	7.30	234.6	5.10

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	217.4	92.66
Professionnels	1	1	146.0	62.23
Services généraux	1	1	71.4	30.43
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.5	0.21
Autres coûts		3-9	16.7	7.11
Montant total du budget approuvé			**234.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	2,248.6	10.43
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.30

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel

Sous- programme: 70G Secrétariat du Tribunal administratif (46011)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

818-WS1 *(46011)*	SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF		234.6
		Total	234.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	201.3	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	201.3	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES **Code:** **70H (48010)**

Project: Secrétariat technique du Mécanisme du Coopération juridique

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Selon l'Instruction 96-04 les tâches du Département sont réparties comme suit:
i. Coopération juridique; ii. Diffusion juridique et iii. Consultation juridique.

Dans le cadre de ces activités , le Département élabore, coordonne, canalise et exécute des programmes, projets et activités de coopération technique dans les différents aspects de l'activité juridique interaméricaine.
Le Département est aussi responsable des services de consultation pour les questions relatives à la coopération et l'assistance juridique que requièrent les Etats membres et qu'arrête ou encourage l'Organisation. Actuellement le Département appuie le groupe spécial chargé de donner suite aux recommandations des ministres de la justice des Amériques et de servir de secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption . Il épaule le Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels (CIFTA).
Pour exécuter cette mission, le Département collabore étroitement avec d'autres organisations internationales, fondations, organisations non gouvernementales ainsi qu'avec des représentants du secteur privé et la société civile, ce qui permettra d'utiliser les ressources plus rationnellement.

Justification 2005:

Les services consultatifs et de secrétariat technique qu'a toujours prêtés ce Sous-secrétariat et les mandats conférés dans d'autres domaines ont augmenté sensiblement. Voilà pourquoi le Secrétariat général a dû réorganiser ce secteur et confier à ce Sous-secrétariat le soin de fournir les services consultatifs et de secrétariat technique à divers mécanismes pour le renforcement de la coopération juridique. Au nombre de ces mécanismes citons les Réunions des ministres de la justice des Amériques et les groupes d'experts gouvernementaux chargés du suivi de ses conclusions et de la mise en œuvre de ses recommandations; le Mécanisme de suivi de l'application de la Convention interaméricaine contre la corruption et son groupe d'experts; le Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes, ainsi que la promotion de la ratification, de la mise en œuvre sur le plan législatif, et l'application des traités de coopération juridique et judiciaire, et les services consultatifs et de secrétariat technique fournis aux conférences gouvernementales ou aux réunions spéciales qui sont organisées sur le droit international humanitaire.
Les mandats confiés à ce Sous-secrétariat se sont multipliés au rythme de la mise en œuvre des activités dont il a été chargé. Par exemple, le fonctionnement du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption, particulièrement en ce qui a trait à l'appui de secrétariat technique intervenant dans l'élaboration de rapports préliminaires qui analysent la législation de chaque pays selon les termes de la Convention, et l'organisation logistique des réunions de ce Comité, exigent l'élaboration de nombreux documents qui occupent une grande partie du temps de travail des cadres de ce Sous-secrétariat. Il en est de même des suites données à d'autres mandats comme ceux qui émanent des Réunions des ministres de la justice des Amériques, particulièrement les activités de coopération technique qui sont menées pour assurer le suivi et mettre en œuvre ces mandats dans des domaines tels que la coopération judiciaire et le délit cybernétique.
Les domaines dans lesquels se focalise le travail de ce Sous-secrétariat se multiplieront en 2005. Voilà pourquoi on s'est efforcé de refléter dans le budget le coût des activités minimales nécessaires pour réaliser d'une manière efficace et opportune les objectifs qui ont été tracés à l'intention de ce Sous-secrétariat par les Sommets des Amériques, l'Assemblée générale et les autres organes politiques de l'Organisation en matière de mécanismes de coopération juridique et judiciaire.
Le budget élaboré est resté au même niveau que les années précédentes. Il prévoit EU$505 000 appelés à

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES **Code:** **70H (48010)**

Project: Secrétariat technique du Mécanisme du Coopération juridique

financer 5 postes (1 poste de secrétaire et 4 postes d'avocats); EU$14 800 destinés à l'espace de bureau; et les EU$17 300 restants aux dépenses minimales de fonctionnement du Sous-secrétariat (papier, fournitures de bureau; frais de messagerie, communications, etc.)

TOTAL APPROUVE $ 536.6

*

Financement extérieur:

Les activités qui relèvent du mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention internationale contre la corruption, en particulier tout ce qui concerne les réunions du Comité d'experts de ce mécanisme, sont financées avec des crédits externes.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous- programme: 70H Secrétariat technique du Mécanisme du Coopération juridique

Code organisationnel (48010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
452.9	529.2	16.84	536.6	1.39

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	332.1	61.88
Professionnels	2	1	268.1	49.96
Services généraux	1	1	64.0	11.92
Postes Temporaires	2	1	172.8	32.20
Professionnels	2	1	172.8	32.20
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	31.7	5.90
Montant total du budget approuvé			**536.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	2,248.6	23.86
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.70

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous- programme: 70H Secrétariat technique du Mécanisme du Coopération juridique

Code organisationnel (48010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

819-WS1 *(48010)*	SECRÉTARIAT TECHNIQUE, MÉCANISME DU COOPÉRATION JURIDIQUE	536.6
	Total	536.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	476.2	62.90
FONDS SPECIFIQUE	280.9	37.10
Total	757.2	100.00

CHAPITRE 8

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
10,772.9	11,224.8	4.19	11,437.1	1.89

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	105	1	9,532.1	83.34
Professionnels	54	1	6,099.1	53.32
Services généraux	51	1	3,433.0	30.01
Postes Temporaires	13	1	1,273.2	11.13
Professionnels	7	1	782.0	6.83
Services généraux	5	1	329.1	2.87
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	7.0	0.06
Autres coûts		3-9	624.8	5.46
Montant total du budget approuvé			**11,437.1**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	14.99

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

			2005
80M	*(52010)*	CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE À LA GESTION	474.8
80N	*(54000)*	SERVICE DES FINANCES	2,402.5
80P	*(55000)*	DÉPARTEMENT DE L'ANALYSE DE GESTION, DE LA PLANIFICATION ET DES SERVICES D'APPUI	2,249.9
80Q	*(57000)*	DÉPARTEMENT DE TECHNOLOGIE ET DES SERVICES DE MOYENS MATÉRIELS	3,251.6
80R	*(58000)*	DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	1,806.0
80T	*(56000)*	DÉPARTEMENT DE GESTION DES ACHATS	1,252.3
		Total	11,437.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 8	***SECRETARIAT A LA GESTION***										
80M	***CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE À LA GESTION***										
80M-820-WS1	SOUS-SECRETARIAT A LA GESTION										
(52010)	447.7	0.0	0.0	0.8	2.4	2.8	18.0	0.6	2.5	**27.1**	**474.8**
Total 80M	447.7	0.0	0.0	0.8	2.4	2.8	18.0	0.6	2.5	**27.1**	**474.8**
80N	***SERVICE DES FINANCES***										
80N-830-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(54020)	297.5	0.5	0.0	0.3	17.1	21.9	97.9	2.4	22.4	**162.5**	**460.0**
80N-831-WS1	OPERACIONES FINANCIERAS										
(54051)	1362.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**1362.3**
80N-836-WS1	RAPPORTS ET POLITIQUE FINANCIÈRES										
(54070)	580.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**580.2**
Total 80N	2240.0	0.5	0.0	0.3	17.1	21.9	97.9	2.4	22.4	**162.5**	**2402.5**
80P	***DÉPARTEMENT DE L'ANALYSE DE GESTION, DE LA PLANIFICATION ET DES SERVICES D'APPUI***										
80P-840-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(55030)	233.5	2.0	0.0	0.0	9.2	10.3	80.8	3.0	16.9	**122.2**	**355.7**
80P-842-WS1	BUDGET										
(55040)	519.9	0.0	0.0	0.0	0.0	4.8	0.0	0.0	0.0	**4.8**	**524.7**
80P-843-WS1	ANALYSE DE GESTION, EQUIPE DE FORMATION ET D'APPUI À L'UTILISATEUR										
(55060)	465.3	0.0	0.0	0.0	0.0	2.3	0.0	0.0	0.0	**2.3**	**467.6**
80P-844-WS1	OASES SUPPORT TECHNIQUE										
(55050)	894.5	2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	**7.4**	**901.9**
Total 80P	2113.2	4.4	0.0	0.0	9.2	17.4	80.8	3.0	21.9	**136.7**	**2249.9**
80Q	***DÉPARTEMENT DE TECHNOLOGIE ET DES SERVICES DE MOYENS MATÉRIELS***										
80Q-850-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(57010)	372.4	0.0	0.0	0.0	2.7	5.5	141.8	0.0	7.6	**157.6**	**530.0**
80Q-850-WS3	AMÉNAGEMENT DES ESPACES, ADM. DE CONCEPT										
(57036)	120.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**120.7**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
80Q-850-WS4	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET CÉRÉMONIES SPÉCIALES										
(57037)	406.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**406.7**
80Q-850-WS5	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS										
(57038)	57.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**57.4**
80Q-851-WS1	SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION										
(57051)	146.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**146.0**
80Q-851-WS2	APPLICATION DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION										
(57052)	865.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**865.8**
80Q-852-WS1	SERVICES GÉNÉRAUX										
(57021)	242.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**242.8**
80Q-852-WS3	SECURITE										
(57025)	86.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**86.4**
80Q-852-WS4	SERVICES DE MESSAGERIE ET DE COURRIER										
(57023)	545.4	0.0	0.0	0.0	0.0	26.5	0.0	0.0	0.5	**27.0**	**572.4**
80Q-852-WS5	SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS										
(57024)	223.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**223.4**
Total 80Q	3067.0	0.0	0.0	0.0	2.7	32.0	141.8	0.0	8.1	**184.6**	**3251.6**
80R	***DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES***										
80R-860-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(58020)	233.5	0.0	0.0	0.0	2.2	5.4	50.4	0.0	13.3	**71.3**	**304.8**
80R-862-WS1	FONCTIONNAIRES ET CLASSEMENT										
(58040)	711.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**711.7**
80R-864-WS1	COMPENSATION/AVANTAGES SOCIAUX										
(58060)	787.2	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.5	1.6	**2.3**	**789.5**
Total 80R	1732.4	0.0	0.0	0.0	2.4	5.4	50.4	0.5	14.9	**73.6**	**1806.0**
80T	***DÉPARTEMENT DE GESTION DES ACHATS***										
80T-880-WS1	DEPARTEMENT DES SERVICES ADMINISTRATION DES ACHATS DE ACQUISITIONS										
(56010)	162.1	2.1	0.0	0.0	1.6	2.7	39.1	0.0	1.8	**47.3**	**209.4**
80T-880-WS2	TRANSACTIONS FINANCIÈRES										
(56020)	660.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**660.8**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
80T-880-WS3	PASSATION DE CONTRATS ET ACHATS SPÉCIAUX										
(56030)	157.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**157.8**
80T-880-WS4	ADMINISTRATION DES AVOIRS FIXES										
(56040)	224.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**224.3**
Total 80T	1205.0	2.1	0.0	0.0	1.6	2.7	39.1	0.0	1.8	**47.3**	**1252.3**
CHAPITRE 8	10805.3	7.0	0.0	1.1	35.4	82.2	428.0	6.5	71.6	**631.8**	**11437.1**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80M (52010)**

Project: Cabinet du Sous-Secrétaire à la gestion

Responsable: Sous-Secrétaire à la gestion

Déclaration d'objectifs:

Dans le respect des principes établis, offrir la direction et l'orientation des activités d'appui dans le domaine de la gestion, ce qui inclut les services financiers, les installations, les acquisitions et achats, les ressources humaines, l'informatique, la planification et le développement des services. Prendre des mesures rationnelles de façon à maintenir un équilibre entre les demandes compétitives des clients, des fonctionnaires, des fournisseurs et des États membres de l'Organisation des États Américains.

Justification 2005:

En l'an 2005, le cabinet du Secrétaire adjoint à la gestion sera appelé à continuer d'assurer le leadership et la supervision des activités du Secrétariat à la gestion, ainsi que des fonctions, processus et mécanismes administratifs et budgétaires généraux du Secrétariat général, y compris celles du Secrétariat général relevant des finances, du budget, des ressources humaines, de la logistique et de l'informatique, et d'autres activités de l'OÉA dont l'Institut interaméricain de l'enfance, sur demande.

TOTAL APPROUVE $ 474.8 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel

Sous- programme: 80M Cabinet du Sous-Secrétaire à la gestion (52010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
441.6	464.1	5.09	474.8	2.30

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	447.7	94.29
Professionnels	2	1	296.0	62.34
Services généraux	2	1	151.7	31.95
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	27.1	5.70
Montant total du budget approuvé			**474.8**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,437.1	4.15
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.62

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel

Sous- programme: 80M Cabinet du Sous-Secrétaire à la gestion (52010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

820-WS1 *(52010)*	SOUS-SECRETARIAT A LA GESTION	474.8
	Total	474.8

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	480.5	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	480.5	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80N (54000)**

Project: Service des finances

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Dans le respect des principes établis, offrir la direction et l'orientation des activités d'appui dans le domaine de la gestion. Prendre des mesures rationnelles de façon à maintenir un équilibre entre les demandes compétitives des clients, des fonctionnaires, des fournisseurs et des États membres de l'Organisation des États Américains.

Justification 2005:

Par l'intermédiaire de son Directeur, le Bureau du Directeur :

1. Assure les services de trésorerie du Secrétariat général, administre et coordonne la productivité et le fonctionnement des Divisions et du Département et en est responsable.
2. Établit une structure administrative pour chaque Division du Département qui permette de gérer efficacement les ressources financières du Département, conformément au Programme budget et aux normes du Secrétariat général. Prête des services de qualité aux clients du Département, garantit la responsabilisation, encourage la valorisation professionnelle du personnel du Département et assure un contrôle interne.
3. Conseille le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint, les Sous-secrétaires et Secrétaires exécutifs, les Chefs de Cabinet et les autres hauts fonctionnaires du Secrétariat général sur toutes les questions liées à la gestion efficace des ressources du Secrétariat général et de toutes les autres ressources qui lui sont confiées.
4. Représente le Secrétariat général dans les réunions inter institutionnelles extérieures dans lesquelles sont abordées des questions financières et comptables.
5. Coordonne et évalue les états financiers et les rapports financiers pour le Secrétaire général et les autres fonctionnaires de l'OEA, l'Assemblée générale, les organes subsidiaires, les donateurs et les autres parties intéressées, en accordant une attention particulière aux commentaires sur la situation financière de l'Organisation.
6. Coordonne la préparation du Rapport annuel de la Commission des vérificateurs extérieurs en vue de sa présentation au Conseil permanent.
7. Exerce le contrôle financier sur l'utilisation de l'information financière et sur son accès, et
8. Assure les services de Trésorier du Fonds panaméricain Leo S. Rowe, de Secrétaire trésorier du Fonds Leo S. Rowe, de Secrétariat technique de la Commission des vérificateurs extérieurs et de Trésorier des autres entités et fonds fiduciaires qui lui sont confiés.

La Division des opérations financières.

1. Exerce toutes les fonctions de trésorerie et de comptabilité financière du Secrétariat général, à l'exception des fonctions expressément déléguées ou assignées par les Normes générales ou par d'autres résolutions des organes politiques compétents de l'Organisation.
2. Établit et tient les comptes du Secrétariat général et les registres des transactions financières de l'Organisation conformément aux Normes budgétaires et financières de l'Organisation et aux Normes générales.
3. Planifie, gère et valide les données financières des systèmes financiers et subsidiaires et garantit l'intégrité et l'exactitude de l'information financière contenue dans les applications financières.
4. Administre toutes les relations bancaires du Secrétariat général et le recouvrement des quotes-parts et des autres contributions payables au Secrétariat général et est responsable des investissements, des cartes de crédit et des autres avoirs monétaires confiés au Secrétariat général, dans la mesure où ces fonctions ne sont pas attribuées par instruction à d'autres services du Secrétariat général.
5. Effectue, examine et enregistre les paiements effectués par le Secrétariat général; autorise le

décaissement des rémunérations, des bénéfices et des autres obligations financières dans le cadre du Siège et contractées au Siège.
6. Administre les rapports et le registre d'assistance et de licence; et
7. Supervise l'administration du programme de remboursement des impôts conformément aux accords pertinents établis avec les États membres.

Division des Rapports et de la politique financière

1. Fait la liaison entre le Département et les donateurs, les missions, les entités internes et externes, les directeurs, les domaines techniques et les commissions de l'OEA en ce qui concerne les politiques et procédures financières du Secrétariat général, le registre des transactions, l'établissement de la structure comptable des projets et l'autorisation des décaissements et des rapports correspondant aux fonds dont elle est responsable.
2. Oriente les délégations sur la structure organique, administrative, budgétaire et financière de l'Organisation, du Secrétariat général et des organes connexes du Système interaméricain.
3. Prépare, examine et certifie les états financiers et rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, y compris le Rapport annuel, et garantit l'application des politiques et procédures du Secrétariat général concernant les transactions financières.
4. Prépare tous les rapports financiers officiels du Secrétariat général, y compris les rapports internes pour l'administration et les rapports formels pour des entités extérieures, conformément aux normes applicables, sauf dans le cas où ces fonctions auraient été assignées par instruction à d'autres services du Secrétariat général.
5. Formule la politique financière et élabore les mécanismes de contrôle interne.
6. Examine les conditions de caractère financier des accords avec les donateurs pour confirmer que les normes de l'OEA sont respectées.
7. Examine et recommande les révisions des manuels financiers autorisés du Secrétariat général
8. Planifie, dirige et administre les missions d'assistance technique pour examiner les fonctions administratives des organes spécialisés interaméricains, et
9. Recommande les principes comptables, normes et procédures d'administration financière et formule des politiques financières conformes aux Normes générales et aux statuts des Conseils et garantit leur conformité avec les principes comptables applicables.

TOTAL APPROUVE $ 2,402.5

Financement extérieur:

Au cours des cinq dernières années, les contributions aux fonds spécifiques ont augmenté de 360%, passant de 11 millions à 60 millions de dollars.
Du fait de cette augmentation et des demandes administratives qui y sont associées, le Département des services financiers a besoin de ressources additionnelles pour satisfaire les besoins des donateurs. Les ressources demandées ci-après dépassent celles financées par les fonds spécifiques par le biais de contributions en faveur d'un appui technique et administratif. *
Pour l'année 2005, ces ressources sont estimées à EU$1 100 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80N Service des finances

Code organisationnel
(54000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
2,165.6	2,342.4	8.16	2,402.5	2.56

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	22	1	2,153.6	89.64
Professionnels	12	1	1,461.8	60.84
Services généraux	10	1	691.8	28.79
Postes Temporaires	1	1	86.4	3.59
Professionnels	1	1	86.4	3.59
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.5	0.02
Autres coûts		3-9	162.0	6.74
Montant total du budget approuvé			**2,402.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,437.1	21.00
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.14

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80N Service des finances

Code organisationnel
(54000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

830-WS1 *(54020)*	BUREAU DU DIRECTEUR	460.0
831-WS1 *(54051)*	OPERACIONES FINANCIERAS	1,362.3
836-WS1 *(54070)*	RAPPORTS ET POLITIQUE FINANCIÈRES	580.2
	Total	2,402.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,025.4	64.27
FONDS SPECIFIQUE	1,125.8	35.73
Total	3,151.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80P (55000)**

Project: Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Département de l'analyse administrative, de la planification et des services d'appui général, ne ménage aucun effort pour garantir la qualité de ses services et la satisfaction totale du client en matière de gestion du budget et des systèmes d'information administratifs du Secrétariat général. Le Département fournit les données budgétaires moyennant la publication du budget, des rapports d'exécution et de prévisions budgétaires. Il est chargé de coordonner la préparation annuelle du budget et il apporte un appui technique et prête des services au titre de la gestion de la base de données concernant ses applications financières, dans le domaine des projets, de l'état de paie et des ressources humaines.

Le Département maintient son engagement :
d'appliquer des théories et pratiques novatrices et créatrices pour améliorer le processus de fourniture de l'information;
de veiller à ce que le niveau professionnel et la capacité technique des fonctionnaires affectés restent adaptés à l'évolution technologique;
d'aider les utilisateurs du Secrétariat général à connaître la technologie DBMS et à utiliser ses ressources d'une manière efficace, appropriée, compétente et responsable.

Justification 2005:

L'affectation de crédits demandée servira à couvrir les frais fixes en matière de personnel correspondant à 22 postes, dont 15 appartiennent à la classe professionnelle et 7 de la catégorie des services généraux. La répartition du personnel par sexe est de 80% d'hommes et 20% de femmes de la classe professionnelle. Les fonds destinés au personnel comptent pour 93,4% (EU$2 113 200) des crédits affectés, et les EU$148 600 restants couvrent des frais non liés à la dotation en personnel dont 54,4% (EU$80 800) de ce montant servent à payer l'espace de bureaux utilisé par le Département. Le solde de EU$67 800 couvre les frais relatifs au service Internet, au réseau administratif, aux services de communication, à la production du budget proposé et du budget approuvé, à l'achat de matériel et à l'entretien de matériel de bureau.
Le Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui DMAPSS a réorganisé sa structure de personnel avec l'objectif d'atteindre une plus grande efficacité dans l'utilisation de ses ressources humaines et pour se concentrer sur des possibilités de construire un noyau d'aptitudes. À cet effet, le DMAPSS a reprogrammé deux positions G7 dans un G6 et un G5 en redéfinissant leurs fonctions dans les manières qui ont un meilleur coïncide avec les besoins fonctionnels du département. Une autre position P3 qui est devenu vacant a été remplie d'individu uniquement qualifié avec le niveau de l'expertise requis pour exécuter des fonctions critiques liées au développement d'application. En plus, une position P5 a été transféré à une autre unité dans le chapitre 4 du secrétariat pour l'aider a soutenir le niveau du service exigé et pour répondre aux mandats des Etats membres dans un des secteurs prioritaires.
En dépit du réalignement, le département continue à lutter dans ses efforts de fournir l'appui optimal pour le système d'information intégré de gestion du Secrétariat. Le niveau courant des crédits ne couvre à peine le coût de fournir un minimum strict de services essentiels et de maintenir l'opérabilité et la fonctionnalité. Des fonds additionnel sont nécessaire pour défrayer le coût de services de conseil, formation du personnel, matériel et logiciel additionnels. Ces dépenses sont nécessaires pour assurer la disponibilité non interrompue des OASES, pour permettre au personnel d'accéder à une base de connaissance plus large et à jour concernant l'utilisation des applications d'entreprise, pour augmenter la valeur de son capital humain, pour protéger les capitaux de l'information du secrétariat, pour augmenter la valeur de l'investissement existant de technologie de l'information, pour réduire la dépendance sur de tiers fournisseurs, pour augmenter l'indépendance du Secrétariat et pour augmenter la productivité d'utilisateur.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80P (55000)**

Project: Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui

TOTAL APPROUVE $ 2,249.9

Financement extérieur:

En réalignant ses ressources de personnel, le DMAPSS a réduit sa dépendance sur les charges additionnels aux fonds spécifiques. En 2003, le département a exigé approximativement EU$80 000 des revenus d'intérêt des fonds spécifiques pour soutenir les activités liées à ces contributions. Pour le reste de 2004, aussi bien que pour 2005, le département a décalé tout le coût de fardeau de ces services qui, plus convenablement, chute dans le domaine des services généraux de secrétariat, aux fonds réguliers. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80P Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui

Code organisationnel (55000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
2,090.1	2,347.9	12.33	2,249.9	-4.17

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	21	1	1,991.1	88.49
Professionnels	15	1	1,552.3	68.99
Services généraux	6	1	438.8	19.50
Postes Temporaires	1	1	122.1	5.42
Professionnels	1	1	122.1	5.42
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	4.4	0.19
Autres coûts		3-9	132.3	5.88
Montant total du budget approuvé			**2,249.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,437.1	19.67
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.94

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80P Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui

Code organisationnel (55000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

840-WS1 *(55030)*	BUREAU DU DIRECTEUR	355.7
842-WS1 *(55040)*	BUDGET	524.7
843-WS1 *(55060)*	ANALYSE DE GESTION, EQUIPE DE FORMATION ET D'APPUI À L'UTILISATEUR	467.6
844-WS1 *(55050)*	OASES SUPPORT TECHNIQUE	901.9
	Total	2,249.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,303.7	96.31
FONDS SPECIFIQUE	88.1	3.69
Total	2,391.9	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80Q (57000)**

Project: Département de technologie et des services de moyens matériels

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Offrir les meilleurs technologie, installations et services généraux possible à l'appui du programme de travail de l'Organisation et de ses domaines d'activité".

Justification 2005:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé de l'administration de tous les services de technologie, les installations et ressources matérielles de l'OEA, et la prestation de divers services communs au Secrétariat. Toutes les ressources sollicitées seront destinées à l'exécution des tâches confiées au Département.

Au nombre des services prioritaires fournis par le Département, il faut signaler les services de sécurité des personnes et les services de gardiennage, les services d'entretien et de réparation des bâtiments historiques de l'Organisation, la fourniture de services de base tels que l'eau, le chauffage, la climatisation ; les services de données et de communication vidéo ; les services de courrier et de messagers, la fourniture de véhicules, l'assurance des locaux de l'Organisation, l'entretien et la gestion des parkings, le paiement des primes d'assurances, le paiement des hypothèques et autres services critiques fournis aux organes politiques, au Secrétariat général et aux institutions du système interaméricain. Les coûts afférents à la plupart de ces services ne sont pas discrétionnaires et les augmentations sont répercutées sur le Secrétariat général en fonction des besoins contractuels, de l'augmentation des coûts des services d'eau et d'électricité, et pour d'autres raisons légitimes.

Au cours des dix dernières années, les sommes budgétisées pour ces services critiques n'ont cessé de diminuer, au point où il ne sera plus possible d'assurer des services critiques de qualité acceptable. Puisque le budget va être présenté, des fonds additionnels ont été inclus aux chapitres 8 et 9, poste 111 000, pour assurer un niveau de services critiques adéquat.

Pour les postes du chapitre 8 (80Q, DTFS) l'allocation supplémentaire est de EU$15 100. Pour le chapitre 9 (90B, C, D, E), la différence est plus importante. Le montant actuellement alloué est de EU$2 504 500, ce qui est tout à fait insuffisant. Un supplément de EU$872 900 est demandé, ce qui porterait le total de l'allocation à EU$3 377 400 pour les services de technologie et les installations. Cela permettrait de fournir des services de base d'une qualité acceptable.

TOTAL APPROUVE $ 3,251.6

Financement extérieur: *

Des fonds spécifiques sont attribués au Département uniquement dans un but de répartition des coûts. C'est un outil d'allocation des coûts de maintenance des bâtiments, des coûts afférents aux réparations et aux hypothèques relatives aux différents secteurs du Secrétariat général. Ils traduisent les coûts réels, répartis par secteur aux fins d'allocations.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel

Sous- programme: 80Q Département de technologie et des services de moyens matériels (57000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
3,308.2	3,126.3	-5.49	3,251.6	4.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	30	1	2,403.4	73.91
Professionnels	11	1	1,208.0	37.15
Services généraux	19	1	1,195.4	36.76
Postes Temporaires	7	1	663.6	20.40
Professionnels	4	1	469.9	14.45
Services généraux	3	1	193.7	5.95
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	184.6	5.67
Montant total du budget approuvé			**3,251.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,437.1	28.43
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	4.26

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80Q Département de technologie et des services de moyens matériels

Code organisationnel (57000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

850-WS1	*(57010)*	BUREAU DU DIRECTEUR	530.0
850-WS3	*(57036)*	AMÉNAGEMENT DES ESPACES, ADM. DE CONCEPT	120.7
850-WS4	*(57037)*	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET CÉRÉMONIES SPÉCIALES	406.7
850-WS5	*(57038)*	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	57.4
851-WS1	*(57051)*	SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	146.0
851-WS2	*(57052)*	APPLICATION DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	865.8
852-WS1	*(57021)*	SERVICES GÉNÉRAUX	242.8
852-WS3	*(57025)*	SECURITE	86.4
852-WS4	*(57023)*	SERVICES DE MESSAGERIE ET DE COURRIER	572.4
852-WS5	*(57024)*	SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	223.4
		Total	3,251.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	3,255.9	89.28
FONDS SPECIFIQUE	390.9	10.72
Total	3,646.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80R (58000)**

Project: Département des Ressources humaines

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Département des ressources humaines fournit des services consultatifs au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et aux hauts fonctionnaires de l'Organisation sur des questions qui ont trait à l'administration du personnel et l'application des règles en vigueur.

Justification 2005:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre au Département des ressources humaines de continuer à observer les Normes générales et les règles de l'Organisation relatives au personnel, puisque ce département est responsable de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de toutes les politiques et de tous les programmes en matière de ressources humaines, de l'élaboration et de l'administration des politiques de rémunération, et de l'utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources humaines, financières et physiques affectées au Département des ressources humaines.

TOTAL APPROUVE $ 1,806.0 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80R Département des Ressources humaines

Code organisationnel
(58000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,730.2	1,736.1	0.34	1,806.0	4.02

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	18	1	1,732.4	95.92
Professionnels	11	1	1,262.2	69.88
Services généraux	7	1	470.2	26.03
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	73.6	4.07
Montant total du budget approuvé			**1,806.0**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,437.1	15.79
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.36

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80R Département des Ressources humaines

Code organisationnel
(58000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

860-WS1 *(58020)*	BUREAU DU DIRECTEUR		304.8
862-WS1 *(58040)*	FONCTIONNAIRES ET CLASSEMENT		711.7
864-WS1 *(58060)*	COMPENSATION/AVANTAGES SOCIAUX		789.5
		Total	1,806.0

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,691.0	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,691.0	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80T (56000)**

Project: Département de gestion des achats

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le personnel de département des services de gestion des achatss'acquittera remarquablement de ses responsabilités d'achats de biens (équipements, bourses, mobilier, fournitures et voyages) et de services (CPR, travaux de construction et maintenance) et gèrera de façon professionnelle le processus tout entier d'achat, de l'acquisition du produit à son écoulement, afin de garantir que l'Organisation atteindra ses buts et objectifs, sur le plan national et international. Nous fournirons des services professionnels et efficaces et serons à l'écoute de tous les secteurs de l'Organisation. Nous veillerons à la réception opportune des biens et, dans la mesure du possible, à la prestation opportune des services achetés.
Notre objectif principal est d'obtenir la satisfaction de notre clientèle dans chaque opération d'achat.

Justification 2005:

Le département des services de gestion des achats est responsable de la gestion de tous les achats au sein du Secrétariat général de l'OEA et, à compter de janvier 2002, des achats de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement ("AICD"). De ce fait, l'DPMS est responsable des achats de biens et d'équipements, de services de maintenance, de bourses, de voyages et des contrats axés sur les résultats (CPR) tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. L'DPMS, à travers le module d'achat du système Oases, est le " gardien " du Système de gestion financière Oracle du Secrétariat général. L'DPMS est responsable de faire en sorte que tous les secteurs du Secrétariat général de l'OEA et l'AICD sont pleinement conformes au Règlement sur les achats et l'établissement des contrats. La charge de travail de l'OPMS continue de s'accroître en ce qui a trait au nombre réel et au montant des ordres d'achat que l'DPMS est chargé de traiter. L'DPMS négocie avec les fournisseurs les conditions d'achat les plus favorables au Secrétariat général et s'occupe également de la négociation, de la révision et de la rédaction des contrats. A la suite de la réorganisation du Sous-secrétariat à la gestion, l'DPMS est devenu l'administrateur principal du module d'achat du système Oases pour l'OEA.
En 2005, le Département des services de gestion des achats ("DSGA"), un département nouveau et dynamique du Sous-secrétariat à la gestion, continuera de dépendre de la main-d'œuvre et des ressources budgétaires disponibles pour remplir ses fonctions de façon efficace et efficiente. En 2004, suite au départ obligatoire à la retraite d'un employé P-2 et à l'expiration du contrat d'un employé P-4 en mars, le Département a perdu deux postes, en plus d'un poste de services généraux pourvu par un contrat à la tâche, qui avait été perdu dans la Division des immobilisations. Ces pertes causent des difficultés au sein du DSGA dans des secteurs où un personnel suffisant est nécessaire pour conserver le niveau de service et assurer un contrôle interne adéquat. L'utilisation actuelle du Programme de stages de l'OEA, bien qu'elle soit avantageuse tant pour le DSGA que pour les stagiaires choisis, est une méthode temporaire et transitoire qui ne permet pas une continuité efficiente des services relatifs aux achats.
L'incorporation d'un poste P-3 au budget proposé pour 2005 pour les Achats permettrait au DSGA d'avoir un personnel suffisant dans la Division des achats et de combler les vacances et les pertes en ressources humaines créées par la perte des trois postes susmentionnés. Cette allocation budgétaire demandée sert à couvrir les frais fixes en personnel (EU$103 600).
Une allocation budgétaire supplémentaire de EU$8 000 est demandée pour couvrir le déficit dans le budget actuel de 2004, où les fonds sont insuffisants pour couvrir les services relatifs au réseau local (EU$5 000) et les services de courriel et d'Internet (EU$2 000). Un montant de EU$1 000 est nécessaire pour couvrir les services de conférences, de contrats à la tâche et autres services sous licence.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION **Code:** **80T (56000)**

Project: Département de gestion des achats

TOTAL APPROUVE $ 1,252.3 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80T Département de gestion des achats

Code organisationnel
(56000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,037.2	1,208.0	16.46	1,252.3	3.66

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	10	1	803.9	64.19
Professionnels	3	1	318.8	25.45
Services généraux	7	1	485.1	38.73
Postes Temporaires	4	1	401.1	32.02
Professionnels	1	1	103.6	8.27
Services généraux	2	1	135.4	10.81
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.1	0.16
Autres coûts		3-9	45.2	3.60
Montant total du budget approuvé			**1,252.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	11,437.1	10.94
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.64

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80T Département de gestion des achats

Code organisationnel
(56000)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

880-WS1 *(56010)*	DEPARTEMENT DES SERVICES ADMINISTRATION DES ACHATS DE ACQUISITIONS	209.4
880-WS2 *(56020)*	TRANSACTIONS FINANCIÈRES	660.8
880-WS3 *(56030)*	PASSATION DE CONTRATS ET ACHATS SPÉCIAUX	157.8
880-WS4 *(56040)*	ADMINISTRATION DES AVOIRS FIXES	224.3
	Total	1,252.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,277.6	99.38
FONDS SPECIFIQUE	8.0	0.62
Total	1,285.6	100.00

CHAPITRE 9

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
$	$	%[1]	$	%[1]
5,812.9	6,077.0	4.54	6,524.2	7.35

[1] Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	341.8	5.23
Autres coûts		3-9	6,182.4	94.76
Montant total du budget approuvé			**6,524.2**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	8.55

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

			2005
90B	*(57053)*	ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	356.3
90C	*(57011)*	ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES	29.9
90D	*(57012)*	ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DES IMMEUBLES	1,902.8
90E	*(57043)*	ASSURANCES	215.5
90F	*(58021)*	AUDITOS POUR LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	19.5
90G	*(58061)*	EMBAUCHE ET MUTATIONS	53.9
90H	*(58063)*	LICENCIEMENTS ET RAPATRIEMENTS	633.3
90I	*(58065)*	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE	199.6
90J	*(58066)*	ALLOCATIONS POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LES EXAMENS MÉDICAUX	69.5
90K	*(58067)*	PENSIONS POUR LES HAUTS FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, ASSURANCE-MALADIE ET ASSURANCE-VIE POUR LES CADRES RETRAITÉS	2,860.5
90L	*(58041)*	PERFECTIONNAMENT DES RESSOURCES HUMAINES	32.3
90M	*(58068)*	CONTRIBUTION À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL	4.2
90Q	*(55051)*	OASES SERVICES COMMUNS	146.9
		Total	6,524.2

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 9	***SERVICES COMMUNS***										
90B	***ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES***										
90B-905-506	ÉQUIPMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES										
(57053)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	356.3	0.0	0.0	0.0	**356.3**	**356.3**
Total 90B	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	356.3	0.0	0.0	0.0	**356.3**	**356.3**
90C	***ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES***										
90C-910-500	MOBILIER DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.2	0.0	0.0	0.0	**8.2**	**8.2**
90C-910-501	MATERIEL DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.2	0.0	0.0	0.0	**8.2**	**8.2**
90C-910-502	ENTRETIEN DU MOBILIER ET FOURNITURES DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.3	0.0	0.0	0.0	**7.3**	**7.3**
90C-911-500	FOURNITURES DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.2	0.0	0.0	0.0	**6.2**	**6.2**
Total 90C	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	29.9	0.0	0.0	0.0	**29.9**	**29.9**
90D	***ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DES IMMEUBLES***										
90D-916-WS3	SUBVENTION DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	29.4	0.0	0.0	**29.4**	**29.4**
90D-916-WS4	RESIDENCE OFFICIELLE										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.8	0.0	0.0	**35.8**	**35.8**
90D-917-WS1	ENTRETIEN DES BATIMENTS PRINCIPAL ET ADMINISTRATIF, DE LA CASITA ET DU MUSEE										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	341.4	0.0	0.0	**341.4**	**341.4**
90D-918-WS1	ENTRETIEN DU BATIMENT DU SECRETARIAT GENERAL										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	422.1	0.0	0.0	**422.1**	**422.1**
90D-920-900	SERVICE TELEPHONIQUE DU SECRÉTARIAT GENERAL										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	391.1	0.0	0.0	**391.1**	**391.1**
90D-921-800	HYPOTHEQUE GSB										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	683.0	0.0	0.0	**683.0**	**683.0**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 90D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1902.8	0.0	0.0	**1,902.8**	**1902.8**
90E	***ASSURANCES***										
90E-944-WS1	ASSURANCES GENERALES										
(57043)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	215.5	**215.5**	**215.5**
Total 90E	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	215.5	**215.5**	**215.5**
90F	***AUDITOS POUR LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL***										
90F-300-WS1	AUDIT DE POSTES										
(58021)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5	0.0	**19.5**	**19.5**
Total 90F	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5	0.0	**19.5**	**19.5**
90G	***EMBAUCHE ET MUTATIONS***										
90G-952-WS1	RECRUTEMENTS										
(58062)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**0.0**	**0.0**
90G-953-WS2	MUTATIONS										
(58061)	0.0	0.0	0.0	53.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**53.9**	**53.9**
Total 90G	0.0	0.0	0.0	53.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**53.9**	**53.9**
90H	***LICENCIEMENTS ET RAPATRIEMENTS***										
90H-954-WS1	CESSATION DE SERVICES										
(58063)	0.0	269.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**269.5**	**269.5**
90H-954-WS3	RAPATRIEMENT										
(58064)	0.0	0.0	0.0	363.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**363.8**	**363.8**
Total 90H	0.0	269.5	0.0	363.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**633.3**	**633.3**
90I	***VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE***										
90I-955-WS1	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE										
(58065)	0.0	0.0	0.0	199.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**199.6**	**199.6**
Total 90I	0.0	0.0	0.0	199.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	**199.6**	**199.6**
90J	***ALLOCATIONS POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LES EXAMENS MÉDICAUX***										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE APPROUVÉ 2005

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
90J-956-WS1	SUBV. EDUCATION ET LANGUES ET EXAMENS MEDICAUX.										
(58066)	0.0	54.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.1	**69.5**	**69.5**
Total 90J	0.0	54.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.1	**69.5**	**69.5**
90K	***PENSIONS POUR LES HAUTS FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, ASSURANCE-MALADIE ET ASSURANCE-VIE POUR LES***										
90K-960-500	PENS. CADRES RETRAITES ET ASSURANCE-SANTE										
(58067)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	356.4	0.0	**356.4**	**356.4**
90K-961-500	PENSION EX-GRATIA A DES ANCIENS FONCTIONNAIRES										
(58067)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22.8	0.0	**22.8**	**22.8**
90K-962-600	ASSURANCE SANTE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES										
(58067)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2319.6	0.0	**2,319.6**	**2319.6**
90K-962-601	ASSURANCE VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES										
(58067)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	161.7	0.0	**161.7**	**161.7**
Total 90K	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2860.5	0.0	**2,860.5**	**2860.5**
90L	***PERFECTIONNAMENT DES RESSOURCES HUMAINES***										
90L-965-WS1	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
(58041)	0.0	17.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.6	1.8	**32.3**	**32.3**
Total 90L	0.0	17.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.6	1.8	**32.3**	**32.3**
90M	***CONTRIBUTION À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL***										
90M-970-WS1	CONTRIBUTIONS A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL										
(58068)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.2	**4.2**	**4.2**
Total 90M	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.2	**4.2**	**4.2**
90Q	***OASES SERVICES COMMUNS***										
90Q-990-501	OASES SERVICES COMMUNS										
(55051)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.1	0.0	46.8	0.0	**146.9**	**146.9**
Total 90Q	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.1	0.0	46.8	0.0	**146.9**	**146.9**
CHAPITRE 9	0.0	341.8	0.0	617.3	0.0	486.3	1902.8	2939.4	236.6	**6,524.2**	**6524.2**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90B (57053)**

Project: Équipements et fournitures informatiques

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer les meilleurs services dans les domaines suivants : entretien, mise à jour, réparation, couverture de garantie et autorisations de programmes d'infrastructure technologique du Secrétariat général, dont les composantes principales, les postes de travail, l'architecture client/serveur, les composantes des communications de données, les systèmes d'exploitation et les applications de bureautique et à tous usages, et d'autres composantes de l'architecture de la technologie de l'information de l'Organisation.

Justification 2005:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé de l'entretien et de l'actualisation de l'infrastructure technologique de l'Organisation. Ces services comprennent des contrats permanents pour l'entretien, les réparations, l'actualisation et le remplacement du matériel obsolète, ainsi que l'adoption de technologies plus rapides, plus efficaces et plus modernes et l'actualisation du "software" central et du "software" du client en vue de satisfaire aux besoins croissants du traitement et de l'utilisation de l'information.

Au cours des dix dernières années, les sommes budgétisées pour ces services critiques n'ont cessé de diminuer, au point où il ne sera plus possible d'assurer des services critiques de qualité acceptable. Puisque le budget va être présenté, des fonds additionnels ont été inclus aux chapitres 8 et 9, poste 111 000, pour assurer un niveau de services critiques adéquat.

Pour les postes du chapitre 8 (80Q, DTFS) l'allocation supplémentaire est de EU$15 100. Pour le chapitre 9 (90B, C, D, E), la différence est plus importante. Le montant actuellement alloué est de EU$2 504 500, ce qui est tout à fait insuffisant. Un supplément de EU$872 900 est demandé, ce qui porterait le total de l'allocation à EU$3 377 400 pour les services de technologie et les installations. Cela permettrait de fournir des services de base d'une qualité acceptable.

TOTAL APPROUVE $ 356.3 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90B Équipements et fournitures informatiques

Code organisationnel
(57053)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
433.8	356.3	-17.86	356.3	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	356.3	100.00
Montant total du budget approuvé			**356.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	5.46
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.46

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90B Équipements et fournitures informatiques

Code organisationnel
(57053)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

905-506	*(57053)*	ÉQUIPMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	356.3
		Total	356.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	397.1	99.78
FONDS SPECIFIQUE	0.8	0.22
Total	398.0	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90C (57011)**

Project: Équipements et fournitures

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer le meilleur et le plus efficace entretien du mobilier et du matériel, ainsi que l'achat de meubles et de matériel neufs pour remplacer ceux qui sont devenus obsolètes.

Justification 2005:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé de l'entretien du mobilier et de l'équipement, ainsi que de l'achat des meubles et des équipements neufs qui remplacent ceux qui sont devenus obsolètes.

Au cours des dix dernières années, les sommes budgétisées pour ces services critiques n'ont cessé de diminuer, au point où il ne sera plus possible d'assurer des services critiques de qualité acceptable. Puisque le budget va être présenté, des fonds additionnels ont été inclus aux chapitres 8 et 9, poste 111 000, pour assurer un niveau de services critiques adéquat.

Pour les postes du chapitre 8 (80Q, DTFS) l'allocation supplémentaire est de EU$15,100. Pour le chapitre 9 (90B, C, D, E), la différence est plus importante. Le montant actuellement alloué est de EU$2 504 500, ce qui est tout à fait insuffisant. Un supplément de EU$872,900 est demandé, ce qui porterait le total de l'allocation à EU$3 377 400 pour les services de technologie et les installations. Cela permettrait de fournir des services de base d'une qualité acceptable.

TOTAL APPROUVE $ 29.9 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90C Équipements et fournitures

Code organisationnel
(57011)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
36.4	29.9	-17.85	29.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	29.9	100.00
Montant total du budget approuvé			**29.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.45
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.03

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90C Équipements et fournitures

Code organisationnel
(57011)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

910-500	*(57011)*	MOBILIER DE BUREAU	8.2
910-501	*(57011)*	MATERIEL DE BUREAU	8.2
910-502	*(57011)*	ENTRETIEN DU MOBILIER ET FOURNITURES DE BUREAU	7.3
911-500	*(57011)*	FOURNITURES DE BUREAU	6.2
		Total	29.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	30.8	87.80
FONDS SPECIFIQUE	4.2	12.20
Total	35.1	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90D (57012)**

Project: Administration et maintenance des immeubles

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer les meilleurs services dans les domaines de l'administration et de l'entretien des propriétés de l'Organisation à son siège, y compris le bâtiment principal, le bâtiment administratif, le Musée et le bâtiment du Secrétariat général, le service centralisé des télécommunications du Secrétariat général, l'administration et l'amortissement de l'hypothèque du bâtiment du Secrétariat général, la gestion des fonds approuvés au titre de la subvention au logement du Secrétaire général adjoint et l'entretien et les réparations de la résidence officielle.

Justification 2005:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé d'assurer les services d'administration et d'entretien des propriétés de l'Organisation au siège, à savoir: le bâtiment principal, le bâtiment administratif, la Casita, le Musée et le bâtiment du Secrétariat général; assurer le service centralisé de télécommunications du Secrétariat général; administrer l'amortissement de l'hypothèque du bâtiment du Secrétariat général; administrer les fonds alloués au titre de l'indemnité de subsistance pour le Secrétaire général adjoint et entretenir et réparer la résidence officielle.

Le montant total indicatif des dépenses administratives et d'entretien des propriétés de l'Organisation au siège se chiffre à $ EU4 527 300. Toutefois, aux termes de l'approbation du Conseil permanent [CP/RES. 756 (1208/99)], une somme équivalant à 58 %, soit EU$2 624 500 du poste total affecté à cette fin a été répartie entre tous les services du Secrétariat général au siège pour représenter le coût de l'utilisation de l'espace dans chacun des sous-programmes. Par conséquent, le total sollicité pour le sous-programme 90D s'élève à EU$1 902 800, montant qui ne représente que 42 % du budget total nécessaire pour s'acquitter des responsabilités assignées à cette fin au Département de la technologie et des services généraux.

Étant donné les compressions budgétaires, le Département de la technologie et des services généraux a fait savoir que le budget actuel est insuffisant pour mener à bien un plan essentiel d'entretien qui permette au Secrétariat général d'entretenir ses propriétés au siège à un niveau acceptable. C'est pourquoi il demande un montant supplémentaire de EU$521 000 pour pouvoir absorber totalement certains frais réguliers d'entretien tels que les services de sécurité et les services publics.

Étant donné les compressions budgétaires, il n'a pas été possible d'effectuer de nombreux réaménagements et réparations nécessaires aux bâtiments. Le Département de la technologie et des services généraux prépare actuellement un plan de longue haleine comportant des projets pour le bâtiment principal, le bâtiment administratif, le Musée et l'Organisation interaméricaine de défense, plan qui devra être approuvé par le Conseil permanent, conformément aux dispositions de la résolution CP/RES. 831 (1342/02). La présente ne comporte par conséquent pas de demande en ce sens.

TOTAL APPROUVE $ 1,902.8 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90D Administration et maintenance des immeubles (57012)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
2,161.3	1,902.8	-11.96	1,902.8	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,902.8	100.00
Montant total du budget approuvé			**1,902.8**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	29.16
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.49

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90D Administration et maintenance des immeubles

Code organisationnel (57012)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

916-WS3	*(57012)*	SUBVENTION DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT		29.4
916-WS4	*(57012)*	RESIDENCE OFFICIELLE		35.8
917-WS1	*(57012)*	ENTRETIEN DES BATIMENTS PRINCIPAL ET ADMINISTRATIF, DE LA CASITA ET DU MUSEE	*	341.4
918-WS1	*(57012)*	ENTRETIEN DU BATIMENT DU SECRETARIAT GENERAL	*	422.1
920-900	*(57012)*	SERVICE TELEPHONIQUE DU SECRÉTARIAT GENERAL		391.1
921-800	*(57012)*	HYPOTHEQUE GSB	*	683.0
		Total		1,902.8

* Ces projets reflètent la valeur nette après la réduction des crédits au titre de l'espace de bureau approuvé par la résolution CP/RES. 756 (1208/99).

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,134.1	30.54
FONDS SPECIFIQUE	4,854.9	69.46
Total	6,989.1	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90E (57043)**

Project: Assurances

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer les meilleurs services d'entretien et de contrôle des assurances des propriétés de l'Organisation et d'autres assurances sans rapport avec les avantages sociaux du personnel.

Justification 2005:

Le Département de la technologie et des services généraux est responsable de la mise à jour et du contrôle des assurances relatives aux biens de l'Organisation ainsi que d'autres non liés aux avantages du personnel.
Nous voulons préciser que le montant indiqué dans le budget pour 2005 représente actuellement environ 75 % du coût annuel des polices relatives aux biens de l'Organisation, tant au siège qu'à l'extérieur. Étant donné le risque élevé d'actes terroristes et la situation du marché financier international, le prix des couvertures s'est considérablement accru.

Au cours des dix dernières années, les sommes budgétisées pour ces services critiques n'ont cessé de diminuer, au point où il ne sera plus possible d'assurer des services critiques de qualité acceptable. Puisque le budget va être présenté, des fonds additionnels ont été inclus aux Chapitres 8 et 9, poste 111 000, pour assurer un niveau de services critiques adéquat.
Pour les postes du chapitre 8 (80Q, DTFS) l'allocation supplémentaire est de EU$15,1. Pour le Chapitre 9 (90B, C, D, E), la différence est plus importante. Le montant actuellement alloué est de EU$2 504 500, ce qui est tout à fait insuffisant. Un supplément de EU$872,900 est demandé, ce qui porterait le total de l'allocation à EU$3 377 400 pour les services de technologie et les installations. Cela permettrait de fournir des services de base d'une qualité acceptable.

TOTAL APPROUVE $ 215.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90E Assurances (57043)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
215.5	215.5	0.00	215.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	215.5	100.00
Montant total du budget approuvé			**215.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	3.30
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.28

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90E Assurances

Code organisationnel
(57043)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

944-WS1 *(57043)*	ASSURANCES GENERALES	215.5
	Total	215.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	204.2	72.77
FONDS SPECIFIQUE	76.4	27.23
Total	280.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90F (58021)**

Project: Auditos pour le personnel du Secrétariat général

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre le maintien du financement des audits des postes pour le personnel du Secrétariat général

OBSERVATIONS : Avec ce niveau de financement, nous estimons qu'il y aura un maximum de 45 audits.

TOTAL APPROUVE $ 19.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90F Auditos pour le personnel du Secrétariat général (58021)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
32.5	21.7	-33.23	19.5	-10.13

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	19.5	100.00
Montant total du budget approuvé			**19.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.29
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.02

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90F Auditos pour le personnel du Secrétariat général

Code organisationnel
(58021)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

300-WS1 *(58021)*	AUDIT DE POSTES	19.5
	Total	19.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	29.5	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	29.5	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90G (58061)**

Project: Embauche et mutations

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre le recrutement de nouveaux membres du personnel et pour financer la mutation de membres du personnel d'un lieu d'affectation à un autre.

OBSERVATIONS :
Ce niveau de financement est insuffisant pour répondre aux besoins de recrutement et de transfert de personnel, même si l'on tient compte des nouveaux tarifs au titre de l'indemnité de mobilisation, en particulier pour atteindre les objectifs de distribution géographique prescrits dans la Charte.

TOTAL APPROUVE $ 53.9 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90G Embauche et mutations

Code organisationnel
(58061)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
80.2	53.9	-32.79	53.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	53.9	100.00
Montant total du budget approuvé			**53.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.82
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.07

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90G Embauche et mutations

Code organisationnel
(58061)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

952-WS1 *(58062)*	RECRUTEMENTS		0.0
953-WS2 *(58061)*	MUTATIONS		53.9
		Total	53.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	59.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	59.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90H (58063)**

Project: Licenciements et rapatriements

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont demandés pour financer les coûts des indemnités de cessation de services et de rapatriement des employés qui terminent leur carrière au sein de l'Organisation, à la fin du mandat du Secrétaire général.

TOTAL APPROUVE $ 633.3 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90H Licenciements et rapatriements

Code organisationnel
(58063)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
633.3	633.3	0.00	633.3	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	269.5	42.55
Autres coûts		3-9	363.8	57.44
Montant total du budget approuvé			**633.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	9.70
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.83

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90H Licenciements et rapatriements

Code organisationnel
(58063)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

954-WS1 *(58063)*	CESSATION DE SERVICES	269.5
954-WS3 *(58064)*	RAPATRIEMENT	363.8
	Total	633.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	589.1	74.03
FONDS SPECIFIQUE	206.6	25.97
Total	795.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90I (58065)**

Project: Voyages au pays d'origine

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces crédits sont demandés afin de continuer à financer les congés au foyer des membres du personnel éligibles de la catégorie de professionnelle et de leurs personnes à charge.

TOTAL APPROUVE $ 199.6 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90I Voyages au pays d'origine (58065)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
199.6	199.6	0.00	199.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	199.6	100.00
Montant total du budget approuvé			**199.6**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	3.05
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.26

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90I Voyages au pays d'origine

Code organisationnel
(58065)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

955-WS1 *(58065)*	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE	199.6
	Total	199.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	183.4	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	183.4	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90J (58066)**

Project: Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de verser aux fonctionnaires remplissant les conditions requises les indemnités pour frais d'études de leurs enfants à charge; de couvrir les frais des bilans de santé des membres du personnel.

TOTAL APPROUVE $ 69.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90J Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux (58066)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
92.6	69.5	-24.94	69.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	54.4	78.27
Autres coûts		3-9	15.1	21.72
Montant total du budget approuvé			**69.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	1.06
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.09

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90J Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Code organisationnel (58066)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

956-WS1 *(58066)*	SUBV. EDUCATION ET LANGUES ET EXAMENS MEDICAUX.	69.5
	Total	69.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	75.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	75.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90K (58067)**

Project: Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

---

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

- Assurer le versement de la pension des anciens cadres retraités et de leurs veuves.
- Assurer les paiements à titre gracieux de la pension des anciens fonctionnaires en application des résolutions CP.
- Assurer la couverture de l'assurance maladie et vie pour les fonctionnaires retraités.

TOTAL APPROUVE $ 2,860.5 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Code organisationnel (58067)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
1,679.0	2,407.5	43.38	2,860.5	18.81

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	2,860.5	100.00
Montant total du budget approuvé			**2,860.5**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	43.84
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.75

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Code organisationnel (58067)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

960-500	*(58067)*	PENS. CADRES RETRAITES ET ASSURANCE-SANTE	356.4
961-500	*(58067)*	PENSION EX-GRATIA A DES ANCIENS FONCTIONNAIRES	22.8
962-600	*(58067)*	ASSURANCE SANTE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES	2,319.6
962-601	*(58067)*	ASSURANCE VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES	161.7
		Total	2,860.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,914.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,914.8	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90L (58041)**

Project: Perfectionnement des ressources humaines

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont nécessaires pour former le personnel du Secrétariat général afin qu'il acquière les compétences et les connaissances requises pour améliorer sa productivité et son rendement face aux besoins en constante évolution des États membres.

TOTAL APPROUVE $ 32.3 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90L Perfectionnament des ressources humaines (58041)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
51.0	35.9	-29.60	32.3	-10.02

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	17.9	55.41
Autres coûts		3-9	14.4	44.58
Montant total du budget approuvé			**32.3**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.49
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.04

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90L perfectionnament des ressources humaines

Code organisationnel
(58041)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

965-WS1 *(58041)*	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	32.3
	Total	32.3

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	47.5	93.83
FONDS SPECIFIQUE	3.1	6.17
Total	50.7	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90M (58068)**

Project: Contribution à l'association du personnel

Responsable: Association du Personnel

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Article 49. Relations avec le personnel. Cet article des Normes générales prescrit, entre autres, ce qui suit : « Afin d'assurer une liaison permanente entre le personnel et le Secrétaire général, il est institué au Secrétariat général une Association du personnel composée des membres du personnel de cet organe. L'organe exécutif de cette association sera le Comité du personnel lequel, pour toutes les questions concernant les intérêts communs et le bien-être du personnel, y compris les conditions de travail, peut faire des propositions et les discuter avec le Secrétaire général ou avec le représentant que celui-ci aura désigné à cet effet…. » l'Article 2 - Objectifs du Statut de l'Association du personnel, adopté par les membres et approuvé par le Secrétaire général fixe les objectifs de l'Association du personnel, savoir : (a) contribuer à la promotion des objectifs de la Charte de l'OEA, grâce á l'accomplissement efficient des attributions confiées au Secrétariat général; (b) protéger les intérêts des membres du personnel, et en particulier leur statut et leurs conditions de travail pour attirer et conserver les employés les plus compétents ; (c) entretenir des relations et coopérer avec les organisations s'occupant des intérêts du personnel et des entités similaires d'autres organisations interaméricaines et internationales pour promouvoir des buts communs, et en particulier pour encourager l'esprit de la fonction publique internationale ; (d) assurer une représentation au sein de la Commission des retraites et pensions de l'OEA, et (e) maintenir la liaison entre l'administration et le personnel. L'Association du personnel gère un programme d'assurance maladie pour les employés locaux qui peut être utilisé par les membres du personnel et ceux du corps diplomatique à Washington, D.C. s'ils offrent les conditions requises. en outre l'article 18 des Normes générales prévoit que le Président de l'Association du personnel sera un membre de la Commission consultative sur les sélections et les promotions.

L'Association du personnel de l'OEA a souffert des contrecoups des coupures budgétaires effectuées dans le budget de l'Organisation. De 1985 jusqu'à 2004, la contribution du Secrétariat général a diminué considérablement. En 2003, un montant de EU$18.000 nous a été alloué, et EU$4.200 ont été affectés au titre de l'Association dans le budget. Ce qui signifie qu'au cours de ces derniers 19 ans, les crédits ouverts à ce titre ont diminué de 76%.

TOTAL APPROUVE $ 4.2 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90M Contribution à l'association du personnel (58068)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
5.0	4.2	-16.00	4.2	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	4.2	100.00
Montant total du budget approuvé			**4.2**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.06
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.00

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90M Contribution à l'association du personnel

Code organisationnel
(58068)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

970-WS1 *(58068)*	CONTRIBUTIONS A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL	4.2
	Total	4.2

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2.0	4.34
FONDS SPECIFIQUE	46.1	95.66
Total	48.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS **Code:** **90Q (55051)**

Project: OASES services communs

Responsable: Directeur, MAPSS

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

En 2005, le système OASES abordera sa 6e année d'existence en tant que centre de stockage des données opérationnelles de l'OEA et des informations relatives à son personnel. Des opérations régulières de purge et d'archivage des bases de données de production devront être effectuées pour que le système continue à fonctionner de manière optimale, cela permettant de recouvrer les coûts de stockage et de serveurs en téléchargeant les données relatives aux données de transaction de manière consolidée.

TOTAL APPROUVE $ 146.9 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90Q OASES services communs

Code organisationnel
(55051)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)

(EU $1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
$	$	%	$	% *
192.7	146.9	-23.76	146.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	146.9	100.00
Montant total du budget approuvé			**146.9**	**100.00**

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	$	%
CHAPITRE	6,524.2	2.25
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.19

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90Q OASES services communs

Code organisationnel
(55051)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

990-501	*(55051)*	OASES SERVICES COMMUNS	146.9
		Total	146.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	175.7	72.58
FONDS SPECIFIQUE	66.3	27.42
Total	242.0	100.00